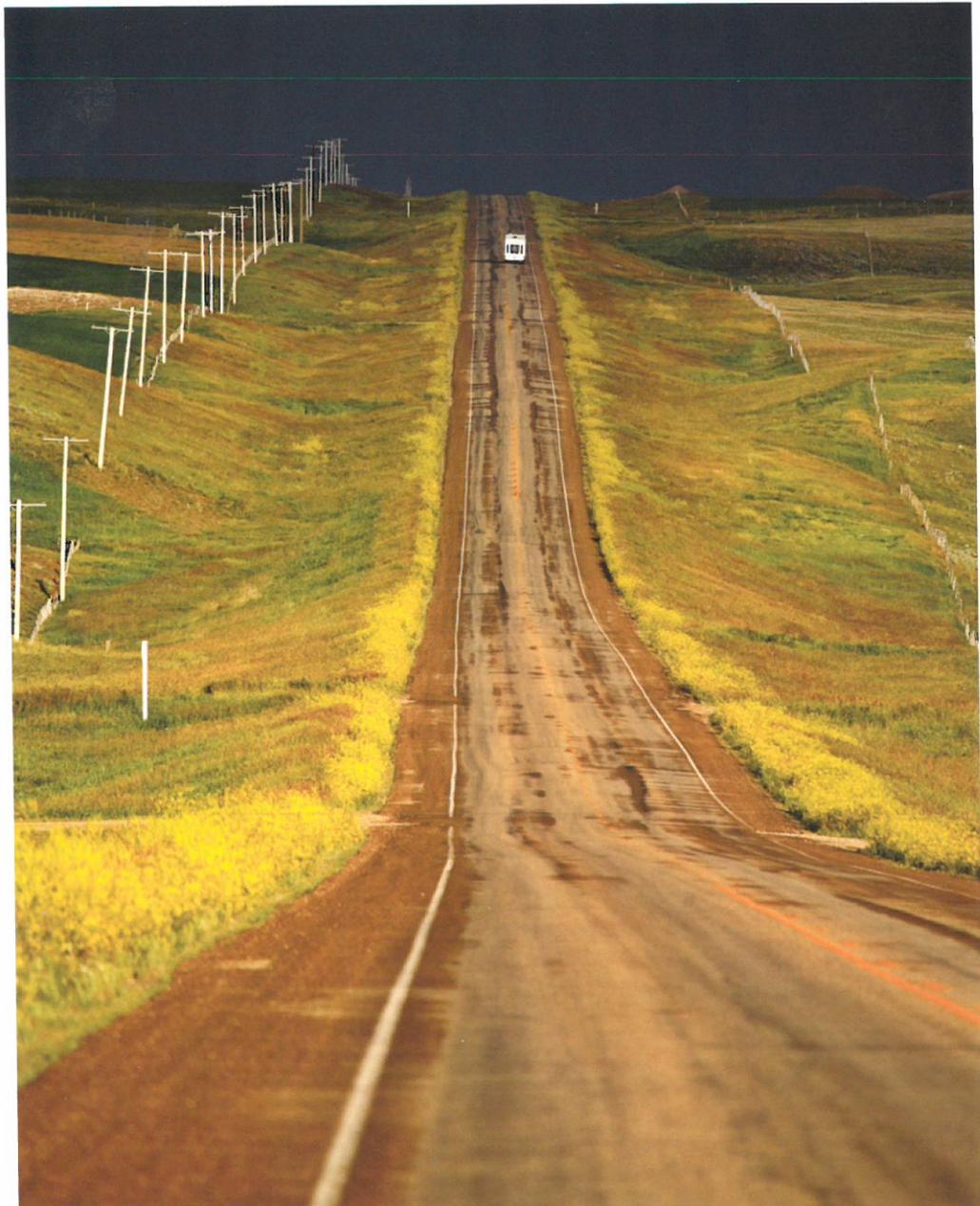


L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE

ÉTÉ 2012

Vol. 24, n° 2

- L'endettement des ménages au Canada
- Enquête sur la population active : bilan de la fin de l'année 2011
- Formation liée à l'emploi chez les travailleurs âgés
- Les jeunes qui ne sont ni étudiants ni employés
- Varia
Les absences du travail en 2011



À votre service...

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : *L'emploi et le revenu en perspective*, 170, promenade Tunney's Pasture, 9-A6, Jean-Talon, Statistique Canada, Ottawa, (Ontario), K1A 0T6 (téléphone : 613-951-4628; courriel : perspective@statcan.gc.ca).

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostat@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8h30 et 16h30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369
Renseignements concernant le Programme des services de dépôt	1-800-635-7943
Télécopieur pour le Programme des services de dépôt	1-800-565-7757
Centre de renseignements de Statistique Canada :	
Télécopieur	1-613-951-8116 1-613-951-0581

Renseignements sur les commandes/abonnements

Ce produit peut être commandé par

- téléphone (Canada et États-Unis) **1-800-267-6677**
- télécopieur (Canada et États-Unis) **1-877-287-4369**
- courriel **infostats@statcan.gc.ca**
- poste Statistique Canada
Division des finances
Immeuble R.-H. Coats, 6^e étage
100, promenade Tunney's Pasture
Ottawa (Ontario) K1A 0T6
- En personne auprès des agents et librairies autorisés.

Lorsque vous signalez un changement d'adresse, veuillez nous fournir l'ancienne et la nouvelle adresse.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

PERSPECTIVE

■ Rubriques

- 3 **Faits saillants**
- 55 **Quoi de neuf?**
- 61 **À venir**
- 62 **Varia**
Les absences du travail en 2011

■ Articles

6 **L'endettement des ménages au Canada**

Raj K. Chawla et Sharanjit Uppal

Dans cet article, on utilise les données de l'Enquête canadienne sur les capacités financières de 2009 pour étudier plusieurs aspects de la dette des ménages. Les caractéristiques des emprunteurs et les types de ménages qui sont plus susceptibles d'avoir des dettes y sont examinés. Le lien entre les connaissances financières et le montant des dettes contractées y est également étudié avec l'aide des techniques multivariées.

21 **Enquête sur la population active : bilan de la fin de l'année 2011**

Ted Wannell et Jeannine Usalca

Cet article fournit un aperçu des tendances du marché du travail en 2011, en se concentrant sur les changements entre décembre 2010 et décembre 2011.

30 **Formation liée à l'emploi chez les travailleurs âgés**

Jungwee Park

Dans cette étude, on se penche sur la formation liée à l'emploi chez les employés canadiens âgés de 55 à 64 ans. En utilisant les données de l'Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF) et de plusieurs cycles de l'Enquête sur l'éducation et la formation des adultes (EEFA), nous comparons la formation des travailleurs âgés et des travailleurs du principal groupe d'âge actif et suivons les changements survenus dans la fréquence et les corrélations de la formation au fil du temps.

L'emploi et le revenu en perspective (n° 75-001-XPF au catalogue; also available in English: *Perspectives on Labour and Income*, Catalogue no. 75-001-XPE) est publié trimestriellement par le ministre responsable de Statistique Canada. ©Ministre de l'Industrie, 2012. ISSN : 0843-4565.

PRIX : 20 \$CAN l'exemplaire, 63 \$CAN pour un abonnement annuel.

Frais de livraison hors Canada :

	Exemplaire	Abonnement annuel
États-Unis	6 \$CAN	24 \$CAN
Autres pays	10 \$CAN	40 \$CAN

Les prix ne comprennent pas les taxes de vente.

Tous droits réservés. Le produit ne peut être reproduit et/ou transmis à des personnes ou organisations à l'extérieur de l'organisme du détenteur de licence.

Des droits raisonnables d'utilisation du contenu de ce produit sont accordés seulement à des fins de recherche personnelle, organisationnelle ou de politique gouvernementale ou à des fins éducatives. Cette permission comprend l'utilisation du contenu dans des analyses et dans la communication des résultats et conclusions de ces analyses, y compris la citation de quantités limitées de renseignements complémentaires extraits du produit. Cette documentation doit servir à des fins non commerciales seulement. Si c'est le cas, la source des données doit être citée comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, les utilisateurs doivent d'abord demander la permission écrite aux Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, 100, promenade du Pré Tunney, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6.

Publication inscrite dans le *Canadian Index*, *L'Index de l'Actualité*, *L'Index de périodiques canadiens* et *Point de repère*. Aussi inscrite en anglais dans *P.A.I.S. International*, *Sociological Abstracts*, *Econlit*, *Canadian Business and Current Affairs* et dans *Employee Benefits Infosource*.

PERSPECTIVE

- **Rédacteur en chef**
Ted Wannell
613-951-3546
ted.wannell@statcan.gc.ca
- **Rédacteurs**
Richard Drouin
Division des communications
et des services de bibliothèque
- **Données**
Joanne Bourdeau
- **Production et composition**
Ann Trépanier
Heather Berrea
- **Impression**
Division de la diffusion
- **Couverture**
Division de la diffusion

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- indisponible pour toute période de référence
- indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- P provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l'« American National Standard for Information Sciences – Permanence of Paper for Printed Library Materials », ANSI Z39.48 – 1984.

41 Les jeunes qui ne sont ni étudiants ni employés

Katherine Marshall

L'indicateur NEET – la proportion de jeunes de 15 à 29 ans qui ne sont ni étudiants ni employés – est régulièrement publié par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour étayer certains aspects de la transition à l'âge adulte. L'indicateur a vu le jour au Royaume-Uni dans les années 1990 dans le contexte des préoccupations concernant l'exclusion sociale des jeunes défavorisés. L'auteur du présent article examine les tendances relatives au taux de l'indicateur NEET au Canada ainsi que les caractéristiques et les activités des jeunes NEET.

Numéros déjà parus : *il vous manque un numéro?*

Ne craignez rien! Vous pouvez vous procurer les numéros déjà parus de **L'emploi et le revenu en perspective**.

Voici les études publiées dans ces numéros :

- Printemps 2012** Travail rémunéré et non rémunéré sur une période de trois générations · Personnes âgées de retour au Canada · Facteurs associés à la participation électorale
- Hiver 2011** Le bien-être financier des travailleurs autonomes · Reporter sa retraite : une tendance récente? · Les chocs économiques régionaux et la migration · *Varia* : *Jeux de hasard 2011, La syndicalisation, 2011* · Index cumulé 1989 à 2011
- Automne 2011** Les immigrants et le travail indépendant · Le revenu des immigrants qui entreprennent des études postsecondaires au Canada · Le patrimoine et les finances des familles occupées à faible revenu · La formation liée à l'emploi chez les immigrants
- Été 2011** Habitudes de consommation parmi les Canadiens vieillissants · Prendre sa retraite avec des dettes · La répartition de la dette hypothécaire au Canada · La mesure des transferts volontaires entre ménages au Canada · *Varia* : *Les absences du travail en 2010*

Pour plus d'information, communiquez avec **Statistique Canada, Division de la diffusion, Gestion de la circulation, 100, promenade du Pré Tunney, Ottawa (Ontario), K1A 0T6**, ou composez sans frais le numéro 1-800-267-6677.

L'emploi et le revenu en perspective

La revue trimestrielle qui vous renseigne sur le marché du travail et le revenu

Faits saillants

Dans ce numéro

■ L'endettement des ménages au Canada ... p. 6

- En 2009, les emprunteurs ont déclaré une moyenne de 114 400 \$ par emprunteur.
- La fréquence et le montant des dettes étaient plus élevés chez certains groupes, comme les jeunes propriétaires, les jeunes familles avec enfants, les plus instruits et les personnes dont le revenu du ménage est élevé. Les moins de 45 ans détenaient pour plus de 60 % de l'endettement des ménages, et les couples avec enfants détenaient près de la moitié de l'ensemble des dettes.
- L'endettement des ménages était plus inégalement réparti chez les populations considérées comme économiquement plus vulnérables, par exemple les personnes moins instruites, celles vivant seules et celles louant leur logement. À l'inverse, l'endettement était plus uniformément réparti chez les plus instruits, les couples avec enfants, les personnes au revenu du ménage plus élevé et ceux qui avaient une hypothèque.
- L'endettement était plus lourd dans certaines régions, en particulier celles où les coûts du logement sont plus élevés. En moyenne, les ménages de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de l'Ontario devaient de 124 700 \$ à 157 700 \$, comparativement à la moyenne nationale de 114 400 \$.
- Les personnes qui étaient plus susceptibles de répondre correctement aux questions sur les connaissances en finance et qui estimaient avoir de meilleures connaissances financières étaient également plus susceptibles d'avoir un niveau d'endettement plus élevé, même en tenant compte d'autres caractéristiques, comme le revenu, l'âge et le niveau de scolarité.

■ Enquête sur la population active : bilan de la fin de l'année 2011 ... p. 21

- Le marché du travail a poursuivi sa remontée durant la majeure partie de 2011, mais a montré des signes d'essoufflement vers la fin de l'année. L'emploi et les heures de travail agrégées réelles ont dépassé les sommets atteints auparavant alors que le taux d'emploi est demeuré au-dessous des niveaux atteints avant le ralentissement économique.
- La croissance de l'emploi a eu lieu entièrement dans le travail à temps plein, avec la plus forte hausse d'emploi en chiffres absolus en Alberta (99 000) et en Ontario (85 000).
- La croissance de l'emploi était concentrée chez les travailleurs dans la force de l'âge actif et chez les travailleurs plus âgés. L'emploi a diminué chez les jeunes et le chômage des jeunes est demeuré élevé d'une manière persistante, finissant l'année à 14,1 %.
- Le taux d'emploi a augmenté fortement pour les immigrants reçus qui sont au Canada depuis au moins 10 ans, mais leur taux de chômage a légèrement augmenté à 7,1 % en raison d'un taux de participation plus élevé sur le marché du travail. L'opposé s'est produit pour les immigrants qui sont au Canada depuis les derniers 5 ans : l'emploi a diminué de 6,0 %, mais un taux de participation moindre a également amené une diminution du taux de chômage.
- En 2011, le taux d'emploi parmi les Autochtones a augmenté de 2,7 points de pourcentage après un déclin de 5,6 points de pourcentage de 2008 à 2010. Les taux d'emploi ont augmenté pour tous les groupes d'âge sauf pour ceux de 55 ans et plus en 2011, alors que la plus forte hausse en chiffres absolus a été observée chez les Autochtones dans la force de l'âge actif.

- Dans l'ensemble, la croissance dans le secteur des services (1,4 %) a surpassé celui du secteur des biens (0,2 %), mais des signes de force et de faiblesse ont été constatés dans chacun des secteurs.

■ Formation liée à l'emploi chez les travailleurs âgés ... p. 30

- Les travailleurs âgés étaient sensiblement moins susceptibles de suivre une formation liée à l'emploi que leurs homologues du principal groupe d'âge actif. De juillet 2007 à juin 2008, 32 % des travailleurs âgés de 55 à 64 ans ont reçu de la formation comparativement à 45 % des 25 à 54 ans. Cet écart selon l'âge persistait même après la prise en compte des caractéristiques personnelles et du marché du travail.
- Les travailleurs âgés dont le revenu disponible était moindre, qui avaient un niveau de scolarité inférieur aux études postsecondaires, qui occupaient un emploi temporaire et qui travaillaient dans la vente ou les services, de même que ceux qui travaillaient dans le secteur privé et dans les industries productrices de biens, étaient significativement moins susceptibles de recevoir une formation que les autres travailleurs du même groupe d'âge.
- L'écart de formation entre jeunes travailleurs et travailleurs âgés s'est rétréci avec le temps, le taux de formation des travailleurs âgés ayant plus que doublé entre 1993 et 2008. De 2,5 qu'il était en 1993, le ratio du taux de formation des travailleurs du principal groupe d'âge actif sur celui des travailleurs âgés s'est établi à 1,4 en 2008.
- Environ 61 % de la hausse du taux de participation à une formation chez les travailleurs âgés était attribuable à l'augmentation du niveau de scolarité et aux changements survenus au niveau des types d'emplois occupés par les plus récentes cohortes.

■ Les jeunes qui ne sont ni étudiants ni employés ... p. 41

- Le pourcentage de tous les jeunes Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont ni étudiants ni employés (NEET) a oscillé entre 12 % et 14 % au cours de la dernière décennie, un taux relativement faible par rapport à ceux des autres pays du G7.
- En 2011, 44 % de tous les jeunes étaient étudiants et 43 % étaient employés. La tranche de 13 % restante était composée de jeunes NEET, soit 5,7 % de chômeurs et 7,5 % d'inactifs.
- Environ 55 000 jeunes avaient cherché un emploi pendant plus de six mois en 2011, soit 1 % de tous les jeunes et 14 % des jeunes chômeurs.
- Les faibles niveaux de scolarité étaient associés à des taux plus élevés de chômage et des périodes de chômage de longue durée chez les jeunes.
- Des 82 % de jeunes inactifs qui ne voulaient pas d'emploi, 5 % avaient conclu une entente concernant un emploi futur, 6 % avaient une incapacité permanente de travailler, 7 % étaient des étudiants non traditionnels, 20 % n'avaient pas d'activité connue, mais avaient de jeunes enfants à la maison et 44 % n'avaient pas d'activité connue et n'avaient aucun enfant à la maison.

■ Quoi de neuf? ... p. 55

■ Études de Statistique Canada

La population rurale du Canada

Facteurs de croissance de la productivité du travail

L'entrée et la sortie d'entreprises au Canada

La santé des enfants des Premières nations vivant hors réserve et des enfants métis

Le Canada est-il en voie de devenir créateur?

Expansion sur les marchés et croissance de la productivité

La population Canadienne en 2011

Les choix de travail autonome des enfants d'immigrants

Le travail autonome et les enfants d'immigrants

Le bénévolat au Canada

■ Études d'autres organisations

Les Américains au sommet des TI

La satisfaction des employés de la fonction publique canadienne

L'inégalité mène-t-elle aux crises financières?

Prix des logements et taux de natalité

Boums du logement et centres-villes

Quels facteurs expliquent les tendances observées dans l'évolution de la dette des ménages Canadiens?

Pourquoi les femmes font-elles moins breveter?

Perspective

L'endettement des ménages au Canada

Raj K. Chawla et Sharanjit Uppal

Bien des Canadiens s'endettent pour financer l'achat d'une nouvelle maison, acquérir des biens et services ou investir dans l'éducation. Ces dernières années, tant les emprunts hypothécaires que les dettes de consommation se sont accrues sensiblement (Chawla, 2011). En 1980, le ratio de la dette d'un ménage au revenu personnel disponible était de 66 %; récemment, il a dépassé les 150 % (Statistique Canada, 2011). Cela signifie que, globalement, les ménages devaient plus de 1,50 \$ pour chaque dollar de revenu disponible. L'endettement du ménage constitue donc une dimension de plus en plus importante des finances pour plusieurs familles canadiennes.

Bien que des estimations de l'endettement des ménages soient régulièrement produites, sous forme de données agrégées, on en sait moins sur les caractéristiques individuelles des emprunteurs. L'Enquête sur la sécurité financière (ESF), menée pour la dernière fois en 2005 (et, avant cela, en 1999), constitue l'une des principales sources d'information sur les finances des ménages. De même, les études portant sur les caractéristiques des emprunteurs canadiens sont relativement rares (Brighton et Connidis, 1982; Schwartz, 1999).

L'Enquête canadienne sur les capacités financières (ECCF) de 2009, à laquelle ont contribué le ministère des Finances du Canada et Ressources humaines et Développement des compétences Canada, évaluait les connaissances financières, les profils ou habitudes d'épargne et le recours au crédit des Canadiens. Elle comportait des questions sur les avoirs et les dettes des répondants (voir *Sources des données et définitions*). L'ECCF est la source la plus à jour de données recueillies par Statistique Canada sur les caractéristiques des emprunteurs canadiens.

L'un des buts de cette enquête était de recueillir de l'information sur la littératie financière. Cette notion a été définie par le Groupe de travail sur la littératie financière comme étant le fait de disposer des connaissances, des compétences et de la confiance en soi nécessaires pour prendre des décisions financières responsables (ministère des Finances du Canada, 2010)¹. Dans l'ECCF, la littératie financière était mesurée au moyen de 14 questions à choix multiples portant sur l'inflation et les taux d'intérêt, les rapports de solvabilité et les cotes de crédit, les titres et actions en bourse et le risque, l'assurance, les impôts, les dettes et emprunts et les frais bancaires. Ces questions couvraient un large éventail de sujets et concepts financiers dénotant la littératie financière plutôt que la simple aptitude numérique. Soulignons que les répondants n'étaient pas tenus de fournir une réponse, ayant toujours la possibilité de cocher « ne sais pas ».

Compte tenu de l'attention qui est portée à la littératie financière dans l'ECCF, on peut utiliser les données de cette enquête pour déterminer si l'existence ou le montant d'une dette a un lien avec les connaissances financières – une nouvelle contribution à la littérature canadienne sur l'endettement des ménages.

Dans le présent article, on commence par se pencher sur les caractéristiques des débiteurs, en posant deux questions : Les débiteurs sont-ils plus susceptibles de faire partie de certains types de ménages? Quels sont les ménages qui contractent les plus lourdes dettes? Nous nous intéressons ensuite à la question de savoir si l'endettement a un lien avec le degré de connaissance financière ou les indicateurs d'attitudes en matière de finances. Nous cherchons aussi à savoir si le rapport existant entre la dette et les capacités financières est

Raj K. Chawla et Sharanjit Uppal sont au service de la Division de la statistique du travail. Raj. K. Chawla peut être joint au 613-951-6901 ou à raj.chawla@statcan.gc.ca. Sharanjit Uppal peut être joint au 613-951-3887 ou à sharanjit.uppal@statcan.gc.ca.

Sources des données et définitions

L'analyse que renferme la présente étude repose sur les données de l'Enquête canadienne sur les capacités financières (ECCF) de 2009. Parrainée par Ressources humaines et Développement des compétences Canada, le ministère des Finances du Canada et l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC), cette enquête évalue, chez les Canadiens, les connaissances et aptitudes liées à la gestion de leurs finances, y compris l'établissement d'un budget, la constitution d'épargne pour la retraite et l'éducation postsecondaire des enfants, les actifs détenus, les hypothèques et les dettes de consommation. L'enquête recueillait aussi de l'information sur les sources utilisées par les Canadiens pour améliorer leurs connaissances et aptitudes financières pour ce qui est de gérer et d'améliorer leurs finances, de gérer leurs dépenses courantes et de planifier globalement leurs finances.

L'enquête a reçu des réponses de 15 519 personnes âgées de 18 ans et plus à propos de leurs caractéristiques sociodémographiques et d'emploi, leurs sources de revenus, les types des biens qu'ils détenaient et de leurs dettes ainsi que d'autres caractéristiques comportementales. Dans la grande majorité des cas (environ 90 %), les répondants à l'enquête étaient les personnes responsables de prendre les décisions liées aux dépenses courantes et à la gestion des finances du ménage. La majeure partie de cette information était donnée sous forme de réponses par « oui » ou « non », avec des codes distincts pour

« refus », « ne sais pas », « non déclaré » et « enchaînement valide » (saut de question). Des renseignements quantitatifs ont été sollicités sur le revenu total avant impôt, le revenu total du ménage, les biens ou actifs détenus, les dettes et passifs ainsi que le patrimoine financier. Une valeur a été imputée aux éléments d'information manquants sur le revenu lorsque les réponses aux questions sur les actifs totaux, le total des dettes et passifs et le patrimoine étaient des codes distincts. En raison du faible taux de réponse à la partie du questionnaire portant sur les avoirs et actifs (environ 50 %), les variables liées aux actifs ne sont pas prises en compte dans le présent document. Quant à la section consacrée à l'endettement, 84 % des répondants ont fourni des données utilisables sur l'état de leur endettement et le montant total de leurs dettes. La fourchette des réponses valides quant à l'endettement total allait de plus de 0 dollar à inférieure ou égale à 5 millions de dollars.

L'endettement total d'un ménage comprend les dettes hypothécaires sur la résidence principale, la maison de villégiature et les autres biens immobiliers, ainsi que les dettes de consommation. Ces dernières se composent des soldes de cartes de crédit, des marges de crédit personnelles et hypothécaires, des emprunts garantis et non garantis contractés auprès de banques et d'autres établissements de crédit et des factures impayées (y compris les impôts, le loyer, etc.).

toujours présent lorsque d'autres caractéristiques comme le revenu et le niveau de scolarité sont prises en compte.

Une dette est le résultat d'un contrat passé entre un prêteur et un emprunteur. Au moment d'évaluer la demande de crédit d'un emprunteur potentiel, l'établissement prêteur tient compte de nombre de facteurs qui influent à la fois sur la fréquence et le degré de l'endettement. Entre autres facteurs, mentionnons le niveau et la stabilité du revenu du demandeur, son niveau d'endettement, ses biens donnés en garantie et la valeur marchande des propriétés hypothéquées. Ainsi, le niveau d'une dette active ne dépend pas simplement des demandes de l'emprunteur; il est aussi fonction de l'évaluation que l'établissement de crédit fait de la capacité de l'emprunteur à rembourser ou à fournir suffisamment de biens en garantie.

Qui sont les emprunteurs?

Dans l'ECCF, l'endettement des ménages est défini comme les dettes hypothécaires afférentes à l'ensemble des résidences et biens immobiliers conjuguées aux dettes de consommation (y compris les soldes de

cartes de crédit à rembourser, les marges de crédit personnelles et hypothécaires, les emprunts garantis et non garantis contractés auprès des banques et autres établissements de crédit et les factures impayées). Les deux tiers de ceux qui ont répondu aux questions sur l'endettement ont déclaré avoir au moins un type de dette. En 2009, les emprunteurs ont déclaré une moyenne de 114 400 \$ par débiteur² (tableau 1).

Conformément à la théorie du cycle de vie (Modigliani et Brumberg, 1954; Friedman, 1957; Browning et Crossley, 2001), les jeunes et les parents avec enfants à la maison étaient plus susceptibles de contracter des dettes. Les moins de 45 ans formaient 45 % de la population, mais représentaient 54 % des emprunteurs. De la même façon, les gens mariés avec enfants formaient 30 % de la population globale, mais 39 % des débiteurs. Ils étaient aussi plus susceptibles d'avoir des niveaux d'endettement plus élevés. Les couples avec enfants étaient responsables de la moitié de l'endettement total des ménages, avec une dette moyenne de 144 600 \$, un chiffre supérieur à la moyenne générale de 114 400 \$. Par ailleurs, les moins de 45 ans représentaient 61 % de la dette des ménages, avec un endettement moyen de 129 200 \$ par personne.

Tableau 1 Répartition des emprunteurs et de la dette totale selon certaines caractéristiques¹

	Toutes les personnes ¹	Emprunteurs	Dette totale en cours	Endettement moyen par emprunteur
Personnes de 18 ans et plus (en milliers)	20 731	13 773
		%		\$
Total	100	100	100	114 400
Catégorie d'âge				
Moins de 45 ans	45	54	61	129 200
45 à 64 ans	37	38	34	102 800
65 ans et plus	18	7	4	66 000
Type de ménage				
Personnes seules	15	10	6	63 000
Couples mariés seulement	34	30	28	105 200
Couples mariés avec enfants et/ou d'autres membres de la famille	30	39	50	144 600
Parents seuls	5	6	5	100 800
Autres	16	14	12	94 000
Niveau de scolarité²				
Pas d'études postsecondaires	47	41	33	90 900
Études postsecondaires non universitaires	24	27	27	114 300
Études postsecondaires universitaires	28	31	40	145 400
Revenu du ménage avant impôt				
Moins de 50 000 \$	35	25	13	57 700
De 50 000 \$ à 99 999 \$	34	38	31	95 400
100 000 \$ et plus	31	37	56	172 400
Région				
Atlantique	7	7	4	69 300
Québec	26	25	18	78 900
Ontario	37	37	40	124 700
Manitoba et Saskatchewan	7	6	5	84 900
Alberta	11	12	16	157 700
Colombie-Britannique	13	13	17	155 500
Mode d'occupation du logement²				
Propriétaire sans hypothèque	34	20	11	64 000
Propriétaire avec hypothèque	39	58	82	161 200
Locataire	26	22	7	36 200

1. Cela exclut les personnes qui n'ont pas répondu au module de l'ECCF sur l'endettement.

2. En sont exclues les personnes sur lesquelles on manque d'informations sur cette caractéristique.

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur les capacités financières (ECCF), 2009.

Les revenus plus élevés étaient associés à une probabilité accrue d'être endetté et un niveau d'endettement plus élevé. Les personnes dont le revenu du ménage était d'au moins 100 000 \$ formaient 31 % de la population, mais 37 % des personnes endettées. Qui plus est, les personnes au revenu du ménage supérieur avaient plus de dettes, probablement en raison de

leur plus grande capacité d'endettement³. Le montant total de la dette des ménages était particulièrement concentré chez les ménages dont le revenu était d'au moins 100 000 \$, puisqu'ils représentaient 37 % de tous les débiteurs, mais 56 % de l'endettement total des ménages (avec une moyenne de 172 400 \$ par emprunteur). En comparaison, ceux dont le revenu du ménage était compris entre 50 000 \$ et 100 000 \$ représentaient 38 % des débiteurs, mais 31 % de l'endettement des ménages (en moyenne 95 400 \$ par emprunteur), tandis que les ménages gagnant moins de 50 000 \$ étaient responsables de 13 % de l'endettement (ou 57 700 \$ par emprunteur), bien que formant 25 % des débiteurs.

Un niveau d'instruction plus élevé était aussi associé à une probabilité accrue d'être endetté et une moyenne d'endettement plus élevée. Les personnes ayant au moins fait des études postsecondaires partielles formaient environ la moitié de la population, mais près de 60 % des personnes endettées. Quant aux diplômés universitaires, leur dette moyenne était de 60 % supérieure à celle des personnes sans diplôme d'études secondaires – 145 400 \$ comparativement à 90 900 \$.

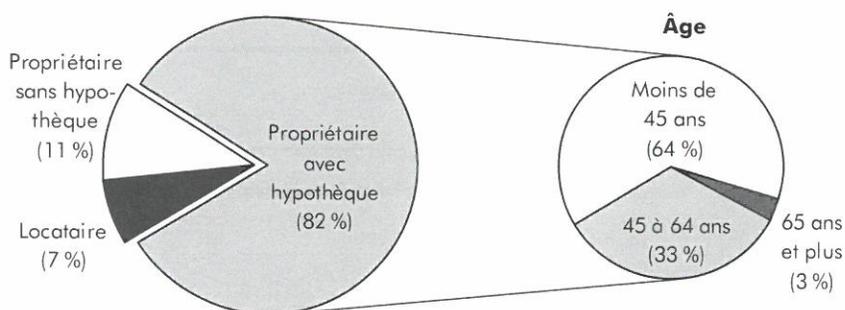
Bien que la répartition des emprunteurs entre les régions était comparable à celle de la population dans son ensemble, les montants dus étaient plus concentrés dans certaines régions. Les débiteurs de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de l'Ontario devaient, en moyenne, de 124 700 \$ à 157 700 \$, comparativement à la moyenne nationale de 114 400 \$. Collectivement, les ménages de ces provinces représentent les trois quarts de l'endettement des ména-

ges au pays. La concentration de la dette dans ces régions correspond généralement à des prix de l'immobilier plus élevés (Services économiques TD, 2011).

On a également remarqué l'existence d'un lien étroit entre le fait d'être propriétaire de son logement et l'endettement, puisque les ménages ayant une hypothèque représentaient 39 % de la population, mais 58 % des débiteurs. À l'inverse, les propriétaires sans hypothèque représentaient 34 % de la population, mais 62 % de tous les ménages sans aucune dette⁴. Les locataires (26 % de la population) étaient aussi moins susceptibles d'être endettés, puisqu'ils représentaient un tiers des ménages nullement endettés⁵.

L'endettement était concentré chez les débiteurs hypothécaires, qui étaient responsables de 82 % des dettes (une moyenne de 161 200 \$ par débiteur). À l'inverse, les propriétaires sans hypothèque représentaient 11 % de l'endettement total et les locataires, 7 %. Près des deux tiers des débiteurs hypothécaires étaient âgés de moins de 45 ans (graphique A), et ce groupe comptait pour plus de la moitié de l'endettement. La concentration de la dette chez les débiteurs hypothécaires plus jeunes cadre avec la théorie de la consommation axée sur le cycle de vie. Pour nombre de débiteurs hypothécaires, le logement représente tout à la fois un bien de consommation et un outil d'investissement qu'ils peuvent aussi utiliser comme biens donnés en garantie pour financer d'autres besoins (voir *Dette hypothécaire et de consommation*).

Graphique A Répartition de la dette totale en cours selon le mode d'occupation du logement et la catégorie d'âge



Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur les capacités financières, 2009.

Dispersion de la dette des ménages

Que certains groupes aient un niveau moyen d'endettement plus élevé que d'autres ne signifie pas nécessairement que la dette est uniformément répartie à l'intérieur de ces groupes. Une méthode à laquelle on peut recourir pour examiner la dispersion de la dette est celle du coefficient de Gini⁷. Une valeur plus élevée du coefficient de Gini signale une concentration plus marquée dans la répartition – c'est-à-dire la situation où une proportion relativement faible d'emprunteurs est responsable d'une grande part de l'endettement total. Du côté des emprunteurs seulement, le coefficient de Gini de l'endettement des ménages en 2009 était de 0,611, comparativement à 0,372 pour le revenu des ménages dans le même groupe (tableau 3). Cela signifie, chez les ménages emprunteurs, que la concentration de leur endettement est plus

forte de 64 % que celle de leur revenu. En outre, la dette était plus concentrée que le revenu chez les emprunteurs de tous les groupes sociodémographiques.

Cependant, l'endettement des ménages était plus inégalement réparti chez certains groupes d'emprunteurs que d'autres. Parmi les groupes dont le coefficient de Gini était élevé, mentionnons ceux qui sont sans diplôme d'études secondaires, les personnes vivant seules et les personnes appartenant à d'« autres » types de familles ainsi que les personnes dont le revenu du ménage était inférieur à 50 000 \$. Comme les personnes appartenant à ces groupes sont susceptibles d'avoir moins de ressources pour effectuer leurs remboursements de dettes, les plus endettées d'entre elles courent un plus grand risque de se mettre en situation de défaut de remboursement, car elles assument une grande partie de l'endettement du groupe⁸.

Dettes hypothécaires et de consommation

L'ECCF de 2009 ne recueillait pas d'informations sur la contribution relative des dettes de consommation et hypothécaires à l'endettement global des ménages. Toutefois, elle recueillait des données sur la présence de six types de dette de consommation : prêts étudiants; prêts sur salaire; autres prêts (à l'exclusion des deux premiers types); soldes de cartes de crédit; marges de crédit personnelles et sur valeur domiciliaire; factures impayées (comme les impôts et le loyer)⁶. La proportion des débiteurs ayant un solde impayé de carte de crédit était de 48 %; 41 % avaient un montant à rembourser sur une marge de crédit; 32 % avaient d'autres emprunts (p. ex., des prêts personnels); 18 % avaient des prêts étudiants; 3 % avaient d'autres dettes (p. ex., des factures non payées) et moins de 1 % avaient des prêts sur salaire.

Les débiteurs hypothécaires étaient plus susceptibles d'avoir plus d'un type de dette de consommation. Par exemple, 48 % de ceux qui n'avaient qu'un type de dette de consommation étaient des débiteurs hypothécaires, comparativement à 65 % chez ceux qui avaient au moins trois types de dettes de consommation.

Plus les propriétaires sont âgés, moins ceux-ci étaient susceptibles d'avoir des dettes hypothécaires et de consommation. Chez les moins de 45 ans, la proportion de débiteurs ayant trois types ou plus de dettes de consommation était de 18 %, mais elle était de 11 % chez les 45 à 64 ans et de seulement 3 % chez les 65 ans et plus

Tableau 2 Répartition des débiteurs selon l'âge, le mode d'occupation et le nombre de dettes de consommation

	Total	Propriétaire sans hypothèque	Propriétaire avec hypothèque	Locataire
Tous les débiteurs	13 773	2 705	8 022	3 009
		en milliers		
		%		
Aucun	15	5	23	5
Un	42	62	34	45
Deux	28	27	27	33
Au moins trois	14	7	16	17
Moins de 45 ans	7 481	871	4 577	1 998
		en milliers		
		%		
Aucun	14	5	19	4
Un	39	56	34	41
Deux	30	30	28	33
Au moins trois	18	9	19	21
De 45 à 64 ans	5 286	1 367	3 094	825
		en milliers		
		%		
Aucun	18	4	26	8
Un	43	63	34	45
Deux	28	26	28	36
Au moins trois	11	7	13	12
65 ans et plus	1 006	466	352	185
		en milliers		
		%		
Aucun	18	6	39	8
Un	62	70	43	74
Deux	17	22	12	15
Au moins trois	3	2	6	3

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur les capacités financières, 2009.

(tableau 2). En revanche, la proportion de débiteurs qui ne recourent qu'à un type de dette de consommation augmente avec l'âge; elle est de 39 % chez les moins de 45 ans, mais passe à 62 % chez les 65 ans et plus.

Par contre, l'endettement était réparti plus également chez les jeunes, les personnes ayant fait des études postsecondaires et celles dont le revenu familial était d'au moins 50 000 \$ (qui détiennent une part importante de la dette impayée).

Le tableau 3 montre aussi que l'inégalité des niveaux d'endettement était plus marquée chez les propriétaires sans hypothèque et les locataires, même si les écarts observés entre ces deux groupes sont, par définition, dus en grande partie aux dettes de consommation.

Cela signifie que même si les locataires et les propriétaires-occupants sans hypothèque ne détenaient que 18 % de l'endettement total des ménages, la majeure partie de la dette était concentrée chez une proportion relativement faible du groupe.

Littératie financière

Une forte proportion de l'endettement total des ménages est le fait de personnes qui en sont aux stades accumulatifs de leur cycle de vie et/ou qui ont un

Tableau 3 Coefficients de Gini de l'endettement et du revenu avant impôt des ménages chez les débiteurs

	Dettes en cours	Revenu avant impôt
	Coefficient de Gini	
Total	0,611	0,372
Catégorie d'âge		
Moins de 45 ans	0,583	0,347
45 à 64 ans	0,614	0,382
65 ans et plus	0,739	0,439
Type de ménage		
Personnes seules	0,669	0,387
Couples mariés seulement	0,612	0,342
Couples mariés avec enfants et/ou d'autres membres de la famille	0,541	0,326
Parents seuls	0,628	0,479
Autres	0,710	0,394
Niveau de scolarité¹		
Pas d'études postsecondaires	0,635	0,382
Études postsecondaires non universitaires	0,602	0,339
Études postsecondaires universitaires	0,572	0,352
Revenu du ménage avant impôt		
Moins de 50 000 \$	0,691	0,220
De 50 000 \$ à 99 999 \$	0,553	0,113
100 000 \$ et plus	0,559	0,228
Région		
Atlantique	0,560	0,368
Québec	0,602	0,352
Ontario	0,589	0,364
Manitoba et Saskatchewan	0,585	0,349
Alberta	0,579	0,389
Colombie-Britannique	0,632	0,381
Mode d'occupation du logement¹		
Propriétaire sans hypothèque	0,747	0,408
Propriétaire avec hypothèque	0,485	0,329
Locataire	0,693	0,391

1. En sont exclues les personnes sur lesquelles on manque d'informations sur cette caractéristique.

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur les capacités financières, 2009.

revenu supérieur à la moyenne. Bien que les emprunts s'accordent avec un lissage du cycle de vie et devraient satisfaire aux normes des établissements prêteurs, on ignore jusqu'à quel point les emprunteurs tiennent compte des risques d'augmentation des taux d'intérêt, du déclin des prix du logement, des interruptions du

revenu ou à d'autres facteurs lorsqu'ils prennent des décisions d'emprunt. Dans une certaine mesure, ces risques peuvent être atténués par la littératie financière des emprunteurs puisque l'on s'attendrait à ce que les personnes plus financièrement capables comprennent mieux les risques associés à l'emprunt et la meilleure façon de les atténuer⁹.

La question de savoir si le degré de littératie financière est associé à des mesures de l'endettement a déjà été étudiée. Gerardi et coll. (2010) ont constaté qu'une plus faible littératie financière était associée à une plus forte probabilité de défauts de paiement et de forclusions (saisies hypothécaires) sur le marché immobilier américain. En se servant des données de l'ECCF, Hurst (2011) s'est intéressé au lien existant entre la littératie financière et plusieurs indicateurs d'insécurité financière, mais il n'a constaté qu'un faible lien entre les deux. Le présent document contribue à la littérature en examinant le lien entre les niveaux d'endettement des ménages et la littératie financière.

L'ECCF mesurait la littératie financière des répondants à l'enquête en posant une série de questions sur les pratiques et les principes financiers, questions qui peuvent servir à déterminer l'éventuelle corrélation entre la littératie financière et la présence, le type ou le montant de dettes (voir *Annexe* pour les questions et réponses). La cote de littératie financière correspond à la somme des réponses correctes à ces questions. En 2009, les personnes qui avaient une forme ou une autre de dette ont obtenu une note moyenne de 72 % au questionnaire financier, comparativement à une moyenne de 68 % chez les personnes non endettées (tableau 4). Ce score était plus élevé (76 % en moyenne) chez les personnes qui avaient une dette d'au moins 250 000 \$ (représentant environ 13 % des débiteurs), tandis qu'il était de l'ordre de 70 % dans le cas des personnes endettées pour moins de 50 000 \$.

Parce que ces questions ne comprennent qu'une méthode pour estimer les connaissances financières générales d'une personne, d'autres mesures de la littératie financière ont été envisagées. L'une des possibilités consistait à examiner la façon dont les répondants percevaient leurs propres connaissances financières. Environ la moitié des personnes qui devaient au moins 250 000 \$ se sont déclarées comme possédant de « bonnes » ou « très bonnes » connaissances en matière financière, comparativement à un peu plus d'un tiers chez les autres emprunteurs. Ces résultats, conjugués aux scores plus élevés enregistrés

Tableau 4 Littératie financière selon les catégories d'endettement des ménages

	Dettes des ménages						
	Pas de dette	Moins de 50 000 \$	De 50 000 \$ à 149 999 \$	De 150 000 \$ à 249 999 \$	De 250 000 \$ et plus	Tous les débiteurs	Toutes les personnes ¹
Littératie financière moyenne	68	70	73	74	76	72	71
	% de répartition des personnes						
Niveau des connaissances financières	100	100	100	100	100	100	100
Très bonne connaissance	6	6	6	5	9	6	6
Bonne connaissance	32	28	30	30	36	30	30
Connaissance élémentaire	40	46	48	48	41	46	44
Piètre connaissance	18	18	15	15	12	16	17
Non déclarée	5	2	2	2	3	2	3

1. Cela exclut les personnes qui n'ont pas répondu au module de l'ECCF sur l'endettement.
Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur les capacités financières, 2009.

chez les personnes ayant des montants de dette plus élevés, laissent croire qu'il existe une certaine corrélation entre un endettement plus élevé et une meilleure littératie financière.

Cela dit, le lien entre l'endettement et la littératie financière pourrait ne pas être aussi direct. Par exemple, il se peut que les hauts débiteurs (personnes qui doivent d'importants montants) possèdent davantage de connaissances financières du fait qu'ils ont tendance à avoir des revenus plus élevés (Keown, 2011). Dans toute étude du lien entre l'endettement du ménage et la littératie financière, on devrait donc faire entrer en ligne de compte d'autres facteurs susceptibles d'être corrélés aux connaissances financières¹⁰. À cette fin, on peut procéder à l'estimation d'un modèle Tobit, avec l'endettement du ménage comme variable dépendante et les variables de littératie financière comme variables indépendantes. L'un des avantages du modèle Tobit est qu'il permet de faire une estimation du résultat à l'intérieur d'un intervalle spécifié. Cet aspect est important, car la répartition de l'endettement est censurée à gauche (c.-à-d. que personne ne peut déclarer de montants « négatifs » de dette). Ainsi, le modèle Tobit tient compte du fait qu'une partie significative de la population est « censurée à gauche » (c.-à-d., les personnes sans dette). Tous les résultats sont exprimés en montants (en dollars) de dettes additionnelles qu'une personne contracterait si les variables indépendantes augmentaient d'une unité (ou, dans le cas de variables nominales, la variation des niveaux d'endettement par rapport à la catégorie de référence).

Lorsque seuls les scores financiers et les totaux de contrôle relatifs aux régions géographiques sont inclus dans le modèle (tableau 5, modèle 1), les estimations dénotent l'existence d'un lien entre l'endettement et la littératie financière dans la mesure où chaque augmentation d'unité dans la variable du score financier s'accompagnait d'une augmentation correspondante de 14 700 \$ de l'endettement. Cependant, lorsque le revenu du ménage était inclus comme variable, ce lien s'amenuisait (modèle 2), donnant lieu à une augmentation correspondante de l'endettement de 9 100 \$ pour chaque point additionnel de la variable du score financier. Lorsque toutes les variables de contrôle sont incluses (modèle 3), la corrélation entre les scores de connaissances financières et la dette s'amenuisait plus encore, donnant lieu à une augmentation correspondante de l'endettement de 5 100 \$ par point additionnel¹¹.

En fait, d'autres variables comportaient aussi une forte corrélation avec un niveau d'endettement plus élevé. Les variables de la propriété du domicile et du revenu du ménage ont toutes deux été associées à des niveaux plus élevés d'endettement. On a estimé que la dette des propriétaires-occupants était supérieure de 100 000 \$ à celle des locataires; de la même façon, le niveau d'endettement des personnes dont le revenu du ménage était égal ou supérieur à 100 000 \$ dépassait de près de 60 000 \$ celui des personnes ayant un revenu du ménage inférieur à 50 000 \$. On a aussi constaté une corrélation avec des niveaux d'endettement plus élevés chez les personnes plus jeunes, les

Tableau 5 Résultats de l'estimation d'un modèle Tobit de l'endettement des ménages¹

	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4
			\$	
Score financier	14 700	9 100	5 100	...
Connaissances financières autoévaluées				
Piètre connaissance	réf.
Connaissance élémentaire	8 600
Bonne connaissance	16 400
Très bonne connaissance	29 100
Revenu du ménage				
Moins de 50 000 \$...	réf.	réf.	réf.
50 000 \$ à 99 999 \$...	86 000	18 400	18 400
100 000 \$ et plus	...	157 200	59 500	61 500
Sexe				
Hommes	15 300	16 100
Femmes	réf.	réf.
Catégorie d'âge				
18 à 44 ans	51 800	52 100
45 à 64 ans	réf.	réf.
65 ans et plus	-66 100	-71 300
Niveau de scolarité				
Sans diplôme d'études secondaires	réf.	réf.
Diplôme d'études secondaires	9 600	14 100
Études postsecondaires partielles/métier/diplôme	26 000	32 600
Diplôme universitaire	26 200	35 200
Type de ménage				
Personne seule	-52 700	-50 800
Couples mariés/en union de fait sans enfants ou pas d'enfant de moins de 25 ans	-36 900	-37 000
Couples mariés/en union de fait dont l'enfant le plus jeune a moins de 25 ans	réf.	réf.
Parents seuls	2 700	5 400
Autres	-69 800	-74 800
Statut d'immigration				
Né au Canada	réf.	réf.
A immigré avant 1999	23 400	20 200
A immigré entre 1999 et 2009	33 700	26 100
Statut d'emploi				
Employé	réf.	réf.
Retraité	-92 600	-95 000
Autres	-36 800	-36 300
Mode d'occupation du logement				
Locataire	réf.	réf.
Propriétaire	99 900	102 400

1. Variable dépendante : dette totale du ménage. Le coefficient indique la différence de la dette entre le groupe de référence (réf.) et une caractéristique donnée d'une catégorie. Toutes les différences étaient significativement différentes au niveau de 0,01 à l'exception de celles ayant rapport aux « parents seuls » dans le modèle 3.

Note : Tous les modèles sont également contrôlés pour les différences provinciales.

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur les capacités financières, 2009.

immigrants récents, les gens hautement scolarisés et le niveaux d'endettement moins élevés chez les personnes plus âgées, les retraités et les personnes faisant partie de familles sans enfants¹².

Nous avons estimé un autre modèle en nous servant des variables des connaissances financières autoévaluées plutôt que des scores du questionnaire financier (tableau 5, modèle 4). À l'instar des estimations obtenues au moyen des résultats au questionnaire, ce modèle a révélé une relation positive entre l'endettement d'une personne et la propre évaluation qu'elle fait de ses connaissances financières. Le montant de la dette était plus élevé chez les personnes qui disaient posséder de bonnes connaissances en gestion des finances du ménage que chez celles qui se déclaraient moins compétentes en la matière. Par exemple, le niveau d'endettement des personnes qui disaient posséder de « très bonnes connaissances » était supérieur de 29 100 \$ à celui des personnes qui se déclaraient pas très familières de ces questions. Les résultats étaient très semblables à ceux du modèle 3 pour ce qui est des autres variables.

Perceptions et attitudes en matière financière

L'ECCF comportait aussi des questions visant à mesurer les perceptions et attitudes des Canadiens en matière financière (tableau 6). On demandait notamment au répondant s'il se considérait comme « bon » ou « très bon » pour ce qui est de faire le suivi de son argent, de joindre les deux bouts, de magasiner afin d'obtenir les meilleurs produits financiers et de se tenir au courant des questions financières. On demandait aussi aux répondants s'ils souscrivaient à une série d'énoncés destinés à mesurer leur intérêt et leur attitude à l'égard des affaires financières. Enfin, on leur demandait s'ils avaient reçu des conseils en matière financière et s'ils avaient déjà pris une décision financière qu'ils ont regrettée par la suite.

Les emprunteurs ayant les niveaux d'endettement du ménage les plus élevés (au moins 250 000 \$ de dettes) étaient plus susceptibles de se déclarer bons ou très bons pour ce qui est de « magasiner afin d'obtenir le meilleur produit financier » (comme un prêt ou une prime d'assurance) et de « se tenir au courant des questions financières ». Ils étaient également plus susceptibles de répondre « j'aime m'occuper des questions financières », « j'ai une bonne idée du type de produit

financier dont j'ai besoin », « j'en connais assez sur les investissements pour choisir ceux qui sont les plus adaptés à ma situation » et « je fais toujours des recherches approfondies sur mes choix avant de prendre une décision de nature financière » – ce qui indique que des niveaux élevés d'endettement peuvent être associés à un intérêt accru pour les finances. D'un autre côté, 58 % des personnes ayant une dette de ménage d'au moins 250 000 \$ ont aussi déclaré qu'elles avaient pris une décision financière qu'elles ont ultérieurement regrettée, comparativement à une proportion de 45 % chez ceux dont l'endettement du ménage est inférieur à 50 000 \$ et de 36 % chez les personnes sans aucune dette.

Au chapitre des conseils en matière financière, les personnes ayant une dette d'au moins 250 000 \$ étaient également plus susceptibles de solliciter des conseils sur des produits financiers concernant la planification des études et des enfants (18 % par rapport à 8 % de ceux dont la dette est inférieure à 50 000 \$), les assurances (27 % contre 15 %), la planification fiscale (23 % contre 11 %) et la planification financière générale (37 % contre 24 %). Elles étaient aussi moins susceptibles de déclarer qu'elles n'avaient pas du tout cherché à obtenir des conseils, quoique 40 % d'entre elles aient dit n'avoir pas reçu de conseils (comparativement à 63 % chez les non-débiteurs).

Les attitudes financières pourraient aussi être corrélées à d'autres caractéristiques sociodémographiques. Des modèles logit ont été estimés pour étudier le lien entre l'endettement et des variables clés relatives à l'attitude financière : si les répondants avaient regretté certaines décisions qu'ils avaient prises et s'ils avaient reçu des conseils d'ordre financier (données non présentées). Il ressort des résultats descriptifs qu'un niveau plus élevé d'endettement est associé à une plus forte propension à recevoir des conseils en matière financière et à une probabilité plus élevée de regretter des décisions financières – même lorsqu'on faisait entrer en ligne de compte d'autres variables (comme le revenu du ménage et le niveau d'instruction).

Conclusion

Les augmentations observées depuis les années 1980 dans les fardeaux agrégés de la dette des ménages ont ravivé l'intérêt pour l'endettement des ménages et signalé les risques qu'une hausse des taux d'intérêt ou une chute du prix des actifs pose à la santé financière

Tableau 6 Pourcentage des répondants totaux selon les caractéristiques des variables financières

	Dette des ménages						Tous les débiteurs	Toutes les personnes ¹
	Pas de dette	Moins de 50 000 \$	De 50 000 \$ à 149 999 \$	De 150 000 \$ à 249 999 \$	De 250 000 \$ et plus	%		
Bon ou très bon pour...								
Faire le suivi de mon argent	72	66	69	67	68	67	69	
Joindre les deux bouts	82	75	77	77	80	77	78	
Magasiner afin d'obtenir le meilleur produit financier	59	61	65	66	69	64	62	
Me tenir au courant des questions financières	51	44	48	48	55	47	49	
D'accord avec les énoncés suivants								
J'aime m'occuper des questions financières	43	39	43	45	49	42	42	
Je fais confiance aux conseillers professionnels	52	60	62	62	59	61	58	
J'obtiens des conseils de mes amis et de ma famille	40	47	43	47	45	46	44	
J'ai une bonne idée des produits financiers dont j'ai besoin	76	72	74	73	78	74	74	
Je surveille de très près mes affaires financières	83	82	82	82	84	82	82	
J'en connais assez sur les investissements pour faire les bons choix	58	49	54	53	61	53	54	
Je fais toujours des recherches approfondies sur mes choix	73	71	72	74	78	73	73	
A regretté une décision financière	36	45	50	50	58	49	45	
Obtenu des conseils financiers pour...								
Planification de la retraite	17	21	29	29	30	25	23	
Planification des études des enfants	3	8	12	14	18	12	9	
Planification successorale	6	5	7	9	12	7	7	
Assurances	8	15	19	25	27	19	15	
Planification fiscale	10	11	16	17	23	15	13	
Planification financière générale	22	24	30	31	37	29	26	
Pas utilisé de conseils	63	55	48	44	40	50	54	

1. Cela exclut les personnes qui n'ont pas répondu au module de l'ECCF sur l'endettement.
Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur les capacités financières, 2009.

des ménages. Dans ce contexte, la compréhension des caractéristiques des emprunteurs, en particulier ceux dont le niveau d'endettement est élevé, facilite une meilleure définition des risques pour le secteur des ménages. En particulier, étant donné que le fait de s'endetter suppose souvent que l'on fasse une série de choix, il est important de déterminer si les personnes ayant un haut niveau d'endettement ont un niveau correspondant de littératie financière.

Comme il ressort d'études antérieures, l'incidence et le niveau de l'endettement des ménages sont plus élevés chez certains groupes de la population, soit les jeunes propriétaires de leur maison, les jeunes familles avec enfants, les gens plus instruits et les personnes dont le revenu du ménage est plus élevé. De fait, plus de 60 % de la dette des ménages était imputable aux moins de 45 ans, et près de la moitié aux couples avec enfants.

Toutefois, l'endettement n'était pas réparti de façon égale à l'intérieur de ces groupes. Bien que les populations jugées plus économiquement vulnérables, comme les gens moins instruits, les personnes vivant seules et les locataires, entraînent pour une plus faible proportion dans la dette totale des ménages, leur endettement était plus inégalement distribué. Cette réalité coïncide avec les résultats de recherches antérieures qui ont montré que ces groupes étaient plus susceptibles de connaître une insécurité financière (Hurst, 2011). À l'inverse, l'endettement était plus uniformément réparti chez les gens plus instruits, les couples avec enfants, les personnes au revenu de ménage plus élevé et les débiteurs hypothécaires.

Bien que les précédents travaux aient relevé peu d'éléments de preuve de l'existence d'un lien entre les ratios d'endettement et la littératie financière (Hurst, 2011), la présente étude a révélé que les variables tant de la littératie financière que des connaissances financières autoévaluées étaient associées à des niveaux d'endettement plus élevés en valeur absolue, même lorsqu'on fait intervenir d'autres caractéristiques. Cependant, d'autres caractéristiques, comme le fait d'être propriétaire de son logement et le revenu du ménage, sont également étroitement associées à des fardeaux de dette plus lourds. Outre la possession de meilleures connaissances financières, les personnes dont la dette du ménage est plus importante (que l'on a définies comme celles qui devaient plus de 250 000 \$) étaient plus susceptibles de se percevoir comme de bons gestionnaires financiers et étaient plus enclines que les autres à solliciter des conseils sur un éventail de questions financières.

Perspective

■ Notes

1. Pour connaître d'autres définitions de la littératie financière utilisées dans les études et travaux récemment publiés, voir Remund (2010). Également, le numéro d'octobre 2011 de la revue britannique *Journal of Pension Economics and Finance* renferme des articles traitant de la littératie financière dans un certain nombre de pays.
2. Cette moyenne coïncide avec les estimations que l'on trouve dans d'autres rapports (Sauvé, 2011).
3. Marshall (2011) constate aussi des niveaux plus élevés d'endettement chez les personnes âgées à revenu élevé. Des niveaux plus élevés de biens donnés en garantie et des conditions d'octroi de prêt plus favorables pourraient aussi influencer sur les pratiques d'emprunt des ménages à revenu élevé.
4. Chez les propriétaires sans hypothèque, l'endettement était surtout constitué de marges de crédit et de soldes de cartes de crédit.
5. Tous n'ont pas un accès égal aux marchés du crédit, puisque les établissements prêteurs rationnent le crédit. Cela explique aussi en partie pourquoi les locataires et groupes à plus faible revenu sont moins endettés que les autres.
6. L'ECCF de 2009 recueillait de l'information sur l'endettement, mais pas sur le montant des dettes en cours relatives aux six types de dettes de consommation susmentionnés.
7. Un coefficient de Gini est une mesure de dispersion statistique que l'on utilise généralement pour estimer l'inégalité d'une répartition. La valeur du coefficient de Gini est toujours comprise entre 0 et 1. Une valeur qui se rapproche de 1 dénote une concentration plus élevée (inégalité plus marquée). Comme le coefficient de Gini n'est pas corrélé à la valeur de la variable d'intérêt, on peut s'en servir pour comparer la dispersion de l'endettement des ménages par rapport à leur revenu.
8. Dans le même ordre d'idée, Hurst (2011) a constaté que les personnes de ces catégories étaient plus susceptibles d'avoir un ratio total du service de la dette plus élevé, un ratio plus élevé de la dette par rapport au revenu du ménage avant impôt et un ratio plus élevé de la dette sur l'actif, même après la prise en compte de toutes les autres caractéristiques socioéconomiques. Hurst a limité sa population aux moins de 65 ans.
9. Voir ministère des Finances du Canada (2010) pour une discussion de l'importance de la littératie financière.
10. En outre, il est possible qu'il y ait un lien de cause à effet entre l'endettement et la littératie financière, mais on ne sait pas clairement dans quelle direction va ce lien. Il se peut que l'endettement motive les emprunteurs à en apprendre davantage au sujet de leurs finances, mais il se peut aussi que de meilleures capacités financières puissent influencer sur le type ou le niveau des dettes. Dans le présent article, nous ne tentons pas de tirer de conclusions quant à un éventuel lien de cause à effet; nous nous concentrons sur les corrélations.

Annexe : Questionnaire de l'ECCF portant sur les connaissances financières

L'une des caractéristiques uniques de l'Enquête canadienne sur les capacités financières est la série de 14 questions qui ont été conçues pour évaluer les connaissances des répondants concernant les pratiques et les principes financiers. Les questions et les réponses sont les suivantes :

1. **Si le taux d'inflation est de 5 % et que le taux d'intérêt versé sur vos épargnes est de 3 %, est-ce que vos épargnes auront au moins le même pouvoir d'achat dans un an?**
 - a) Oui
 - b) Non
2. **Un rapport de solvabilité est ...?**
 - a) Une liste de vos avoirs et dettes
 - b) Un relevé mensuel de votre carte de crédit
 - c) Un historique des prêts et des remboursements
 - d) Une ligne de crédit dans une institution financière
3. **Qui assure vos actions sur le marché boursier?**
 - a) La Société d'assurance-dépôts du Canada
 - b) La Commission des valeurs mobilières
 - c) La Banque du Canada
 - d) Personne
4. **Vrai ou faux...**
Avec l'affichage du prix à l'unité dans une épicerie, vous pouvez facilement comparer le prix de toute marque et de toute taille d'emballage.
 - a) Vrai
 - b) Faux
5. **Si chacune des personnes ci-dessous gagnait à peu près le même salaire net, laquelle aurait besoin de la meilleure couverture d'assurance-vie?**
 - a) Une jeune femme célibataire avec deux jeunes enfants
 - b) Une jeune femme célibataire sans enfants
 - c) Un homme âgé retraité, marié à une femme également retraitée
 - d) Un jeune homme marié sans enfants
6. **Si vous avez un compte d'épargne dans une banque, lequel des énoncés suivants concernant l'intérêt versé sur ce compte serait exact?**
 - a) La taxe de vente peut être perçue sur l'intérêt que vous gagnez
 - b) Vous ne pouvez pas recevoir d'intérêt avant votre 18^e anniversaire
 - c) Les gains faits sur les comptes d'épargne ne sont pas imposables
 - d) L'intérêt versé peut être imposé si votre revenu est assez élevé
7. **L'inflation peut causer divers désagréments. Quel groupe de personnes éprouverait les pires difficultés si l'inflation se maintenait pendant plusieurs années à un taux élevé?**
 - a) Les jeunes couples de travailleurs sans enfants
 - b) Les jeunes couples de travailleurs qui ont des enfants
 - c) Les couples de travailleurs plus âgés qui épargnent en vue de leur retraite
 - d) Les personnes âgées qui vivent avec un revenu de retraite fixe
8. **Linda a épargné 12 000 \$ pour ses études universitaires en travaillant à temps partiel. Elle prévoit débiter l'université l'année prochaine et elle a besoin de tout l'argent qu'elle a épargné. Lequel des énoncés parmi la liste suivante est le plus sûr pour y investir l'argent destiné à ses études universitaires?**
 - a) Obligations de sociétés
 - b) Fonds commun de placement
 - c) Compte d'épargne dans une banque
 - d) Coffre-fort à la maison
 - e) Actions
9. **Lequel des types d'investissement suivants protégerait le mieux le pouvoir d'achat des épargnes d'une famille en cas d'une hausse soudaine de l'inflation?**
 - a) Une obligation de sociétés de 25 ans
 - b) Une maison financée par une hypothèque à taux fixe
 - c) Une obligation de sociétés de 10 ans
 - d) Un certificat de placement dans une banque
10. **Dans quelles circonstances serait-il financièrement avantageux d'emprunter de l'argent pour acheter un article aujourd'hui et de rembourser cet emprunt avec un revenu futur?**
 - a) Lorsque l'article tombe en vente
 - b) Lorsque l'intérêt sur le prêt est supérieur à l'intérêt obtenu sur un compte d'épargne
 - c) Lorsque l'article acheté à crédit permet d'obtenir un emploi beaucoup mieux rémunéré
 - d) Il est toujours plus avantageux d'emprunter de l'argent pour acheter un article aujourd'hui et de rembourser cet emprunt avec un revenu futur
11. **Lequel des énoncés suivants concernant la carte de débit (ou guichet automatique bancaire) est inexact?**
 - a) Vous pouvez obtenir sans frais de l'argent partout dans le monde
 - b) Vous devez avoir un compte de banque pour posséder une carte de débit
 - c) Généralement, vous pouvez obtenir de l'argent 24 heures sur 24
 - d) Généralement, vous pouvez obtenir des renseignements sur votre solde bancaire à un guichet automatique
12. **Laquelle des situations suivantes peut nuire à votre cote de crédit?**
 - a) Faire des paiements en retard sur un prêt ou une dette
 - b) Rester dans le même emploi trop longtemps
 - c) Demeurer dans le même secteur trop longtemps
 - d) Utiliser fréquemment une carte de crédit pour des achats
13. **Qu'est-ce qui peut affecter le montant d'intérêts que vous payez sur un prêt?**
 - a) Votre cote de crédit
 - b) La valeur du prêt
 - c) La période de temps que vous prenez pour rembourser le prêt
 - d) Toutes ces réponses

Annexe Jeu-questionnaire de l'ECCF portant sur les connaissances financières (fin)

14. Laquelle des options suivantes vous aidera à réduire le coût d'une maison?

- a) Rembourser l'hypothèque sur une longue période de temps
- b) Accepter de payer le taux d'intérêt actuel sur l'hypothèque pour le plus d'années possible
- c) Déposer une plus grande mise de fonds au moment de l'achat
- d) Déposer une plus petite mise de fonds au moment de l'achat

Clé de correction

1) b	4) a	7) d	10) c	13) d
2) c	5) a	8) c	11) a	14) c
3) d	6) c et d	9) b	12) a	

Le tableau 7 illustre la proportion des répondants ayant correctement répondu aux questions dans leur catégorie d'endettement.

Pour certaines de ces 14 questions, les différences entre catégories de niveau d'endettement n'étaient pas très importantes, mais les écarts étaient plus marqués pour d'autres catégories. Par exemple, 56 % des personnes faisant partie de la catégorie du niveau d'endettement le plus élevé (au moins 250 000 \$) ont répondu correctement à la question 2 sur le rapport de solvabilité, comparativement à 46 % des répondants rangés dans la catégorie d'endettement la plus basse (moins de 50 000 \$). La question 7 sur l'inflation a aussi révélé des écarts relativement importants dans les proportions de bonnes réponses données par les groupes du plus fort et du moindre niveau d'endettement (63 % et 53 % respectivement), tout comme la question 11 sur les guichets automatiques bancaires (84 % contre 73 %). Parmi les autres questions où l'on a observé des différences significatives entre ceux ayant un niveau d'endettement plus élevé et ceux dont le niveau d'endettement est moins élevé, mentionnons la question 3 sur l'assurance des actions sur le marché boursier, la question 8 sur la sécurité des placements, la question 9 sur les options de protection contre la perte de pouvoir d'achat et la question 13 sur les facteurs influant sur les taux d'intérêt d'un prêt. Dans tous les cas, ceux ayant un niveau d'endettement élevé ont mieux fait que ceux ayant un niveau d'endettement plus faible. On peut trouver davantage d'information sur les questions de l'ECCF traitant des capacités financières dans McKay (2011).

Tableau 7 Pourcentage des personnes ayant correctement répondu aux questions du questionnaire financier

Question	Dettes des ménages						Toutes les personnes ¹
	Pas de dette	Moins de 50 000 \$	50 000 \$ à 149 999 \$	150 000 \$ à 249 999 \$	250 000 \$ et plus	Tous les débiteurs	
				%			
1	60	67	72	70	73	69	66
2	29	46	51	53	56	49	42
3	32	34	36	38	42	36	35
4	66	71	73	76	77	73	71
5	71	77	83	80	79	80	77
6	55	60	67	63	65	63	60
7	48	53	57	60	63	57	54
8	57	64	65	67	71	66	63
9	31	39	42	46	47	42	38
10	19	27	32	31	29	29	26
11	55	73	79	79	84	77	69
12	77	90	93	93	92	92	87
13	59	69	74	76	76	72	68
14	76	88	92	91	91	90	85

1. Cela exclut les personnes qui n'ont pas répondu au module de l'ECCF sur l'endettement. Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur les capacités financières (ECCF), 2009.

11. Un examinateur a fait remarquer que les questions 9 et 10 du questionnaire sur les connaissances financières pouvaient comporter plus d'une réponse correcte. Nous avons procédé à des estimations au moyen d'autres modèles en recalculant le score financier de deux façons : 1) en intégrant plusieurs réponses correctes à ces deux questions et 2) en excluant ces deux questions. Les conclusions n'ont pas changé.
12. On a également recouru à des modèles dans lesquels on a calculé les estimations en se servant des quartiles plutôt que des valeurs numériques des scores financiers ainsi que de quartiles de revenus plutôt que des trois groupes. Les conclusions n'ont pas changé.

■ Documents consultés

- BRIGHTON, J.W., et J.A. CONNIDIS. 1982. *Les faillis-consommateurs au Canada*. Ottawa, Direction générale de l'analyse des politiques, de la recherche et de la liaison, Consommation et corporations Canada, 142 p.
- BROWNING, Martin, et Thomas F. CROSSLEY. 2001. « The life-cycle model of consumption and saving », *The Journal of Economic Perspectives*, vol. 15, n° 3, été, p. 3 à 22, <http://pubs.aeaweb.org/doi/pdfplus/10.1257/jep.15.3.3> (site consulté le 2 mars 2012).
- CHAWLA, Raj K. 2011. « La répartition de la dette hypothécaire au Canada », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 23, n° 2, été, n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, p. 1 à 13, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2011002/pdf/11429-fra.pdf> (site consulté le 2 mars 2012).
- FRIEDMAN, Milton. 1957. *A Theory of the Consumption Function*, Princeton, New Jersey, Princeton University Press, 259 p.
- GERARDI, Kristopher, Lorenz GOETTE et Stephan MEIER. 2010. *Financial Literacy and Subprime Mortgage Delinquency: Evidence from a Survey Matched to Administrative Data*, Federal Reserve Bank of Atlanta Working Paper Series, document de travail 2010-10, avril, Federal Reserve Bank of Atlanta, 54 p., <http://www.frbatlanta.org/documents/pubs/wp/wp1010.pdf> (site consulté le 2 mars 2012).
- HURST, Matt. 2011. « Endettement et types de familles au Canada », *Tendances sociales canadiennes*, n° 91, été, n° 11-008-X au catalogue de Statistique Canada, p. 42 à 52, <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2011001/article/11430-fra.pdf> (site consulté le 2 mars 2012).
- KEOWN, Leslie-Anne. 2011. « Les connaissances financières des Canadiens », *Tendances sociales canadiennes*, n° 91, été, n° 11-008-X au catalogue de Statistique Canada, <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2011001/article/11413-fra.htm> (site consulté le 2 mars 2012).
- MARSHALL, Katherine. 2011. « Prendre sa retraite avec des dettes », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 23, n° 2, été, produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, p. 1 à 13, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2011002/pdf/11428-fra.pdf> (site consulté le 2 mars 2012).
- MCKAY, Stephen. 2011. *Comprendre la capacité financière au Canada : analyse des résultats de l'Enquête canadienne sur les capacités financières*, Document de recherche préparé pour le Groupe de travail sur la littératie financière, Université de Birmingham, Royaume-Uni, 51 p., http://publications.gc.ca/collections/collection_2011/fin/F2-213-2011-fra.pdf (site consulté le 2 mars 2012).
- MINISTÈRE DES FINANCES DU CANADA. 2010. *Les Canadiens et leur argent : pour bâtir un avenir financier plus prometteur*, Rapport de recommandations sur la littératie financière, n° F2-198/2011F-PDF au catalogue, Ottawa, Groupe de travail sur la littératie financière, ministère des Finances du Canada, 112 p., http://publications.gc.ca/collections/collection_2011/fin/F2-198-2011-fra.pdf (site consulté le 2 mars 2012).
- MODIGLIANI, Franco, et Richard BRUMBERG. 1954. « Utility analysis and the consumption function: An interpretation of cross-section data », *Post-Keynesian Economics*, Kenneth K. Kurihara (ed.), New Brunswick, New Jersey, Rutgers University Press, p. 388 à 436.
- REMUND, David L. 2010. « Financial literacy explicated: The case for a clearer definition in an increasingly complex economy », *The Journal of Consumer Affairs*, vol. 44, n° 2, été, p. 276 à 295, <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1745-6606.2010.01169.x/pdf> (site consulté le 2 mars 2012).

SAUVÉ, Roger. 2011. *L'État actuel du budget de la famille canadienne : rapport 2010*, vol. 12, février, Ottawa, l'Institut Vanier de la famille, 48 p., <http://www.vifamily.ca/media/node/784/attachments/financefamiliale2010.pdf> (site consulté le 2 mars 2012).

SCHWARTZ, Saul. 1999. « The empirical dimensions of consumer bankruptcy: Results from a survey of Canadian bankrupts », *Osgoode Hall Law Journal*, vol. 37, n° 1 et 2, p. 83 à 125, http://www.ohlj.ca/archive/articles/37_12_schwartz_ed.pdf (site consulté le 2 mars 2012).

STATISTIQUE CANADA. 2011. « Tableau 2 : Indicateurs du secteur des ménages – Données non désaisonnalisées », Comptes du bilan national, *Le Quotidien*, le 13 décembre, n° 11-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/111213/t111213a2-fra.htm> (site consulté le 2 mars 2012).

SERVICES ÉCONOMIQUES TD. 2011. *Assessing the Financial Vulnerability of Households Across Canadian Regions*, Étude spéciale, 9 février, Toronto, 8 p., <http://www.td.com/document/PDF/economics/special/td-economics-special-db0211-householddebt.pdf> (site consulté le 2 mars 2012).

Nous vous invitons à nous faire part de vos impressions sur le contenu de *L'emploi et le revenu en perspective*. Toutes les observations sur les données seront les bienvenues; toutefois, pour être publiées, ces communications doivent être factuelles et analytiques. Nous encourageons les lecteurs à nous faire part de leurs travaux de recherche en cours et à nous signaler les nouvelles publications, les sources de données et les activités à venir concernant la main-d'œuvre et le revenu.

Statistique Canada se réserve le droit de sélectionner et de réviser les informations reçues avant de les publier. Toute correspondance, dans l'une ou l'autre des langues officielles, doit être adressée au Rédacteur en chef, *L'emploi et le revenu en perspective*, 170, promenade du Pré Tunney, 9^e étage, immeuble Jean-Talon, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6. Télécopieur : 613-951-2869. Courriel : perspective@statcan.gc.ca.

Enquête sur la population active : bilan de la fin de l'année 2011

Ted Wannell et Jeannine Usalcas

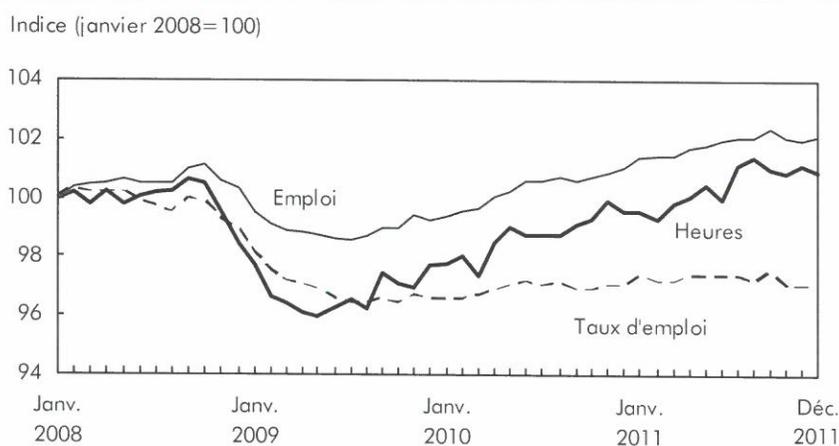
Un bon début d'année, mais une fin plus difficile

Le marché du travail a poursuivi sa remontée durant la majeure partie de 2011, mais a montré des signes d'essoufflement vers la fin de l'année (graphique A). L'emploi a progressé de 1,3 % de décembre 2010 à septembre 2011, puis a fléchi de 0,3 % avant de se redresser quelque peu en décembre 2011, ce qui s'est traduit par une croissance de 1,1 % sur 12 mois. Cette croissance représente une hausse nette de 190 000 travailleurs par rapport à décembre 2010, tous dans le travail à temps plein.

L'augmentation du nombre de personnes ayant trouvé un emploi au cours des trois premiers trimestres de 2011 a entraîné une baisse constante du taux de chômage, qui est passé de 7,6 % en décembre 2010 à 7,2 % en septembre 2011 — son plus bas niveau depuis décembre 2008. Le taux de chômage a augmenté de 0,3 point de pourcentage par la suite pour atteindre 7,5 % à la fin de l'année, juste sous le niveau enregistré en décembre 2010.

Malgré une augmentation de l'emploi au cours de l'année, le taux d'emploi est demeuré le même

Graphique A Lente reprise du taux d'emploi



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, janvier 2008 à décembre 2011, données désaisonnalisées.

qu'en décembre 2010, soit 61,7 %, le taux d'emploi croissant au même rythme que celui de la population (1,1 %).

Si l'emploi a dépassé le niveau atteint avant le ralentissement économique en janvier, le nombre d'heures effectivement travaillées n'a rattrapé tout le terrain perdu qu'en juillet. Le nombre d'heures effectivement travaillées a crû de 1,9 % de décembre à août, puis est resté à peu près inchangé jusqu'à la

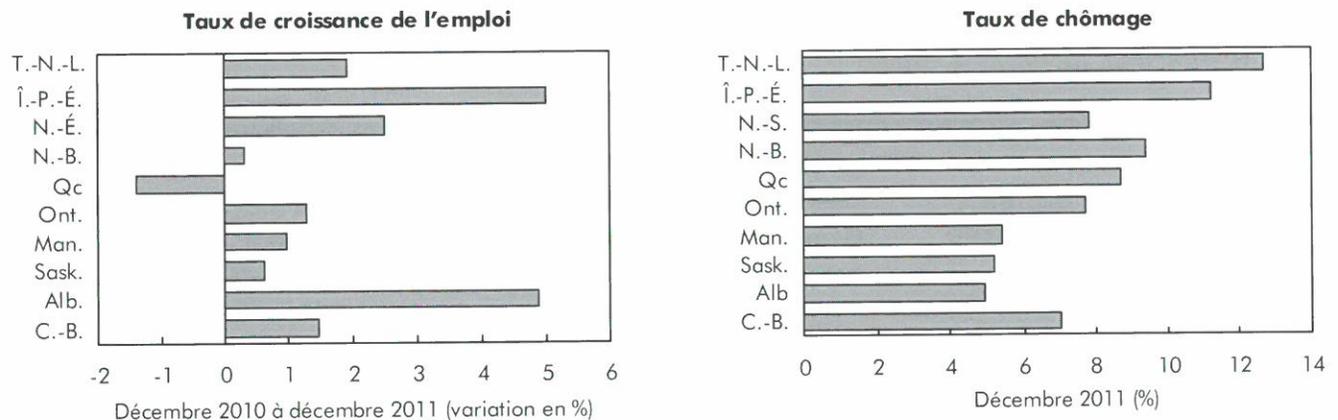
fin de l'année, les faibles hausses du nombre moyen d'heures travaillées par travailleur ayant neutralisé les faibles baisses de l'emploi.

L'Alberta est à l'origine de plus de la moitié de la création nette d'emplois

En 2011, l'emploi a progressé dans toutes les provinces, sauf au Québec (graphique B). En Alberta, le nombre de travailleurs a augmenté de près de 100 000, soit plus de la

Ted Wannell et Jeannine Usalcas sont au service de la Division de la statistique du travail. Ted Wannell peut être joint au 613-951-3546 ou à ted.wannell@statcan.gc.ca. Jeannine Usalcas peut être joint au 613-951-4720 ou à jeannine.usalcas@statcan.gc.ca.

Graphique B Plus de travail dans l'Est et l'Ouest, mais le chômage reste plus élevé à l'Est



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, décembre 2010 à décembre 2011, données désaisonnalisées.

moitié de la croissance nette de l'ensemble du pays. L'emploi a connu une hausse de 85 000 en Ontario et de 33 000 en Colombie-Britannique, mais s'est replié de 56 000 au Québec.

La région de l'Atlantique et les provinces de l'Ouest ont enregistré à peu près le même taux de croissance de l'emploi. Cependant, le taux de chômage est resté nettement plus élevé dans l'Atlantique que dans l'Ouest du pays, variant de sommets de 12,7 % à Terre-Neuve-et-Labrador et de 11,2 % à l'Île-du-Prince-Édouard à des creux de 5,2 % en Saskatchewan et de 4,9 % en Alberta.

L'effectif des 55 ans et plus augmente de 282 000 personnes et intensifie le vieillissement de la main-d'œuvre

Le vieillissement de la population continue de jouer un rôle moteur sur le marché du travail (tableau 1). Les plus grandes cohortes de la génération du baby-boom commencent à franchir le cap des 55 ans, ce qui concentre la croissance démographique dans un groupe présentant des taux d'activité plus faibles. Le vieillissement de la population aura donc un effet à la baisse sur le taux global d'activité à moins que le taux d'activité des 55 ans et plus n'augmente suffisamment pour neutraliser cet effet de composition. En fait, le taux

d'activité des Canadiens plus âgés a légèrement augmenté en 2011, cette hausse s'étant entièrement manifestée chez les femmes de ce groupe d'âge.

L'emploi a continué de progresser dans la population des 55 ans et plus, presque exclusivement en raison d'une augmentation d'environ 282 000 personnes dans ce groupe. Après 15 années de croissance, les taux d'emploi des hommes et des femmes de 55 ans et plus ont terminé l'année à peu près là où ils l'avaient commencé. Les baisses des taux d'emploi des hommes de 65 à 69 ans et des femmes de 60 à 64 ans ont atténué les faibles hausses observées dans les autres groupes de la population plus âgée.

La main-d'œuvre âgée de 25 à 54 ans augmente également

Le taux d'emploi des travailleurs dans la force de l'âge actif a augmenté, passant 80,6 % à 81,1 %, de décembre à décembre. Cette hausse s'est surtout manifestée chez les femmes dans la force de l'âge actif, le taux d'emploi de celles-ci ayant augmenté de 0,8 point de pourcentage, comparativement à 0,2 point de pourcentage pour les hommes. Dans les deux cas, les taux d'emploi sont restés sous les sommets antérieurs à la récession, d'environ 1 point pour les femmes et de 2,5 points pour les hommes.

Tableau 1 L'emploi selon certaines caractéristiques liées à l'activité sur le marché du travail

	Décembre 2010	Décembre 2011	Variation	
	en milliers		en milliers	en pourcentage
Emploi total¹	17 164,7	17 354,7	190,0	1,1
À temps plein	13 847,5	14 052,5	205,0	1,5
À temps partiel	3 317,2	3 302,2	-15,0	-0,5
Tranche d'âge et sexe¹				
Hommes	9 018,8	9 101,9	83,1	0,9
Femmes	8 145,9	8 252,8	106,9	1,3
Les deux sexes, 15 à 24 ans	2 464,0	2 444,9	-19,1	-0,8
Hommes, 25 à 54 ans	6 137,7	6 169,2	31,5	0,5
Femmes, 25 à 54 ans	5 554,2	5 627,5	73,3	1,3
Hommes, 55 ans et plus	1 651,4	1 706,3	54,9	3,3
Femmes, 55 ans et plus	1 357,4	1 406,7	49,3	3,6
Catégorie de travailleur¹				
Employés du secteur public	3 560,3	3 555,3	-5,0	-0,1
Employés du secteur privé	10 979,9	11 124,5	144,6	1,3
Travailleurs autonomes	2 624,6	2 674,9	50,3	1,9
Province¹				
Terre-Neuve-et-Labrador	222,9	227,2	4,3	1,9
Île-du-Prince-Édouard	69,9	73,4	3,5	5,0
Nouvelle-Écosse	447,1	458,4	11,3	2,5
Nouveau-Brunswick	353,4	354,5	1,1	0,3
Québec	3 961,9	3 906,0	-55,9	-1,4
Ontario	6 669,0	6 753,5	84,5	1,3
Manitoba	620,6	626,5	5,9	1,0
Saskatchewan	524,7	528,0	3,3	0,6
Alberta	2 033,9	2 133,2	99,3	4,9
Colombie-Britannique	2 261,3	2 293,9	32,6	1,4
Industries¹				
Secteur de la production de biens	3 787,1	3 793,9	6,8	0,2
Agriculture	297,9	306,3	8,4	2,8
Foresterie, pêche, mines, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	330,1	355,3	25,2	7,6
Services publics	147,8	133,8	-14,0	-9,5
Construction	1 229,1	1 264,9	35,8	2,9
Fabrication	1 782,2	1 733,6	-48,6	-2,7
Secteur des services	13 377,7	13 560,8	183,1	1,4
Commerce	2 668,7	2 662,1	-6,6	-0,2
Transport et entreposage	865,2	849,5	-15,7	-1,8
Finance, assurances, immobilier et location	1 085,8	1 052,3	-33,5	-3,1
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 272,8	1 352,3	79,5	6,2
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	677,2	661,0	-16,2	-2,4
Services d'enseignement	1 207,8	1 220,3	12,5	1,0
Soins de santé et assistance sociale	2 055,8	2 111,8	56,0	2,7
Information, culture et loisirs	769,2	772,6	3,4	0,4
Hébergement et services de restauration	1 054,9	1 120,3	65,4	6,2
Autres services	747,7	782,7	35,0	4,7
Administrations publiques	972,6	975,9	3,3	0,3
Professions¹				
Gestions	1 504,9	1 491,6	-13,3	-0,9
Affaires, finance et administration	3 129,4	3 099,3	-30,1	-1,0
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	1 256,5	1 273,3	16,8	1,3
Secteur de la santé	1 112,0	1 180,6	68,6	6,2

Tableau 1 L'emploi selon certaines caractéristiques liées à l'activité sur le marché du travail (fin)

	Décembre 2010	Décembre 2011	Variation	
	en milliers		en milliers	en pourcentage
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	1 616,3	1 590,4	-25,9	-1,6
Arts, culture, sports et loisirs	544,5	594,6	50,1	9,2
Ventes et services	4 131,6	4 155,2	23,6	0,6
Métiers, transport et machinerie	2 564,0	2 632,0	68,0	2,7
Professions propres au secteur primaire	510,7	514,6	3,9	0,8
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	794,9	823,0	28,1	3,5
Situation de l'emploi (employés seulement)²				
Permanent	12 659,5	12 748,3	88,8	0,7
Temporaire	1 802,7	1 849,4	46,7	2,6
Niveau de scolarité²				
Sans diplôme d'études secondaires	1 762,9	1 767,9	5,0	0,3
Études secondaires complétées/études postsecondaires partielles	4 689,5	4 796,9	107,4	2,3
Certificat ou diplôme postsecondaire	6 188,2	6 186,0	-2,2	0,0
Grade universitaire	4 446,7	4 521,0	74,3	1,7

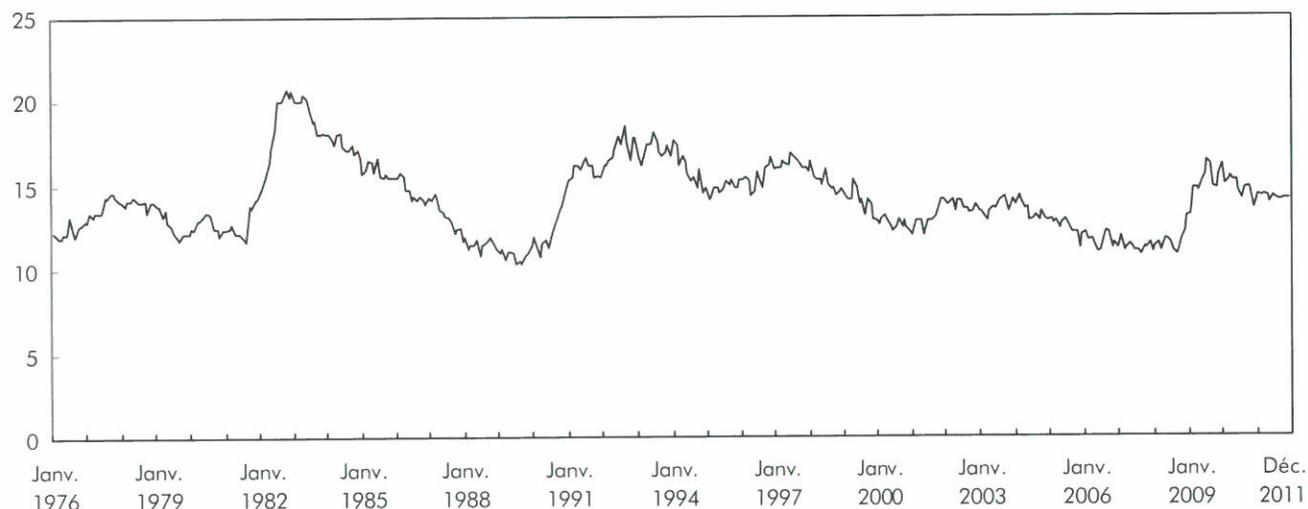
1. Données désaisonnalisées.

2. Données non-désaisonnalisées.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, décembre 2010 et décembre 2011.

Graphique C Taux de chômage élevé pour les jeunes, mais plus bas que durant la majeure partie des années 1990

Taux de chômage (%), de 15 à 24 ans



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, janvier 1976 à décembre 2011, données désaisonnalisées.

Source des données et définitions

L'Enquête sur la population active (EPA) est une enquête-ménage qui recueille chaque mois des données relatives à l'activité sur le marché du travail auprès de la population civile hors établissement institutionnel âgée de 15 ans et plus. L'enquête est menée auprès d'un échantillon rotatif d'environ 54 000 ménages, chaque ménage demeurant dans l'échantillon pendant six mois consécutifs.

Aux fins de l'EPA, la population en âge de travailler est divisée en trois catégories s'excluant mutuellement : les personnes occupées, les chômeurs et les inactifs. Le *Guide de l'Enquête sur la population active* (Statistique Canada, 2011) présente la liste complète des variables de l'EPA, ainsi que leur description.

Le taux d'emploi représente le nombre de personnes occupées exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus. Le taux d'emploi d'un groupe particulier (par exemple les jeunes de 15 à 24 ans) correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe exprimé en pourcentage de la population dans le même groupe.

Le taux de chômage représente le nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active. Le taux de chômage d'un groupe particulier correspond au nom-

bre de chômeurs dans ce groupe exprimé en pourcentage de la population active dans le même groupe.

Les fluctuations des séries chronologiques économiques sont causées par des mouvements saisonniers, cycliques et irréguliers. Une série désaisonnalisée est une série dont on a éliminé les effets des mouvements saisonniers. Les données mensuelles pour les immigrants, les Autochtones, les emplois selon le niveau de scolarité et les sous-groupes à trois chiffres des industries n'ont pas été désaisonnalisées. Toutes les autres données présentées dans cet article ont été désaisonnalisées.

La présente analyse s'appuie sur les estimations de l'emploi selon l'industrie définie par le code à deux chiffres du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord. Dans certains cas, l'analyse renvoie à des sous-catégories à trois chiffres qui respectent les lignes directrices relatives à la qualité des données à des fins de publication.

Les données présentées au niveau de deux chiffres ont été désaisonnalisées et sont représentées dans le texte par ^a et les données à trois chiffres non ajustées sont représentées par ^b.

La reprise plafonne chez les jeunes

Les jeunes ont beaucoup plus de terrain à reprendre pour atteindre le taux d'emploi antérieur à la récession. Leur taux d'emploi a diminué de 0,3 point de pourcentage au cours de l'année et reste plus de 5 points de pourcentage sous le sommet atteint avant la récession. Par conséquent, le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans a augmenté, passant de 14,0 % en décembre 2010 à 14,4 % en mars 2011, avant de redescendre à 14,1 % en décembre 2011 (graphique C). Le relâchement du marché du travail pour les jeunes a poussé ce groupe aux études : la proportion des jeunes de 15 à 24 ans faisant des études est passée de 59,8 % à l'automne 2008 à 61,8 % à l'automne 2011.

La persistance du chômage chez les jeunes après le ralentissement économique n'est pas sans précédent. Les niveaux actuels de chômage chez les jeunes sont semblables à ceux observés trois ans après le début de la récession des années 1980, mais restent bien en deçà des niveaux élevés de chômage affichés par les jeunes durant la majeure partie des années 1990.

Les taux d'activité et d'emploi des immigrants récents diminuent

Les taux d'emploi des immigrants reçus et des Canadiens nés au pays sont restés pratiquement inchangés

en 2011, de sorte que l'écart de 7 points de pourcentage en faveur des Canadiens nés au pays s'est maintenu (tableau 2). La tendance pour les immigrants varie selon le temps passé au Canada : le taux d'emploi des immigrants établis depuis plus de 10 ans a augmenté, alors qu'il a diminué dans le cas des immigrants arrivés plus récemment — surtout pour ceux qui sont au Canada depuis 5 ans ou moins. Toutefois, le taux d'activité de ces immigrants très récents a baissé davantage que leur taux d'emploi, si bien que le taux de chômage de ce groupe a reculé de 1,7 point de pourcentage.

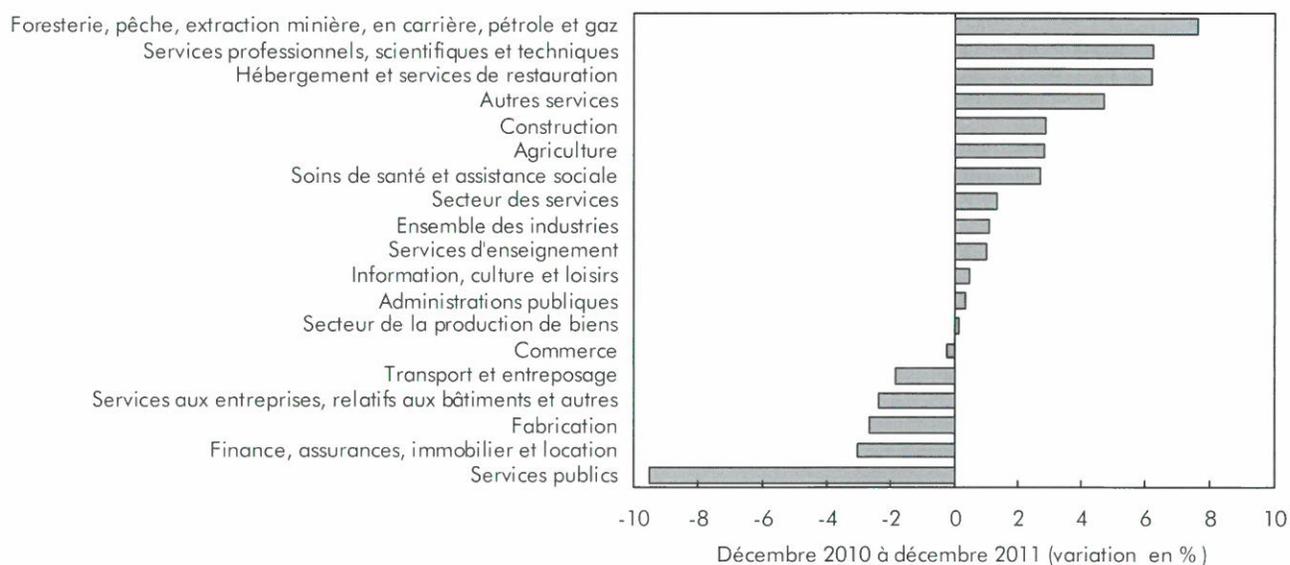
Les travailleurs autochtones se tirent mieux d'affaire en 2011 qu'au cours des deux années précédentes

En 2011, le taux d'emploi des Autochtones a augmenté de 2,7 points de pourcentage après avoir diminué de 5,6 points de pourcentage entre 2008 et 2010 (tableau 3). Les taux d'emploi ont progressé dans tous les groupes d'âge en 2011 sauf pour ceux âgés de 55 ans et plus, la plus forte hausse en chiffres absolus ayant été observée chez les Autochtones dans la force de l'âge actif. L'emploi a gagné du terrain tant chez les Autochtones des Premières nations vivant hors-réserve que chez les Métis au cours de l'année.

Tableau 2 Les immigrants et le marché de travail

	Décembre 2010	Décembre 2011	Variation	
	en milliers		en milliers	en pourcentage
Total d'emploi	17 132,9	17 330,1	197,2	1,2
Immigrants reçus	3 516,7	3 645,6	128,9	3,7
Immigrants reçus 5 ans et moins auparavant	496,1	466,2	-29,9	-6,0
Immigrants reçus plus de 5 ans à 10 ans auparavant	621,0	630,2	9,2	1,5
Immigrants reçus plus de 10 ans auparavant	2 399,6	2 549,2	149,6	6,2
Nés au Canada	13 360,3	13 377,6	17,3	0,1
Taux d'emploi	%		variation en point de pourcentage	
Total	61,7	61,7	0,0	...
Immigrants reçus	56,5	56,4	-0,1	...
Immigrants reçus 5 ans et moins auparavant	56,5	54,9	-1,6	...
Immigrants reçus plus de 5 ans à 10 ans auparavant	66,2	65,2	-1,0	...
Immigrants reçus plus de 10 ans auparavant	54,4	54,9	0,5	...
Nés au Canada	63,3	63,3	0,0	...
Disparité entre populations nées au Canada et immigrantes	6,8	6,9
Taux chômage				
Total	7,1	6,9	-0,2	...
Immigrants reçus	8,8	8,5	-0,3	...
Immigrants reçus 5 ans et moins auparavant	15,6	13,9	-1,7	...
Immigrants reçus plus de 5 ans à 10 ans auparavant	9,5	9,8	0,3	...
Immigrants reçus plus de 10 ans auparavant	7,0	7,1	0,1	...
Nées au Canada	6,7	6,4	-0,3	...
Disparité entre populations nées au Canada et immigrantes	-2,1	-2,1

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, décembre 2010 et décembre 2011, données non-désaisonnalisées.

Graphique D Importante variation de la croissance de l'emploi à travers les industries


Source : Enquête sur la population active, décembre 2010 à décembre 2011, données désaisonnalisées.

Tableau 3 Les Autochtones et le marché du travail

	Décembre					Variation de 2010 à 2011	
	2007	2008	2009	2010	2011	en milliers	variation en pourcentage
	en milliers						
Emploi, tous les groupes d'âge							
Total, tous les groupes d'âge	16 931,6	17 101,4	16 848,8	17 134,8	17 330,8	196,0	1,1
Population non autochtone	16 563,3	16 715,0	16 485,7	16 773,5	16 945,7	172,2	1,0
Population autochtone	368,3	386,4	363,0	361,3	385,1	23,8	6,6
Premières nations							
vivant hors-réserve	166,7	173,0	164,1	162,7	171,9	9,2	5,7
Métis	192,8	205,5	192,4	192,0	205,5	13,5	7,0
						variation en point de % 2010-2011	
Taux d'emploi			%				
Total, tous les groupes d'âge	63,5	63,2	61,4	61,7	61,7	0,0	...
Population non autochtone	63,6	63,3	61,5	61,8	61,8	0,0	...
Population autochtone	58,1	60,0	55,5	54,4	57,1	2,7	...
Premières nations							
vivant hors-réserve	53,9	55,2	51,6	50,5	52,7	2,2	...
Métis	62,1	64,9	59,2	58,5	61,4	2,9	...
Total, de 15 à 24 ans	58,0	57,6	53,1	53,1	53,5	0,4	...
Population non autochtone	58,4	57,8	53,5	53,4	53,7	0,3	...
Population autochtone	47,6	50,8	44,2	45,3	48,3	3,0	...
Premières nations							
vivant hors-réserve	42,2	42,4	38,4	38,3	43,3	5,0	...
Métis	54,3	59,8	51,2	52,4	53,5	1,1	...
Total, de 25 à 54 ans	82,6	82,4	80,6	80,9	81,4	0,5	...
Population non autochtone	82,9	82,7	81,0	81,3	81,7	0,4	...
Population autochtone	70,3	71,4	67,3	65,1	70,1	5,0	...
Premières nations							
vivant hors-réserve	64,7	66,0	62,6	61,5	63,8	2,3	...
Métis	75,8	77,0	71,8	69,3	76,4	7,1	...
Total, 55 ans et plus	32,5	32,8	33,2	34,4	34,2	-0,2	...
Population non autochtone	32,4	32,7	33,2	34,4	34,2	-0,2	...
Population autochtone	34,5	34,8	34,7	34,4	34,3	-0,1	...
Premières nations							
vivant hors-réserve	33,2	35,3	34,8	32,1	32,8	0,7	...
Métis	34,9	33,6	34,6	36,8	35,6	-1,2	...

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, décembre 2007 à décembre 2011, données non-désaisonnalisées.

Le secteur des services surpasse le secteur des biens

La croissance de l'emploi a considérablement varié selon l'industrie en 2011 (graphique D). Dans l'ensemble, la croissance de l'emploi a été plus forte dans le secteur des services (1,4 %)a que dans le secteur des biens (0,2 %)a, mais des signes de force et de faiblesse ont été constatés dans chacun des secteurs.

La plupart des niches de croissance dans le secteur des biens ont été notées dans les industries primaires. De décembre 2010 à décembre 2011, le nombre de travailleurs augmentaient dans les industries de l'extraction minière, pétrolière et gazière, cette hausse étant surtout attribuable à la vigueur de l'industrie pétrolière et gazière et de celle des activités de soutien.

Le nombre de travailleurs dans le secteur de la fabrication a diminué de 49 000^a entre décembre 2010 et décembre 2011, malgré les bons résultats obtenus dans certaines industries. L'emploi a progressé dans la fabrication de machines et l'industrie de la fabrication de matériel de transport.

Les emplois dans les industries manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre ont continué de disparaître en 2011. Les usines de textile et de produits textiles, la fabrication de vêtements, la fabrication de produits en cuir et de produits analogues, et la fabrication de meubles et de produits connexes ont toutes perdu de leurs effectifs au cours des douze mois suivants.

Les industries de produits chimiques, de produits en plastique et en caoutchouc et de produits minéraux non métalliques ont, elles aussi, connu une année difficile. L'emploi a également diminué dans l'industrie des produits informatiques et électroniques.

L'emploi dans la construction a progressé de 2,9 % (36 000)^a en 2011. En revanche, les services publics comptaient 9,5 %^a de travailleurs de moins en décembre 2011 qu'en décembre 2010.

Dans le secteur des services, les niches de croissance ont été notées dans deux sous-secteurs généralement associés à une rémunération plus élevée. Les services professionnels, scientifiques et techniques ont connu une hausse de 6,2 %^a au chapitre de l'emploi. L'emploi a progressé de 56 000^a dans le sous-secteur des soins de santé et de l'assistance sociale, les fortes hausses observées dans les services de soins ambulatoires et dans les services de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes ayant été tempérées par le repli de l'emploi dans l'assistance sociale.

Certains secteurs associés à une rémunération peu élevée ont aussi connu une forte croissance en 2011. Entre décembre 2010 et décembre 2011, l'emploi dans les services d'hébergement et de restauration a enregistré une hausse de 65 000^a, animée par une augmentation annuelle dans les services d'hébergement. Dans la même mouvance, le nombre de travailleurs a crû dans les ménages privés, représentant plus de la moitié de la progression nette de l'emploi dans le secteur des « autres services ».

Les autres grands sous-secteurs de services ont obtenu des résultats mitigés. Le commerce de détail, qui regroupe plus de 2,0 millions d'employés, comptait 19 000 travailleurs (0,9 %)^b de plus en 2011, cette

hausse étant le résultat net de tendances très variées au sein du secteur. Ainsi, l'emploi a connu une forte croissance dans les magasins de vêtements et d'accessoires vestimentaires ainsi que dans les magasins de produits de santé et de soins personnels, alors qu'il s'est considérablement replié dans les magasins de meubles et d'accessoires de maison de même que chez les détaillants hors magasin. Dans l'ensemble, les gains dans le commerce de détail ont été annulés par les pertes dans le secteur du commerce de gros, il y a donc eu peu de changement au cours de l'année.

L'emploi a progressé de 1,0 %^a dans les services d'enseignement, les hausses dans les universités et les autres établissements et services de soutien à l'enseignement ayant contrebalancé les baisses observées dans les établissements d'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire.

L'emploi dans les administrations publiques a peu bougé en 2011 (0,3 %)^a. En effet, la croissance de l'emploi dans les administrations publiques locales, municipales et régionales a neutralisé les baisses dans les administrations fédérale et provinciales. De même, le secteur de l'information, de la culture et des loisirs a enregistré une croissance de l'emploi de 0,4 %^a de décembre à décembre.

L'emploi s'est contracté de 3,1 %^a dans le secteur de la finance, des assurances et de l'immobilier entre décembre 2010 et décembre 2011, sous l'effet d'une perte dans le sous-secteur bancaire et dans les services de location et de location à bail. Le secteur du transport et de l'entreposage a également perdu un grand nombre d'emplois en 2011, les reculs s'étant répartis dans diverses industries. Cependant, des hausses de l'emploi dans ce secteur a aussi été observé principalement dans le transport par camion et l'entreposage.

L'emploi se replie pour certaines professions de col blancs

L'emploi a progressé dans la plupart des professions, mais a perdu du terrain dans les professions dans les sciences sociales, l'enseignement, l'administration publique et la religion; les professions des affaires et de la finance et de l'administration; et les professions de la gestion. Entre décembre 2010 et décembre 2011, l'emploi a reculé de 69 000 dans ces trois groupes de profession combinés.

Tableau 4 L'éducation et le marché du travail

	Total	Sans diplôme d'études secondaires	Études secondaires complétées	Études post- secondaires partielles	Certificat ou diplôme postsecondaire	Grade universitaire
en milliers						
Emploi						
Décembre 2010	17 087,2	1 762,9	3 298,2	1 391,3	6 188,2	4 446,7
Décembre 2011	17 271,7	1 767,9	3 527,3	1 269,6	6 186,0	4 521,0
Variation	184,5	5,0	229,1	-121,7	-2,2	74,3
%						
Taux d'emploi						
Décembre 2010	61,4	32,5	61,2	58,7	71,3	74,8
Décembre 2011	61,4	32,9	61,4	57,7	70,5	74,9
Variation	0,0	0,4	0,2	-1,0	-0,8	0,1
Taux de chômage						
Décembre 2010	7,0	14,5	7,8	7,9	5,8	4,6
Décembre 2011	6,9	14,3	7,3	8,4	5,9	4,2
Variation	-0,1	-0,2	-0,5	0,5	0,1	-0,4

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, décembre 2010 et décembre 2011, données non-désaisonnalisées.

Forte croissance de l'emploi dans les professions de la santé

À l'instar des tendances constatées dans l'industrie, l'emploi dans les professions de la santé a augmenté de 69 000 (6,2 %), et la croissance a été plus forte pour le personnel technique et le personnel de soutien que pour le personnel professionnel de la santé. En pourcentage, la croissance a été encore plus marquée dans les professions des arts, de la culture, des sports et des loisirs, l'emploi ayant crû de 9,2 % (50 000) de décembre à décembre. Les professions des sciences naturelles et appliquées et les professions apparentées (1,3 %) de même que les professions des ventes et des services (0,6 %) ont enregistré une croissance modérée de l'emploi.

Les effectifs des cols bleus augmentent

Les professions de cols bleus ont donné des signes de vigueur et ont été à l'origine de plus de la moitié de la création nette d'emplois en 2011. En chiffres absolus, les plus fortes hausses de l'emploi ont été signalées dans les professions des métiers, du transport et de la machinerie (68 000), et l'emploi a progressé de 3,5 % dans les professions de la transformation, de la fabrication et des services d'utilité publique. La croissance de l'emploi a été modérée dans les professions propres au secteur primaire.

Les diplômés du secondaire profitent d'une poussée de l'emploi, mais leur taux de chômage reste élevé

L'augmentation des emplois de cols bleus va de pair avec la poussée de l'emploi pour les personnes n'ayant qu'un diplôme d'études secondaires (tableau 4). Ces diplômés du secondaire occupaient 229 000 emplois de plus en décembre 2011 qu'en décembre 2010. L'emploi a également progressé de 74 000 chez les diplômés universitaires, mais a fortement baissé chez ceux qui n'ont pas terminé leurs études postsecondaires. Malgré la croissance de l'emploi chez les diplômés du secondaire, ce groupe affiche un taux d'emploi de 13,5 points de pourcentage inférieur à celui des diplômés universitaires et un taux de chômage de 3,1 points de pourcentage plus élevé.

Perspective

■ Document consulté

Statistique Canada. 2011. *Guide de l'Enquête sur la population active, n° 71-543-G* au catalogue de Statistique Canada, mars, Ottawa, <http://www.statcan.gc.ca/pub/71-543-g/71-543-g2011001-fra.htm> (consulté le 6 mars 2012).

Formation liée à l'emploi chez les travailleurs âgés

Jungwee Park

Tout au long de leur carrière, la formation permet aux travailleurs d'augmenter leur niveau de compétences et de mettre à niveau leurs connaissances afin d'accroître leurs possibilités d'avancement, améliorer leur sécurité d'emploi ou augmenter leur salaire (Kapsalis, 1998, et Cully et coll., 2000). Les employeurs offrent de la formation pour accroître la productivité ou le rendement des employés, atteindre des buts organisationnels et investir dans leurs travailleurs pour réussir dans un environnement d'affaires imprévisible (Belcourt et coll., 2000). Étant donné la tendance au report de la retraite (Carrière et Galarneau, 2011), la formation liée à l'emploi revêt de plus en plus d'importance pour les travailleurs âgés désireux de continuer à travailler, de même que pour les employeurs aux effectifs vieillissants.

Outre l'allongement de la carrière, plusieurs autres facteurs sous-tendent une hausse de la fréquence de la formation chez les travailleurs âgés. Certaines études ont cité la formation et le maintien en poste des travailleurs âgés comme solutions aux possibles pénuries de main-d'œuvre qualifiée dans certaines industries (Zeytinoglu et coll., 2007). D'autres font valoir que le nombre potentiellement plus faible d'années restantes en emploi des travailleurs âgés ne se traduit pas nécessairement par une durée d'emploi plus courte chez un même employeur puisque les taux de maintien en poste sont plus élevés pour les employés âgés (Robson, 2001). Au Canada, les taux de roulement les plus bas ont été enregistrés chez les travailleurs âgés (Picot et coll., 2001). Qui plus est, entre la fin des années 1980 et la fin des années 1990, la durée d'occupation d'un nouvel emploi par les 55 à 64 ans s'est accrue davantage que chez les travailleurs de toute autre tranche d'âge de 10 ans¹. Ainsi, les employés âgés et leurs employeurs pourraient disposer de plus de temps que par le passé pour récolter les fruits de la formation offerte ou en recouvrer les coûts.

Quoi qu'il en soit, la plupart des études font état d'un déclin de la fréquence de la formation avec l'âge (OCDE, 2006, et Cully et coll., 2000). Cela pourrait être lié à la perception d'obstacles à la formation chez les travailleurs âgés. En comparaison des travailleurs du principal groupe d'âge actif (les 25 à 54 ans), les travailleurs âgés sont proportionnellement beaucoup plus nombreux à percevoir des obstacles décisionnels les dissuadant de suivre des cours ou des programmes d'apprentissage liés à l'emploi. Ainsi, nombre d'entre eux ont pu ne pas suivre de formation liée à l'emploi par manque de confiance en soi, d'intérêt ou de motivation, même s'ils auraient souhaité ou nécessité une formation (voir *Obstacles aux possibilités de formation*).

Bien que l'âge soit un élément d'analyse de bien des études canadiennes, les travailleurs âgés en constituent rarement l'aspect central (Hurst, 2008; Zeytinoglu et coll., 2007; Underhill, 2006; et Knighton et coll., 2009). Lorsque l'âge est une variable prise en compte dans un modèle de la fréquence ou de l'intensité de la formation, il est présumé que les effets des autres caractéristiques sont les mêmes pour les travailleurs âgés ou plus jeunes. Ainsi, une analyse portant expressément sur les travailleurs âgés pourrait jeter de nouveaux éclairages sur le sujet.

L'Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et la formation (EASEF), menée le plus récemment en 2008, fournit des renseignements détaillés sur l'éducation des adultes, y compris la formation liée à l'emploi et la formation soutenue par l'employeur (voir *Source des données et définitions*). Le présent article traite tout spécialement de la population des employés adultes ayant occupé un emploi ou exploité une entreprise à un moment ou un autre de la période allant de juillet 2007 à juin 2008. Les employés âgés de 55 à 64 ans sont le principal groupe ciblé par la présente analyse. Pour examiner la formation liée à l'emploi chez les

Jungwee Park travaille à la Division de la statistique du travail. On peut le joindre au 613-951-4598 ou à jungwee.park@statcan.gc.ca

Obstacles aux possibilités de formation

Dans l'EASEF de 2008, on demandait aux répondants s'il y avait une formation qu'ils auraient souhaité recevoir, mais qu'ils n'ont pas suivie et s'il y avait une formation qu'ils auraient dû recevoir, mais qu'ils n'ont pas obtenue. Le besoin ou la volonté de suivre une formation peut être considéré comme l'indication d'une personne disposée ou prête à participer à une activité de formation (Knighton et coll., 2009). Dans cette section, les travailleurs âgés faisant partie des deux précédents groupes ont été réunis afin d'examiner les obstacles perçus à la formation liée à l'emploi. Nous abordons aussi les raisons pour lesquelles un travailleur ne suit pas de formation.

Trois principaux types d'obstacles à la participation à une formation liée à l'emploi ont été relevés, soit les obstacles liés à la situation, ceux liés aux établissements et ceux liés aux attitudes (ou obstacles psychologiques) (Sussman, 2002). Les obstacles liés à la situation sont associés aux circonstances de la vie à un moment donné —personne trop occupée au travail, contraintes financières, responsabilités familiales ou inaccessibilité des services de garde d'enfants, et problèmes de langue ou de santé. Les obstacles liés aux établissements consistent en des pratiques et des procédures établies qui excluent ou découragent la participation, comme des droits de scolarité élevés, des conditions préalables à l'admission, un nombre limité de cours offerts et des cours dispensés à des heures ou à des endroits peu pratiques pour le répondant. Les obstacles liés aux attitudes sont rattachés aux attitudes et opinions à l'égard de l'apprentissage ainsi qu'aux perceptions de l'apprenant (Cross, 1981).

Par rapport à la jeune population active, les employés âgés étaient moins susceptibles de percevoir la présence d'obstacles à l'accès à la formation. Environ 19 % des femmes et 13 % des hommes chez les employés âgés de 55 à 64 ans percevaient des obstacles à la formation liée à l'emploi (tableau 1). Ces proportions étaient moindres que celles des travailleurs du principal groupe d'âge actif, en l'occurrence 33 % des femmes et 29 % des hommes.

Chez les travailleurs âgés n'ayant pas reçu une formation liée à l'emploi malgré leur besoin ou leur volonté d'en suivre une, les obstacles liés à la situation représentaient les motifs les plus souvent invoqués pour n'avoir pas suivi de cours ou de programme d'apprentissage. Dans un cas sur cinq, les répondants ont déclaré des problèmes d'horaire et, dans près d'un cas sur quatre, le répondant se disait trop absorbé par son travail. Toutefois, la part des travailleurs ayant signalé la présence d'obstacles liés à la situation et aux établissements était significativement moins élevée chez les travailleurs âgés que chez les travailleurs plus jeunes.

D'autre part, les travailleurs âgés percevaient plus souvent des obstacles liés aux attitudes que leurs homologues du groupe d'âge principal. Pour ce qui est de la répartition entre les sexes, 35 % des hommes et 27 % des femmes chez les travailleurs âgés percevaient des obstacles liés aux attitudes, comparativement à des proportions respectives de 22 % et 20 % chez les employés du principal groupe d'âge actif. Le manque d'assurance, d'intérêt ou de motivation ont notamment été invoqués comme d'importants obstacles à la formation liée à l'emploi chez les travailleurs âgés.

Enfin, une proportion relativement élevée de travailleurs âgés (33 % des hommes et 29 % des femmes) a sélectionné « autre » comme raison des obstacles. Ainsi, d'autres obstacles perçus par de nombreux employés âgés ne se sont pas retrouvés dans les catégories de réponses de l'enquête.

Tableau 1 Obstacles à la formation perçus par les employés âgés

	55 à 64 ans		25 à 54 ans	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	%			
Obstacles perçus	13*	19*	29	33
Types d'obstacles				
Obstacles liés à la situation	41*	49*	66	74
Conflits avec l'horaire de travail	19*	20*	33	31
Responsabilités familiales	10*	15*	24	38
Nécessité de travailler	24*	24*	33	31
Formation trop chère	7 ^{E*}	13*	20	29
Impossibilité d'obtenir un prêt	F	F	2	3
Raisons de santé	2 ^E	5 ^E	1 ^E	4
Obstacles liés aux établissements	15*	19*	26	28
Impossibilité de trouver les renseignements requis	3 ^E	3 ^{E*}	4	4
Ne possède pas les préalables	2 ^E	2 ^E	4 ^E	4
Absence de soutien de l'employeur	6 ^{E*}	5 ^{E*}	9	9
Heure peu pratique	9 ^E	12*	12	16
Lieu peu pratique	5 ^E	7 ^{E*}	7	11
Obstacles liés aux attitudes	35*	27*	22	20
N'est pas sûr si l'effort en vaut la peine	13	8	10	8
Manque d'assurance/d'intérêt/de motivation	24*	21*	15	14
Autre	33*	29*	20	15

* significativement différent du groupe d'âge des 25 à 54 ans au niveau de 5 %

Note : Il était permis de fournir plusieurs réponses.

Source : Statistique Canada, Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation, 2008.

travailleurs âgés au cours des précédentes années, on s'est servi des cycles de 1992 à 2003 de l'Enquête sur l'éducation et la formation des adultes (EEFA).

Dans cette étude, nous tentons de répondre aux questions de recherche suivantes :

1. Y a-t-il des différences dans le taux de participation à des activités de formation liée à l'emploi entre les employés âgés (55 à 64 ans) et les employés du principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans)?
2. Certains travailleurs âgés sont-ils plus susceptibles que d'autres de recevoir une formation liée à l'emploi soutenue par l'employeur?
3. Comment la participation des travailleurs âgés à une formation soutenue par l'employeur a-t-elle changé au fil du temps?

Les travailleurs âgés ont suivi moins de formation liée à l'emploi

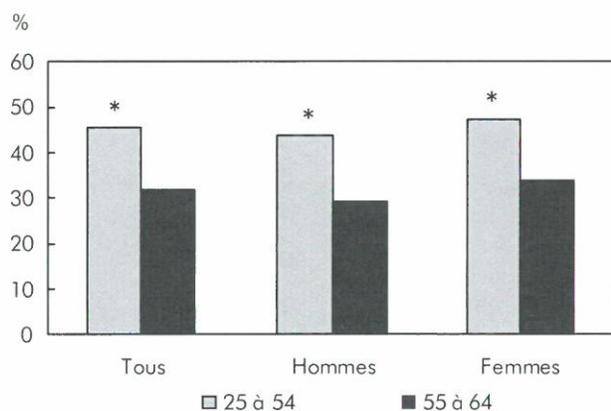
Les activités de formation liée à l'emploi peuvent être divisées en « cours » et « programmes » se rapportant à un emploi actuel ou futur. Les cours englobent des activités d'apprentissage structurées qui comprennent

des ateliers, des leçons particulières et d'autres activités de formation guidée en cours d'emploi, mais qui ne mènent pas à l'obtention d'attestations d'études officielles. Les programmes d'apprentissage liés à l'emploi, en revanche, font intervenir une formation menant à des attestations officielles (Knighton et coll., 2009). Dans la présente analyse, la formation liée à l'emploi comprend les deux types d'activités — les cours et les programmes (voir *Source des données et définitions*)².

Globalement, les employés plus jeunes sont proportionnellement plus nombreux que les employés âgés à déclarer avoir reçu une formation liée à l'emploi (graphique A). De juillet 2007 à juin 2008, 45 % des travailleurs de 25 à 54 ans avaient pris part à au moins un cours ou un programme d'apprentissage lié à l'emploi, comparativement à 32 % de ceux de 55 à 64 ans.

Des tendances semblables ont été observées en ce qui a trait à la formation soutenue par l'employeur³ : 38 % des travailleurs du principal groupe d'âge actif ont reçu une formation soutenue par l'employeur, comparativement à 28 % chez les travailleurs âgés (graphique B). Ces écarts entre les groupes d'âge s'observaient aussi bien chez les hommes que chez les femmes⁴.

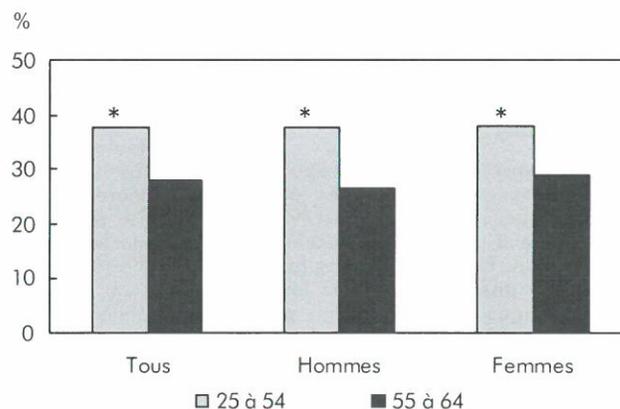
Graphique A Les travailleurs âgés présentaient un plus faible taux de participation à des activités de formation liée à l'emploi que les travailleurs du principal groupe d'âge



* significativement différent de la proportion des 55 à 64 ans au niveau de 5 %

Source : Statistique Canada, Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation, 2008.

Graphique B Les travailleurs âgés présentaient un plus faible taux de participation à de la formation soutenue par l'employeur que les travailleurs du principal groupe d'âge



* significativement différent de la proportion des 55 à 64 ans au niveau de 5 %

Source : Statistique Canada, Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation, 2008.

Tableau 2 Rapports de cotes corrigées pour la participation à une formation liée à l'emploi

	Activités de formation liée à l'emploi			Formation soutenue par l'employeur		
	Tous	Hommes	Femmes	Tous	Hommes	Femmes
Âge	rapport de cotes					
25 à 54 (réf.)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
55 à 59	0,60*	0,50*	0,71*	0,66*	0,55*	0,77*
60 à 64	0,52*	0,53*	0,48*	0,58*	0,54*	0,63*

* significativement différent du groupe de référence (réf.) au niveau de 5 %

Source : Statistique Canada, Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation, 2008.

En appliquant des modèles classiques prenant en compte des variables sociodémographiques et des facteurs relatifs au marché du travail⁵, on a constaté que les écarts de participation à la formation liée à l'emploi et à la formation soutenue par l'employeur entre les employés âgés et leurs homologues plus jeunes demeuraient significatifs. Par exemple, les employés âgés de sexe masculin étaient deux fois moins susceptibles de recevoir de la formation soutenue par l'employeur que leurs homologues du principal groupe d'âge actif (tableau 2).

Les répondants âgés ont suivi un nombre comparable de cours et de programmes

L'intensité de la formation liée à l'emploi est mesurée par le nombre d'heures passées en formation et le nombre de cours/programmes suivis. Parmi ceux et celles qui ont pris part à des activités de formation liée à l'emploi, on a observé des différences notables entre les travailleurs âgés et plus jeunes quant aux heures passées à suivre des cours, mais non au niveau des heures consacrées à des programmes de formation. En moyenne, l'effectif masculin des participants âgés a passé 34 heures à suivre des cours, comparativement à 58 heures chez les hommes plus jeunes (tableau 3). Toutefois, le nombre moyen de cours et de programmes suivis par les deux groupes d'âge était presque identique.

Dans l'ensemble, les employés âgés ont tendance à suivre des cours de plus courte durée que leurs homologues plus jeunes. D'autres mesures d'intensité ont donné des résultats comparables pour les deux groupes, malgré des différences évidentes dans la fréquence de la formation.

Le revenu personnel et le niveau scolaire sont des facteurs liés à la participation à une formation

Des modèles de régression logistique multivariée ont été estimés pour examiner le lien entre les caractéristiques sociodémographiques et du marché du travail et la participation des travailleurs âgés à une formation soutenue par l'employeur. Le premier ensemble de modèles incluait les variables sociodémographiques et les caractéristiques de l'emploi. Ces modèles

ont permis de tester les effets des conditions d'emploi, de la profession, de l'horaire de travail, de la syndicalisation et de la durée d'emploi tout en tenant compte des facteurs sociodémographiques.

Dans le deuxième ensemble de modèles, on a substitué à la variable des caractéristiques de l'emploi celle des caractéristiques du milieu de travail — un indicateur du secteur public ou du secteur privé, la taille de l'entreprise et l'industrie. Un troisième ensemble de modèles faisait entrer en ligne de compte les caractéristiques relatives à l'emploi et au milieu de travail ainsi que les facteurs sociodémographiques⁶. Étant donné

Tableau 3 Intensité des activités de formation liée à l'emploi chez les participants

	Hommes		Femmes	
	25 à 54	55 à 64	25 à 54	55 à 64
Cours¹				
Heures moyennes	58,0*	33,9	42,6*	31,8
Nombre moyen	2,6	2,6	2,7	2,8
Programmes²				
Heures moyennes	499,0	430,1	397,1	266,3
Nombre moyen	1,1	1,2	1,2	1,3

* significativement différent pour les 55 à 64 ans au niveau de 5 %

1. Englobe les cours et les ateliers n'aboutissant pas à des attestations d'études officielles.
2. Englobe les activités d'apprentissage dispensées au sein de systèmes officiels d'éducation, qui mènent à des attestations d'études officielles.

Source : Statistique Canada, Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation, 2008.

Source des données et définitions

La principale source de données aux fins de cet article est l'Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et la formation (EASEF). Il s'agit d'une nouvelle enquête réalisée auprès de 72 000 ménages; l'EASEF conjugue trois enquêtes menées antérieurement, soit l'Enquête sur les approches en matière de planification des études, l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires et l'Enquête sur l'éducation et la formation des adultes (Statistique Canada, 2008). Ces données ont été recueillies entre juin et octobre 2008. La plupart des questions de l'enquête se rapportent aux activités menées entre juillet 2007 et juin 2008. L'information recueillie dans le cadre de cette enquête comprend des données sur la fréquence et l'intensité de la participation des adultes à une formation liée à l'emploi, sur le profil du soutien de l'employeur à la formation et sur les obstacles empêchant les intéressés de recevoir la formation qu'ils souhaitent ou qu'ils ont besoin de suivre. L'Enquête comporte également de l'information sur le marché du travail et sur d'autres caractéristiques personnelles.

L'enquête porte sur les personnes âgées de 25 à 64 ans aux fins d'analyse, avec une taille d'échantillon de 16 900 représentant une population de 18,3 millions de personnes (la taille de l'échantillon d'employés est de 11 300). La taille de l'échantillon des 55 à 64 ans est de 4 900 (2 300 employés), ce qui représente une population de 3,9 millions de personnes.

Tailles des échantillons pour les cycles antérieurs de l'EEFA :

- EEFA de 1992 32 200 (55 à 64 ans, N=5, 200)
- EEFA de 1994 29 500 (4 900)
- EEFA de 1998 23 700 (3 800)
- EEFA de 2003 24 200 (4 900).

Compte tenu de la complexité de la conception de l'Enquête, on a eu recours à une estimation bootstrap pour déterminer les écarts des pourcentages et des rapports de cotes.

Les **activités de formation liée à l'emploi** sont les activités menées aux fins de perfectionnement ou d'amélioration des compétences utilisées dans le cadre d'un emploi présent ou futur plutôt que par intérêt personnel ou pour d'autres raisons non rattachées à l'emploi. Les activités de formation peuvent prendre la forme de cours et d'ateliers n'aboutissant pas à l'obtention d'attestations d'études officielles, ou encore de programmes d'apprentissage dispensés au sein de systèmes officiels d'éducation qui mènent à des attestations d'études officielles, notamment les attestations d'études primaires et secondaires et les attestations d'études postsecondaires, comme les diplômes et les grades universitaires et collégiaux.

La **formation liée à l'emploi soutenue par l'employeur** est une activité de formation liée à l'emploi que parraine l'employeur. Le soutien de l'employeur consiste en une ou plusieurs des mesures ci-après : fournir la formation; payer la formation (soit directement, soit au moyen d'un remboursement à l'employé); autoriser un horaire de travail souple permettant à l'employé de suivre la formation; fournir le transport aller-retour au lieu où est dispensée la formation. L'EASEF a recueilli des données sur le soutien de l'employeur à une activité de formation choisie au hasard plutôt que sur le parrainage de toutes les activités de formation. Les cycles de l'EEFA étaient basés sur toutes les activités de formation qui ont été suivies. En 2003 et en 2008, les questions portant sur le soutien de l'employeur n'ont été posées qu'aux répondants qui avaient suivi des cours ou une formation en rapport avec un emploi présent ou futur (formation liée à l'emploi); dans les cycles antérieurs de cette enquête, il y avait une série de questions qui portaient sur la participation à toute activité d'éducation ou de formation qu'elle fût ou non liée à l'emploi.

La définition d'un **employé** repose sur le concept d'une catégorie de travailleurs. Parmi les personnes ayant occupé un emploi ou exploité une entreprise à un moment ou un autre durant l'année antérieure à l'enquête, celles qui étaient des employés du secteur public ou qui travaillaient au sein d'entreprises du secteur privé ont été considérées comme les employés. Les travailleurs autonomes et les personnes travaillant sans rémunération dans une entreprise familiale ont été exclus de l'analyse.

Les **professions** ont été réparties en trois groupes :

- les cols blancs (professions en gestion; affaires, finances, administration; sciences naturelles et appliquées; santé; sciences sociales, éducation, services gouvernementaux et religion; arts, culture, loisirs et sports);
- les emplois de la vente et des services;
- les cols bleus (métiers, transport et machinerie; secteur primaire; transformation, fabrication et services publics).

Les **secteurs d'activité** ont été répartis en deux catégories :

- les industries productrices de biens, notamment l'agriculture, la foresterie, la pêche, l'extraction minière, l'extraction de pétrole et de gaz; les services publics; la construction; la fabrication;
- les industries de service, soit le commerce; le transport et l'entreposage; les finances et les assurances; les services immobiliers, location et baux; les services professionnels, scientifiques et techniques; l'éducation; les soins de santé et l'aide sociale; les arts, les spectacles et les loisirs, les services d'hébergement et d'alimentation, ainsi que l'administration publique.

que ces analyses reposent sur des données transversales, on ne peut faire d'inférence quant à la causalité et à l'ordonnement des événements.

Chez les travailleurs âgés, le revenu et le niveau de scolarité étaient des corrélats importants de la formation. Comparativement aux hommes et aux femmes dont

le revenu annuel personnel égalait ou dépassait 100 000 \$, les personnes gagnant moins de 50 000 \$ par an étaient significativement moins susceptibles de recevoir de la formation soutenue par l'employeur (tableau 4). Autrement dit, les titulaires de postes très rémunérateurs semblent bénéficier de plus de possibilités de formation liée à l'emploi, ce qui pourrait être dû à une demande accrue de compétences dans leur domaine de travail.

Lorsqu'étaient prises en considération les variables démographiques et les caractéristiques relatives à l'emploi et au milieu de travail, on constatait que les travailleuses âgées ayant fait des études postsecondaires étaient sensiblement plus susceptibles de recevoir une formation soutenue par l'employeur que celles dont le niveau de scolarité était plus bas. Les deux premiers modèles ont révélé des corrélations semblables pour les employés âgés de sexe masculin, mais pour ces derniers, les résultats de la régression n'étaient plus statistiquement significatifs lorsque l'on tenait simultanément compte des caractéristiques relatives au milieu de travail et à l'emploi, ce qui dénotait une certaine corrélation entre le niveau de scolarité et les caractéristiques du milieu de travail chez les hommes.

Sur le plan géographique, les travailleurs du Québec — tant âgés que du principal groupe d'âge actif — présentaient de plus faibles taux de participation à une formation que les travailleurs de l'Ontario, qui constituaient le groupe de référence (données non présentées)⁷.

Plus haut taux de participation à une formation chez les cols blancs âgés

En comparaison des cols blancs, les autres travailleurs (ceux du domaine des ventes ou des services et les cols bleus, (voir *Source des données et définitions*)) recevaient moins de formation. Les cols bleus âgés de sexe masculin étaient moins susceptibles que leurs homologues chez les cols blancs de recevoir une formation liée à l'emploi soutenue par l'employeur (rapport de cotes de 0,5), cependant cette différence perdait sa significativité lorsqu'étaient pris en considération les caractéristiques du milieu de travail. Les femmes occupant des emplois dans le secteur des ventes ou des services étaient moins susceptibles de suivre une formation soutenue par l'employeur que les cols blancs de sexe féminin.

Les femmes occupant un emploi temporaire étaient moins susceptibles de participer à une formation soutenue par l'employeur que les employées permanentes.

Cette constatation porte à croire que la sécurité d'emploi des travailleuses âgées a un lien avec les opportunités de formation liée à l'emploi soutenue par l'employeur.

Taux de participation à une formation plus élevés chez les travailleurs des industries de service

Les travailleurs occupant un emploi dans le secteur des industries productrices de biens étaient moins susceptibles que les autres de participer à des activités de formation soutenue par l'employeur. En appliquant le troisième modèle (tableau 4) contrôlant toutes les variables, on a constaté que les hommes et les femmes âgés occupant un emploi dans les industries productrices de biens étaient moins susceptibles d'entreprendre une formation liée à l'emploi que ceux qui travaillent dans les industries de service. Cela pourrait être attribuable au très haut taux de formation de certaines industries de services comme celles des services professionnels et scientifiques, de l'information, de l'éducation et des soins de santé (Park, 2011).

Plusieurs autres caractéristiques relatives à l'emploi et au milieu de travail ont été associées de façon significative à la participation des femmes âgées à de la formation liée à l'emploi. Les employées du secteur privé étaient moins susceptibles de suivre une formation soutenue par l'employeur que celles du secteur public. Comme Barrett et coll. l'ont avancé (2009), la formation offerte par les entreprises du secteur privé a tendance à être une formation propre à l'employeur qui est étroitement liée à l'emploi occupé, tandis que les employeurs du secteur public peuvent parrainer une formation plus générale pouvant être utile à un emploi actuel aussi bien qu'à un futur emploi.

Quant à la taille de l'entreprise, les travailleuses âgées des petites entreprises (moins de 20 employés) étaient, dans une proportion supérieure à 50 %, moins susceptibles de participer à de la formation soutenue par l'employeur que celles employées par des entreprises ayant un effectif de plus de 500 personnes. Les entreprises de grande taille ont tendance à offrir davantage d'incitatifs à la formation des employés parce qu'elles peuvent mettre en commun les risques rattachés à la formation (Holtmann et Idson, 1991), tandis que les entreprises de petite taille pourraient avoir du mal à se passer de ressources aux fins de leur formation (Leckie et coll., 2001).

Tableau 4 Rapports de cotes corrigées pour la participation des employés âgés à une formation liée à l'emploi soutenue par l'employeur

	Modèle des caractéristiques de l'emploi			Modèle de milieu de travail			Modèle total		
	Tous	Hommes	Femmes	Tous	Hommes	Femmes	Tous	Hommes	Femmes
Caractéristiques sociodémographiques¹									
rapport de cotes									
Âge									
55 à 59 ans (réf.)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
60 à 64 ans	0,85	0,86	0,77	0,91	0,96	0,81	0,92	0,95	0,80
Revenu personnel									
Moins de 25 000 \$	0,24*	0,08*	0,31*	0,19*	0,07*	0,28*	0,27*	0,09*	0,40
De 25 000 \$ à 49 999 \$	0,35*	0,41*	0,26*	0,29*	0,29*	0,32*	0,35*	0,35*	0,33*
De 50 000 \$ à 74 999 \$	0,64	0,57	0,66	0,63	0,47*	0,86	0,67	0,56	0,77
De 75 000 \$ à 99 999 \$	1,16	1,16	0,99	1,12	1,09	1,25	1,10	1,07	0,98
100 000 \$ ou plus (réf.)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Niveau de scolarité									
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	0,30*	0,37*	0,20*	0,30*	0,40*	0,21*	0,33*	0,42	0,21*
Diplôme d'études secondaires ou équivalent	0,70*	0,88	0,56*	0,75	0,99	0,61*	0,75	0,93	0,61*
Grade, diplôme ou certificat d'études postsecondaires (réf.)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Caractéristiques relatives à l'emploi²									
Conditions d'emploi									
Poste permanent (réf.)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Poste non permanent	0,72*	1,13	0,44*	0,62	0,95	0,37*
Profession									
Emplois de col blanc (réf.)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Emplois de col bleu	0,50*	0,52*	0,56	0,82	0,78	0,97
Ventes et services	0,54*	0,74	0,43*	0,55*	0,79	0,41*
Caractéristiques relatives au milieu de travail									
Secteur professionnel									
Secteur public (réf.)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Secteur privé	0,64*	0,66	0,61*	0,59*	0,63	0,54*
Taille de l'entreprise									
Moins de 20 employés	0,68	1,02	0,50*	0,65	0,94	0,51*
20 à 99 employés	1,08	1,25	0,89	1,06	1,12	0,89
100 à 500 employés	0,90	0,94	0,90	0,90	0,91	0,92
Plus de 500 employés (réf.)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Industrie									
Industrie productrice de biens	0,50*	0,54*	0,36*	0,50*	0,57	0,29*
Industrie de services (réf.)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00

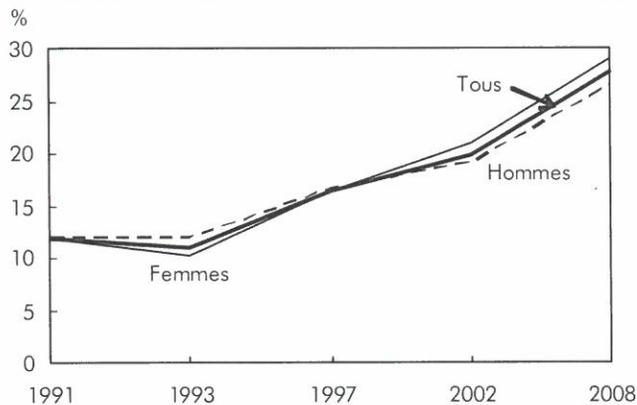
* significativement différent du groupe de référence (réf.) au niveau de 5 %

1. Les autres variables prises en compte sont l'état matrimonial, l'appartenance à une minorité visible et la région géographique.

2. Les autres variables prises en compte sont les variables de l'horaire de travail, de la syndicalisation et de la durée d'occupation de l'emploi.

Source : Statistique Canada, Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation, 2008.

Graphique C La participation des travailleurs âgés à une formation soutenue par l'employeur a augmenté depuis 1993



Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'éducation et la formation des adultes, 1992, 1994, 1998 et 2003; Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation, 2008.

Participation accrue à de la formation soutenue par l'employeur avec le temps

En examinant les cycles précédents de l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, on a observé une hausse constante de la fréquence de la formation soutenue par l'employeur chez les travailleurs âgés depuis 1993⁸. En 2008, près de 30 % des employés âgés ont reçu une formation soutenue par l'employeur, comparativement à 10 % environ en 1991 et en 1993⁹ (graphique C). La croissance régulière du taux de participation à la formation liée à l'emploi a été observée tant pour les travailleurs âgés que pour leurs homologues féminins.

On observe non seulement une appréciation des taux de participation des travailleurs âgés à une formation au fil du temps, mais également un rétrécissement de l'écart entre les taux de participation des jeunes travailleurs et des plus âgés. Le taux de formation des travailleurs du principal groupe d'âge a lui aussi enregistré une hausse, mais d'une plus faible ampleur. Par exemple, entre 1991 et 2008, le taux de participation des employés du groupe d'âge principal est passé de 29 % à 38 %, tandis que dans le cas des travailleurs âgés, il est passé de 12 à 28 %. En d'autres termes,

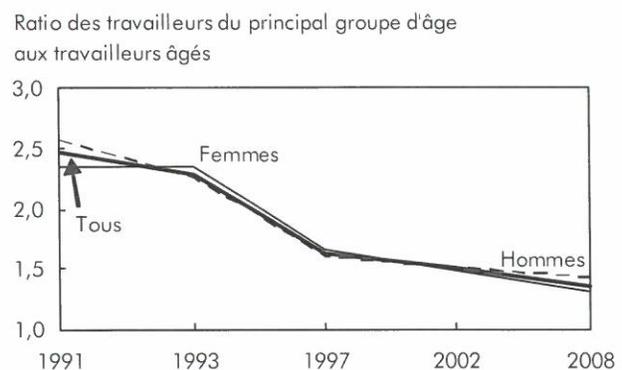
si, en 1991, les travailleurs du principal groupe d'âge actif étaient deux fois et demie plus susceptibles de recevoir une formation que les employés âgés, en 2008, ce ratio avait diminué à 1,4 (graphique D).

Le niveau de scolarité est le plus important facteur d'augmentation du taux de formation au fil du temps

La croissance marquée du taux de participation des travailleurs âgés à une formation liée à l'emploi pourrait être liée aux changements au niveau de leur profil sociodémographique, telle qu'une appréciation de leur niveau de scolarité. Par exemple, de 30 % qu'ils étaient à détenir un diplôme ou un certificat d'études postsecondaires en 1991, ils sont passés à 56 % en 2008¹⁰.

On s'est servi de la méthode de décomposition de Blinder-Oaxaca pour estimer dans quelle mesure la différence observée dans le temps est attribuable à certaines caractéristiques socioéconomiques (tableau 5). Il existe une différence de 16 points de pourcentage entre le taux de participation des employés âgés à de la formation soutenue par l'employeur entre 1991 et

Graphique D L'écart quant à la participation à une formation soutenue par l'employeur s'est réduit entre les travailleurs âgés et ceux du principal groupe d'âge



Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'éducation et la formation des adultes, 1992, 1994, 1998 et 2003; Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation, 2008.

Tableau 5 Décomposition de Blinder-Oaxaca sur la participation des travailleurs âgés à de la formation soutenue par l'employeur, 1991 et 2008

	Décomposition
	points de %
Écart brut	16,00
Partie expliquée - Total	9,80
Travailleuses	-0,04
État matrimonial	0,06
Niveau de scolarité	5,03
Horaire de travail (temps partiel/temps plein)	-0,19
Secteur d'emploi (privé/public)	1,58
Industrie	1,53
Profession	1,84

Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'éducation et la formation des adultes, 1992; Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation, 2008.

2008. Les différences au niveau des caractéristiques socioéconomiques des travailleurs âgés entre ces deux années expliquent environ 10 points de pourcentage — ou 61 % — de cet écart global. La plus grande part de l'écart est attribuable au niveau de scolarité puisqu'on lui attribue 5 points de pourcentage sur l'écart global, tandis que la profession, l'industrie et la durée d'emploi dans le secteur public/privé expliquent respectivement 1,8, 1,5 et 1,6 point de pourcentage respectivement. En d'autres termes, plus de la moitié de l'augmentation du taux de participation à de la formation soutenue par l'employeur en 2008 était associée au changement de caractéristiques des travailleurs âgés et de leur milieu de travail — en particulier à des niveaux de scolarité plus élevés et des effectifs plus nombreux dans le secteur public, les industries de service et les emplois de col blanc.

En revanche, plus du tiers (39 %) de l'augmentation ne peut s'expliquer par les changements de conditions socioéconomiques. Il s'est donc aussi produit une hausse de la participation des travailleurs âgés à de la formation sans égard à leurs caractéristiques personnelles, d'emploi ou de milieu de travail.

Conclusion

Compte tenu des récentes tendances économiques, la formation liée à l'emploi revêt de plus en plus d'importance pour les employés âgés qui veulent continuer

de travailler. À mesure que ces travailleurs reportent leur retraite (Carrière et Galarneau, 2011), leur taux de formation augmente, ce qui les aide à rester employables et productifs.

Pour les employeurs, le maintien en poste de travailleurs âgés représente une solution au vieillissement de l'effectif, en particulier lorsqu'il y a pénurie d'employés qualifiés. Les données indiquent que la durée d'occupation de l'emploi chez les travailleurs âgés nouvellement embauchés augmente également, de sorte que les employeurs ont plus de temps pour récupérer le coût de la formation en réalisant des gains de productivité.

Il ressort de cette étude que les travailleurs âgés demeurent significativement moins susceptibles de suivre une formation liée à l'emploi que leurs homologues du principal groupe d'âge actif, même après la prise en compte des facteurs reliés au marché du travail et des variables sociodémographiques.

Le taux de participation à de la formation était significativement plus faible chez les employés âgés touchant un salaire annuel moins élevé, ayant un faible niveau de scolarité, occupant un emploi temporaire, exerçant un emploi de col bleu ou dans le domaine des services et travaillant dans le secteur privé, en particulier dans les industries productrices de biens.

Cela dit, l'écart de formation entre les jeunes travailleurs et les employés âgés s'est rétréci avec le temps, alors que les taux de participation des travailleurs âgés à la formation ont plus que doublé entre 1991 et 2008. Le ratio entre le taux de formation des travailleurs du principal groupe d'âge actif et des plus âgés s'est établi à 1,4 en 2008, comparativement à 2,5 en 1991. Bien que près des deux tiers de l'augmentation du taux de participation des travailleurs âgés à la formation soit attribuable aux changements de leur niveau de scolarité et des caractéristiques de leur milieu de travail, une tendance générale à la hausse se dessine clairement à cet égard pour les employés âgés.

Perspectives

Notes

1. Selon les données de l'Enquête sur la population active, de 1987 à 1989 et de 1997 à 1999, le taux de croissance de la durée moyenne d'occupation d'un emploi (en mois) chez les travailleurs âgés de 55 à 64 ans a été de 49 %, comparativement à des taux respectifs de 35 %, 27 % et 38 % chez les 25 à 34 ans, 35 à 44 ans et 45 à 54 ans (Picot et coll., 2001). En

- outre, cette analyse révèle que 30 % des travailleurs âgés de 55 à 64 ans ont déclaré une durée d'occupation de leur emploi de plus de 20 ans (52 % ont déclaré une durée supérieure à 10 ans), comparative-ment à une proportion de 23 % des 45 à 54 ans (45 % pour une durée d'occupation supérieure à 10 ans).
2. Bien que certaines études utilisant les données de l'EASEF de 2008 portaient sur les cours de formation (Knighton et coll., 2009; et Park, 2011), notre analyse englobe les deux pour faciliter la comparaison avec les études antérieures qui combinent des cours et des programmes comme Sussman, 2002; Peters, 2004; et Underhill, 2006.
 3. La majeure partie de la formation (83 %) a été, au moins en partie, soutenue par l'employeur (Park, 2011).
 4. Il n'y avait pas d'écarts statistiquement significatifs de participation à une formation entre les 55 à 59 ans et les 60 à 64 ans.
 5. Les variables de contrôle comprenaient le niveau de scolarité, le revenu personnel, l'appartenance à une minorité visible, l'état matrimonial, la région géographique, l'incapacité, la durée d'occupation de l'emploi, le type de l'emploi (temps plein ou partiel), le statut d'employé permanent, la syndicalisation, la profession exercée, la taille de l'entreprise, le secteur professionnel (public/privé) et le secteur d'activité.
 6. En alternant l'inclusion des caractéristiques de l'emploi et des caractéristiques du milieu de travail entre les modèles, on peut mieux déterminer si une question de colinéarité entre les deux se pose.
 7. Outre le modèle élaboré pour la participation des travailleurs âgés à de la formation soutenue par l'employeur, on s'est livré à une analyse de régression distincte pour l'ensemble des activités de formation liée à l'emploi. Des constatations similaires ont été faites. Les résultats détaillés concernant les activités globales de formation liée à l'emploi peuvent être obtenus auprès de l'auteur.
 8. La formation soutenue par l'employeur procure des données plus comparables au fil des cycles que les activités générales de formation liée à l'emploi. Les cycles précédents mesuraient différemment les cours et programmes liés à l'employeur et ceux qui ne l'étaient pas.

9. À noter que les années d'enquête sont différentes des années de référence. Par exemple, l'EEFA de 2003 demandait aux répondants s'ils avaient poursuivi des études ou suivi une formation en 2002.
10. Au cours de la même période, la proportion des travailleurs du principal groupe d'âge qui détenaient un diplôme ou certificat d'études postsecondaires est passée de 46 % à 69 %.

■ Documents consultés

- BARRETT, Alan, Séamus MCGUINNESS, Martin O'BRIEN et Philip O'CONNELL. 2009. *Immigrants and Employer-Provided Training*, IZA Discussion Paper No. 4425, Bonn, Allemagne, Institute for the Study of Labor, 29 p., <http://ftp.iza.org/dp4425.pdf> (site consulté le 12 avril 2012).
- BELCOURT, Monica, Philip C. WRIGHT et Alan M. SAKS. 2000. *Managing Performance Through Training and Development*, deuxième édition, Nelson Series in Human Resources Management, Scarborough, Ontario, Nelson, 372 p.
- CARRIÈRE, Yves, et Diane GALARNEAU. 2011. « Reporter sa retraite : une tendance récente? », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 23, n° 4, hiver, produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, p. 1 à 18, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2011004/article/11578-fra.pdf> (site consulté le 12 avril 2012).
- CROSS, K. Patricia. 1981. *Adults as Learners: Increasing Participation and Facilitating Learning*, San Francisco, Jossey-Bass Inc., Publishers, 300 p.
- CULLY, Mark, Adriana VANDENHEUVEL, Mark WOODEN et Richard CURTAIN. 2000. « Participation in, and barriers to, training: The experience of older adults », rapport de synthèse, *Australasian Journal of Ageing*, vol. 19, n° 4, novembre, p. 172 à 179, http://www.curtain-consulting.net.au/download_controlled/Skill%20formation/Olderworkers&training.pdf (site consulté le 12 avril 2012).
- HOLTMANN, Alphonse G., et Todd L. IDSON. 1991. « Employer size and on-the-job training decisions », *Southern Economic Journal*, vol. 58, n° 2, octobre, p. 339 à 355, <http://www.jstor.org/stable/pdfplus/1060178.pdf> (site consulté le 12 avril 2012).

- HURST, Matt. 2008. « La formation liée au travail », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 9, n° 4, avril, produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, p. 14 à 24, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2008104/pdf/10555-fra.pdf> (site consulté le 12 avril 2012).
- KAPSALIS, Constantine. 1998. « Formation des employés : une comparaison internationale », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 10, n° 1, printemps, produit n° 75-001-XP au catalogue de Statistique Canada, p. 24 à 30, <http://www.statcan.gc.ca/studies-etudes/75-001/archive/f-pdf/3595-fra.pdf> (site consulté le 12 avril 2012).
- KNIGHTON, Tamara, Filsan HUCALEH, Joe IACAMPO et Gugs WERKNEH. 2009. *L'apprentissage à vie chez les Canadiens de 18 à 64 ans : premiers résultats de l'Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation de 2008*, n° 81-595-M au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 77 p., « Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation : documents de recherche », n° 079, <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-595-m/81-595-m2009079-fra.pdf> (site consulté le 12 avril 2012).
- LECKIE, Norm, André LÉONARD, Julie TURCOTTE et David WALLACE. 2001. *Pratiques de ressources humaines : perspectives des employeurs et des employés*, n° 71-584-MPF au catalogue de Statistique Canada, « La série sur le milieu de travail en évolution », n° 1, Ottawa, Statistique Canada et Développement des Ressources humaines Canada, 92 p., <http://www.statcan.gc.ca/pub/71-584-m/71-584-m2001001-fra.pdf> (site consulté le 12 avril 2012).
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES. 2006. *Vieillesse et politiques de l'emploi : Vivre et travailler plus longtemps*, Paris, Éditions OCDE, 162 p.
- PARK, Jungwee. 2011. « La formation liée à l'emploi chez les immigrants », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 23, n° 3, automne, produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, p. 1 à 17, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2011003/article/11539-fra.pdf> (site consulté le 12 avril 2012).
- PETERS, Valerie. 2004. *Travail et formation : Premiers résultats de l'Enquête sur l'éducation et la formation des adultes de 2003*, n° 81-595-MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 67 p., « Éducation, compétences et apprentissage : documents de recherche », n° 015, <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-595-m/81-595-m2004015-fra.pdf> (site consulté le 12 avril 2012).
- PICOT, G., A. HEISZ et A. NAKAMURA. 2001. *Durée d'occupation des emplois, mobilité des travailleurs et marché du travail des jeunes dans les années 1990*, n° 11F0019MPF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 40 p., « Direction des études analytiques : documents de recherche », n° 155, <http://www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2001155-fra.pdf> (site consulté le 12 avril 2012).
- ROBSON, William B.P. 2001. *Aging Populations and the Workforce: Challenges for Employers*. British-North American Committee, Londres, Washington et Toronto, 91 p., http://www.cdhowe.org/pdf/bnac_aging_populations.pdf (site consulté le 12 avril 2012).
- STATISQUE CANADA. 2008. *Guide de l'utilisateur des microdonnées : Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation 2008*, Ottawa, 69 p., http://www.statcan.gc.ca/imdb-bmdi/document/5151_D5_T1_V1-fra.pdf (site consulté le 12 avril 2012).
- SUSSMAN, Deborah. 2002. « Obstacles à la formation liée à l'emploi », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 3, n° 3, mars, produit n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, p. 1 à 13, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/75-001-x2002003-fra.pdf> (site consulté le 12 avril 2012).
- UNDERHILL, Cathy. 2006. « La formation à différents âges », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 7, n° 10, octobre, produit n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, p. 18 à 29, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/11006/9502-fra.pdf> (site consulté le 12 avril 2012).
- ZEYTIINOGLU, Isik U., Gordon B. COOKE et K. HARRY. 2007. *Older Workers and On-the-Job Training in Canada: Evidence From the WES Data*, SEDAP, Document de recherche n° 179, Social and Economic Dimensions of an Aging Population, Hamilton, McMaster University, 29 p., <http://socserv2.socsci.mcmaster.ca/~sedap/p/sedap179.pdf> (site consulté le 12 avril 2012).

Les jeunes qui ne sont ni étudiants ni employés

Katherine Marshall

Les périodes de ralentissement économique ont généralement de plus importantes répercussions sur les jeunes que sur les travailleurs du principal groupe d'âge actif. Le taux de chômage des jeunes a tendance à être plus élevé, et la qualité et la stabilité des emplois ont tendance à diminuer. Or, ce sont là des facteurs pouvant retarder la transition opportune des études au travail (Quintini et Martin, 2006). Les périodes de ralentissement peuvent donc faire obstacle à l'arrivée des jeunes dans des emplois de carrière satisfaisants et avoir des effets à long terme sur leur bien-être (Bell et Blanchflower, 2010).

Un ensemble d'indicateurs bien établis sont utilisés pour évaluer le rendement des jeunes sur le marché du travail, y compris le taux d'emploi, le taux de chômage et le taux de chômage de longue durée. À la fin des années 1990, un certain nombre de pays européens ainsi que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont commencé à publier un autre indicateur, le taux NEET, qui renvoie à la proportion de tous les jeunes qui ne sont ni étudiants, ni employés, ni en formation. L'expression a été utilisée pour la première fois en Grande-Bretagne après le constat qu'un nombre croissant d'adolescents plus âgés cessaient d'étudier et demeuraient sans emploi pendant de longues périodes (Social Exclusion Unit, 1999).

On craignait que les jeunes NEET ne se découragent, ne se désengagent et ne deviennent socialement exclus. Une étude britannique a montré que certains jeunes « à risque » étaient plus susceptibles d'entrer dans le groupe NEET et, par la suite, plus susceptibles également de connaître une mauvaise expérience sur le marché du travail, de faire une dépression, d'avoir des enfants tôt dans la vie et d'avoir un logement médiocre (Bynner et Parsons, 2002). Pour lutter contre cette tendance, des politiques et des programmes ont été élaborés en Grande-Bretagne afin de réduire le nombre de jeunes

susceptibles d'entrer dans le groupe NEET (Yates et Payne, 2006). Le phénomène ne se limitait pas à la Grande-Bretagne, puisque les auteurs d'une étude ont constaté que plus de 10 % des jeunes de 15 à 24 ans en Italie, en Grèce, en France et en Espagne étaient dans ce groupe depuis cinq ans sans interruption (Quintini et Martin, 2006).

L'acronyme NEET en est venu à désigner un concept standard en Europe. Toutefois, des chercheurs ont montré que, bien que le taux de chômage des jeunes et que le taux NEET se suivaient de près dans de nombreux pays, d'autres pays affichaient des corrélations mixtes ou opposées (Quintini et Martin, 2006; Martin, 2009). On a également soutenu que l'acronyme NEET possède une connotation nettement négative et qu'il est important de savoir que les taux de jeunes NEET très élevés peuvent être attribuables à des choix (voyages, loisirs, etc.) ou à des contraintes non économiques (conscription, etc.) (Quintini et Martin, p. 11). En réalité, les voyages ou le travail non rémunéré comme les congés parentaux ou le bénévolat ne devraient pas être assimilés à une conduite nuisible. Cependant, nous ne connaissons pas la nature exacte des activités des jeunes NEET inactifs. Malgré les difficultés conceptuelles que présente la notion de NEET, on a fait valoir le fait que la publication de cet indicateur contribue à la prise de conscience de la vulnérabilité potentielle de certains jeunes (Furlong, 2006).

L'OCDE établit des taux NEET d'ensemble et par catégorie (selon que les jeunes sont au chômage et inactifs) pour la plupart des pays membres, y compris le Canada. Cependant, les jeunes NEET au Canada ont fait l'objet d'une recherche relativement limitée. Est-ce que cet indicateur plutôt nouveau est pertinent pour les jeunes Canadiens? À l'aide de la même définition de l'OCDE et de la même source de données, soit l'Enquête sur la population active, la présente étude fait ressortir les tendances relatives aux taux NEET

Katherine Marshall travaille à la Division de la statistique du travail. Elle peut être rejointe au 613-951-6890 ou à katherine.marshall@statcan.gc.ca.

Sources des données et définitions

L'**Enquête sur la population active (EPA)** est une enquête-ménage mensuelle qui recueille des renseignements concernant l'activité sur le marché du travail de toutes les personnes de 15 ans et plus. On demande également aux répondants s'ils fréquentent l'école en ce moment et, dans l'affirmative, de quel type d'établissement il s'agit. Les données de l'EPA sur l'emploi et les études sont utilisées pour établir un indicateur des jeunes qui ne sont ni étudiants ni employés (NEET), selon la définition et la méthode de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (voir ci-dessous).

L'**Enquête sociale générale (ESG)** est une enquête-ménage annuelle qui permet de recueillir des renseignements relatifs à un large éventail de tendances sociales et d'enjeux stratégiques. Les questions concernent un membre du ménage âgé de 15 ans ou plus, et les données sont recueillies toute l'année. Les questions de chaque cycle de l'enquête portent sur la principale activité du répondant dans la semaine écoulée. Afin de bien évaluer l'activité régulière des jeunes, tous les mois d'été sont exclus des calculs (mai à août). Tous les fichiers comprennent un ensemble de poids bootstrap pour faciliter l'ajustement du plan de l'enquête.

La **population cible** est formée de toutes les personnes âgées de 15 à 29 ans, à l'exception des membres des forces armées. Si les membres des forces armées devaient être visés par l'étude, ils seraient considérés comme de jeunes employés. À noter que la définition des jeunes de l'OCDE diffère de celle généralement utilisée dans le cadre de l'EPA menée au Canada (15 à 24 ans).

L'**indicateur NEET de l'OCDE** est établi à partir des bases de données de l'OCDE et d'Eurostat, elles-mêmes compilées à partir des renseignements recueillis dans le cadre des enquêtes nationales sur la population active. Les données renvoient aux trois premiers mois de l'année civile (janvier, février et mars) afin d'exclure les emplois d'été. Les jeunes sont divisés en trois grands groupes : ceux qui fréquentent une école dans le cadre d'un système ordinaire d'éducation (à temps partiel ou à temps plein et qu'ils aient ou non un emploi pendant leurs études), ceux qui ont un emploi (à temps partiel ou à temps plein et qui ne fréquentent pas l'école) et ceux qui ne sont ni étudiants ni employés (NEET). Ce dernier groupe est formé de deux catégories : les chômeurs (selon la durée du chômage) et les inactifs. Selon la méthode de l'OCDE, les étudiants qui fréquentent d'« autres » écoles au Canada ne sont pas considérés comme des étudiants aux fins de l'établissement de l'indicateur (OCDE, 2011).

Le groupe des **étudiants** est formé de toutes les personnes fréquentant une école primaire ou secondaire, un collège communautaire, un collège préuniversitaire ou un cégep ou une université pendant la semaine de référence de l'EPA. Aux fins de la présente étude, les personnes fréquentant d'**autres écoles** ne sont pas considérées comme des étudiants. Par exemple, les personnes suivant des cours d'intérêt général ne comptant pas pour l'obtention d'un grade, d'un certificat ou d'un diplôme et les personnes suivant des cours avec crédits parrainés et offerts par l'employeur ne sont pas des étudiants. Dans la présente étude, 1 % de tous les jeunes fréquentaient une autre école selon la définition de l'OCDE, tandis qu'environ la moitié étaient des employés et que les autres étaient des jeunes du groupe NEET qui n'étaient pas sur le marché du travail.

Les jeunes **employés** sont des non-étudiants qui ont déclaré faire une forme quelconque de travail dans le cadre d'un emploi ou dans une entreprise ou être temporairement éloignés de leur emploi pendant la période de l'interview (semaine de référence de l'EPA). Aux fins de la présente étude, les étudiants employés faisaient partie de la population des étudiants.

Les jeunes **chômeurs** sont des non-étudiants qui, pendant la semaine de référence, étaient sans emploi, mais étaient activement à la recherche d'un emploi et étaient disponibles pour travailler ou qui n'étaient pas activement à la recherche d'un emploi, mais avaient été mis à pied et espéraient retourner au travail ou qui devaient commencer un nouvel emploi dans les quatre semaines. Le **taux de chômage NEET** renvoie au nombre de jeunes chômeurs exprimé en pourcentage de tous les jeunes, tandis que le **taux de chômage de l'EPA** renvoie au nombre de jeunes chômeurs exprimés en pourcentage des jeunes sur le marché du travail (les personnes employées et les chômeurs).

Les jeunes **inactifs** sont ceux qui ne sont ni employés ni au chômage et qui par conséquent ne sont pas dans la population active. Les étudiants font normalement partie de la catégorie des inactifs. Cependant, aux fins de l'analyse des jeunes NEET, les étudiants ne sont pas membres de la population standard des inactifs et forment leur propre catégorie d'« étudiants ». De plus, le groupe NEET-inactifs peut comprendre ceux qui ont déclaré vouloir un emploi, malgré le fait qu'ils n'étaient pas à la recherche d'un emploi, et ceux qui n'ont pas déclaré vouloir un emploi. Une variable dérivée de l'EPA énumère les raisons pour lesquelles les jeunes inactifs désiraient un emploi sans être à la recherche d'un emploi.

Les jeunes sont considérés comme **vivant avec leurs parents** lorsqu'ils sont répertoriés comme les fils ou les filles de la personne de référence du ménage. La personne de référence doit être l'un des membres adultes du ménage qui « a la responsabilité des soins de la famille ou qui a la charge de la famille ». On suppose que les jeunes vivant à la maison font partie de ménages où l'un des parents a été identifié comme la personne de référence. Les jeunes qui s'identifient comme personne de référence, comme conjoint de la personne de référence ou comme une autre personne apparentée sont considérés comme **ne vivant pas avec les parents**.

Dans la présente étude, 23 % des jeunes étaient des personnes **mariées** (y compris des conjoints de fait) et 77 % étaient des **célibataires** (y compris 1 % des jeunes qui étaient veufs, séparés ou divorcés).

Lorsque les jeunes sont enregistrés comme les personnes de référence ou les conjoints des personnes de référence, il est possible de déterminer s'ils ont leurs propres **enfants à la maison**. Le code de personne de référence ou de conjoint de la personne de référence est attribué à la vaste majorité des jeunes mariés (94 %). Les jeunes qui forment des familles monoparentales et qui ne vivent pas avec leurs parents peuvent aussi être identifiés, mais ils ne sont pas visés par l'étude. Il est impossible de déterminer si les jeunes vivant à la maison ont leurs propres enfants. Cependant, 99 % des jeunes vivant avec leurs parents sont célibataires.

Des **modèles de régression logistique** ont été utilisés pour examiner la probabilité que des personnes soient au chômage dans la population active ainsi que la probabilité que des personnes ne soient pas dans la population active au sein de la population des non-étudiants. Des tests diagnostiques de multicollinéarité ont été exécutés pour tous les modèles. Puisqu'il est impossible d'utiliser le programme d'estimation de la variance de l'EPA pour prendre en compte le plan de sondage complexe, un niveau plus prudent de signification statistique (<0,001) a été établi pour les modèles de régression afin de garantir des résultats fiables. Des coefficients de variation ont été produits pour toutes les autres estimations de l'EPA en utilisant le programme d'estimation jackknife avec des seuils de signification à <0,01.

pour le Canada et d'autres pays membres de l'OCDE (voir *Sources des données et définitions*). On y présente un examen approfondi des caractéristiques des jeunes NEET au Canada, au chômage ou inactifs, en mettant l'accent sur les activités de ce dernier groupe.

À noter que l'OCDE établit les taux NEET en fonction des jeunes âgés de 15 à 29 ans. Dans les statistiques canadiennes, le mot « jeunes » renvoie généralement au groupe des 15 à 24 ans. Le présent article respecte la convention de l'OCDE afin d'assurer la cohérence globale avec la notion NEET.

Le taux de chômage de longue durée chez les jeunes est relativement faible au Canada

Parmi les pays du G7 ayant les données les plus récentes et les plus comparables de l'OCDE,¹ le Canada affichait le deuxième taux NEET parmi les plus faibles (13,3 %) chez les jeunes de 15 à 29 ans en 2009 (tableau 1).

L'Allemagne enregistrait le plus faible pourcentage de jeunes qui n'étaient ni étudiants ni employés (11,6 %) et l'Italie, le plus élevé (21,2 %). Pour ce qui est des sous-catégories NEET, 5,7 % des jeunes Canadiens étaient au chômage et 7,6 % étaient inactifs. À l'instar des autres pays du G7 sélectionnés, le taux global NEET était le plus faible chez les adolescents et le plus élevé dans le groupe d'âge des 25 à 29 ans. En plus des taux NEET, les autres indicateurs connexes comprennent la durée du chômage pour les jeunes NEET à la recherche d'un emploi et les raisons d'être inactifs pour les autres jeunes NEET.

La série de l'OCDE divise en outre les jeunes chômeurs entre ceux qui ont été à la recherche d'un emploi pendant moins de six mois ou plus de six mois. Bien qu'il n'y ait pas de définition standard du chômage de longue durée, des points limites de plus de six ou douze mois sont souvent utilisés (Dubé et Dionne, 2005). Des périodes prolongées de

chômage peuvent conduire à des difficultés financières et entraîner une baisse du niveau de bien-être psychologique (Dubé, 2004; Machin et Manning, 1998).

Les taux de chômage NEET de l'OCDE représentent le nombre de personnes au chômage ou au chômage de longue durée exprimé

Tableau 1 Statut des jeunes de 15 à 29 ans au regard de l'emploi et des études dans certains pays de l'OCDE

	Étudiants ¹	Employés	Ni employés ni étudiants (NEET)		
			Total NEET	Au chômage	Inactifs
%					
Tous les groupes d'âge - 15 à 29 ans					
Canada	42,8	43,9	13,3	5,7	7,6
France	44,0	40,5	15,6	9,0	6,6
Allemagne	52,4	36,0	11,6	5,5	6,1
Italie	45,3	33,5	21,2	7,5	13,7
Royaume-Uni	40,4	43,9	15,6	7,0	8,6
États-Unis	45,7	37,4	16,9	6,7	10,2
15 à 19 ans					
Canada	80,3	11,5	8,1	3,4	4,7
France	89,7	3,4	6,9	3,9	3,0
Allemagne	92,7	3,6	3,8	2,0	1,8
Italie	83,8	5,0	11,2	3,2	8,0
Royaume-Uni	78,3	12,1	9,6	5,5	4,1
États-Unis	84,7	6,5	8,8	3,4	5,4
20 à 24 ans					
Canada	38,0	46,7	15,3	7,0	8,3
France	39,4	40,9	19,8	13,0	6,8
Allemagne	48,5	37,8	13,7	7,2	6,5
Italie	42,3	32,9	24,8	10,7	14,1
Royaume-Uni	31,5	49,3	19,1	9,2	9,9
États-Unis	38,7	41,2	20,1	8,7	11,4
25 à 29 ans					
Canada	11,9	71,8	16,3	6,6	9,7
France	4,9	75,4	19,8	9,9	9,9
Allemagne	18,6	64,5	16,9	7,1	9,8
Italie	15,7	57,9	26,4	8,2	18,2
Royaume-Uni	13,2	68,9	18,0	6,3	11,7
États-Unis	13,5	64,7	21,8	8,0	13,8

1. Inclut les étudiants avec et sans emploi.

Source : Base de données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2009.

en pourcentage de la population totale des jeunes. Il s'agit d'un calcul différent du calcul standard des taux de chômage et de chômage de longue durée de l'Enquête sur la population active (EPA), qui représentent ces mêmes populations en pourcentage de la population active (voir *Sources des données et définitions*). Selon les données, le pourcentage de jeunes Canadiens au chômage de longue durée est relativement faible par rapport aux autres pays de l'OCDE. En 2009, une année se situant dans le milieu du récent ralentissement économique, le chômage de longue durée chez les adolescents était presque inexistant au Canada, mais il se situait entre 1,1 % et 2,2 % dans tous les autres pays du G7 membres de l'OCDE (graphique A). Chez les jeunes de plus de 19 ans, moins de 1 % étaient au chômage depuis plus de six mois au Canada, alors que pour d'autres pays les taux variaient d'un minimum de 3,1 % pour les jeunes Américains âgés de 20 à 24 ans à un maximum de 6,4 % pour les jeunes Italiens du même groupe d'âge. Ces résultats confirment ceux d'une recherche précédente de l'OCDE qui concluait que le Canada a toujours été parmi les rares pays où les jeu-

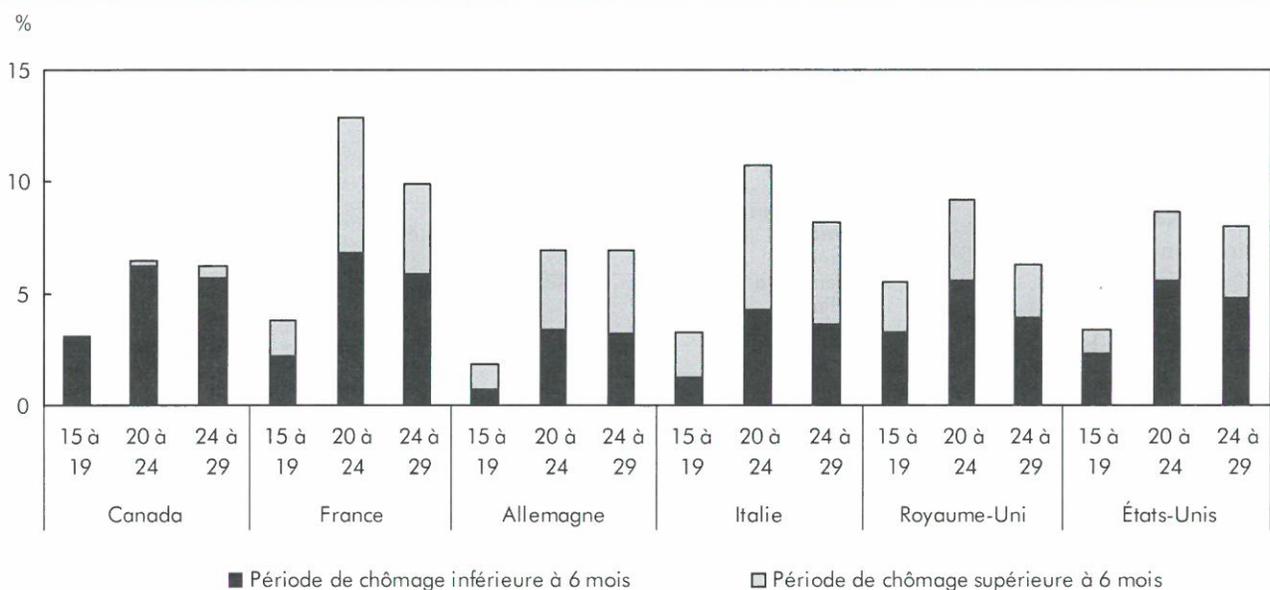
nes affichent une « ...très faible incidence du chômage de longue durée » (OCDE, 2010). La recherche sur le chômage de longue durée a montré que l'Amérique du Nord affiche généralement des niveaux inférieurs à la plupart des pays de l'OCDE (Machin et Manning, 1998; Nickell, 1997).

Les raisons pour lesquelles des jeunes sont inactifs ne sont pas disponibles sur le plan international, mais elles feront l'objet d'un examen plus loin dans l'article pour le Canada.

Le taux NEET a diminué au Canada au fil du temps, mais il a récemment augmenté

La répartition des jeunes Canadiens âgés de 15 à 29 ans selon qu'ils soient aux études, en emploi ou en statut NEET a changé au fil du temps. Le taux global NEET est passé de 22 % en 1976 à 13 % en 2011, principalement en raison d'une baisse dans la catégorie des inactifs chez les 20 à 24 ans et les 25 à 29 ans (tableau 2). Il s'agit du résultat de l'afflux de femmes sur le marché du travail et hors de la catégorie des inactifs. Depuis

Graphique A Le Canada affiche les plus faibles niveaux de chômage de longue durée chez les jeunes



Nota : Ne tient pas compte d'un petit pourcentage de durée inconnue.
Source : Base de données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2009.

2008 et le début du récent ralentissement économique, le taux NEET a augmenté d'au moins 2 points de pourcentage.

Depuis 1976, le pourcentage de jeunes fréquentant l'école a augmenté de façon constante chez tous les groupes d'âge, passant de 65 % à 81 % chez les 15 à 19 ans, de 18 % à 40 % chez les 20 à 24 ans et de 7 % à 13 % chez les 25 à 29 ans. Au cours de la dernière décennie, il y a également eu une hausse constante de la

proportion des étudiants âgés de 15 à 24 ans qui occupent un emploi pendant leurs études. Cela est particulièrement vrai chez les 20 à 24 ans : depuis 2001, près de la moitié des membres de ce groupe combinent études et travail². Le taux d'emploi élevé des étudiants peut être corrélé aux taux relativement faibles de chômage de longue durée chez les jeunes Canadiens. Beaucoup de diplômés commenceront à chercher un emploi avec une expérience de travail significative à temps partiel à leur actif.

Tableau 2 Statut des jeunes au regard des études et de l'activité sur le marché du travail, par groupe d'âge

	1976	1981	1986	1991	1996	2001	2006	2007	2008	Années écoulées depuis le récent ralentissement économique ¹		
										2009	2010	2011
%												
Tous les groupes d'âge - 15 à 29 ans												
Étudiants	31	30	32	36	41	43	44	44	44	43	44	44
Avec emploi	10	11	13	16	16	18	19	19	19	18	18	18*
Sans emploi	22	19	20	20	25	26	26	25	24	25	26	26*
Employés	47	51	48	45	42	44	44	44	44	44	43	43*
NEET ²	22	19	19	19	17	13	12	12	12	13	14	13*
Au chômage	7	7	9	9	7	5	5	5	5	6	6	6*
Inactifs	15	12	10	9	10	8	7	7	7	8	7	8
15 à 19 ans												
Étudiants	65	66	75	78	80	81	81	80	80	80	82	81
Avec emploi	17	22	26	32	26	28	29	30	31	29	27	27*
Sans emploi	48	45	49	46	54	53	52	50	49	51	54	54*
Employés	21	21	14	12	10	11	12	13	13	12	10	11*
NEET ²	14	13	11	10	10	7	7	7	7	8	8	8
Sans emploi	6	6	5	5	4	3	3	3	3	3	3	3
Inactifs	8	6	6	5	6	4	4	4	4	5	5	5
20 à 24 ans												
Étudiants	18	16	22	30	35	36	38	39	39	38	40	40
Avec emploi	7	7	10	14	16	18	19	20	20	18	19	19
Sans emploi	11	9	13	16	19	19	19	19	19	20	20	21*
Employés	59	63	56	49	46	48	48	48	48	47	45	45*
NEET ²	23	21	22	21	20	16	13	14	13	15	15	15*
Sans emploi	8	9	12	11	9	6	6	6	6	7	8	7*
Inactifs	15	12	10	10	10	9	7	8	7	8	8	8
25 à 29 ans												
Étudiants	7	7	8	9	11	12	12	12	12	12	13	13
Avec emploi	4	4	5	5	6	6	7	7	7	7	7	7
Sans emploi	3	2	4	4	5	5	6	5	5	5	6	5
Employés	65	69	68	68	67	72	72	73	73	72	70	70*
NEET ²	28	24	24	23	22	16	16	15	15	16	17	17*
Sans emploi	6	7	10	11	9	6	5	6	5	7	7	7*
Inactifs	23	17	14	12	13	10	10	10	10	10	10	10

* différence significative entre 2011 et 2008 au niveau de 0,01

1. Le Canada a connu un sommet de l'emploi en octobre 2008.

2. Ni étudiants ni employés.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1976 à 2011.

Comme le taux de fréquentation scolaire a augmenté, le pourcentage de personnes employées a diminué pour les deux groupes d'âge plus jeunes (15 à 19 ans et 20 à 24 ans). À l'inverse, bien que le taux de fréquentation scolaire ait augmenté chez les 25 à 29 ans, le pourcentage de personnes employées a également augmenté, passant de 65 % en 1976 à 70 % en 2011, ce qui est encore une fois le résultat du taux d'emploi croissant des femmes.

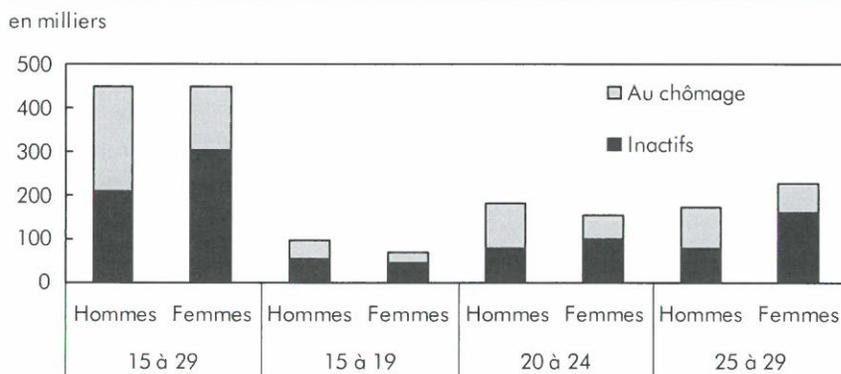
En 1976, les femmes comptaient pour 91 % des personnes inactives dans le groupe d'âge des 25 à 29 ans comparativement à 67 % en 2011. En outre, en 1976, parmi les non-étudiants, 41 % des femmes étaient des personnes inactives contre 4 % des hommes. En 2011, 14 % des femmes non étudiantes étaient des personnes inactives contre 7 % des hommes (données non présentées).

À la suite du récent ralentissement économique, nous avons assisté à de petites, mais significatives baisses des taux d'emploi des étudiants de moins de 20 ans et de tous les non-étudiants de moins de 30 ans. Dans le même temps, le taux global NEET a augmenté, tout comme le pourcentage de chômeurs chez les jeunes de 20 ans et plus.

Les sous-catégories NEET varient selon l'âge et le sexe

En 2011, 13 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans (904 000 sur 6,8 millions) n'étaient ni étudiants ni employés. Les membres du groupe NEET sont également répartis entre les hommes et les femmes (environ 452 000 pour chaque sexe) et la plupart sont plus âgés : 79 % des

Graphique B La répartition des jeunes NEET¹ varie selon l'âge et le sexe



1. Ni étudiants ni employés.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2011.

jeunes NEET de sexe masculin (355 000) ont entre 20 et 29 ans, tout comme 85 % des jeunes femmes NEET (382 000) (graphique B). Alors que la plupart des jeunes hommes NEET plus âgés sont au chômage (58 % de ceux âgés de 20 à 24 ans et 55 % de ceux âgés de 25 à 29 ans), la plupart des jeunes femmes NEET sont inactives (65 % des 20 à 24 ans et 70 % des 25 à 29 ans). Comme le type d'inactivité du groupe NEET (chômeurs et inactifs) varie considérablement selon l'âge et le sexe, il sera analysé séparément dans les autres sections.

Les hommes plus âgés comptent pour la moitié des jeunes NEET au chômage

En tout, 5,7 % (391 000) de tous les jeunes étaient au chômage en 2011 (tableau 3)³. Ce taux est inférieur au taux de chômage classique parce que le dénominateur inclut tous les jeunes, dont beaucoup ne sont pas dans la population active,

principalement des étudiants. C'est la raison pour laquelle seul un faible pourcentage (3,1 %) de tous les adolescents (15 à 19 ans) sont au chômage, puisque plus de 80 % d'entre eux sont aux études. En chiffres absolus, les jeunes hommes dans la vingtaine comptent pour plus de la moitié des jeunes NEET au chômage, soit 200 000 sur 391 000.

Le nombre de chômeurs par rapport à la population active, ou le taux de chômage de l'EPA, constitue un meilleur indicateur de la recherche d'emploi chez les jeunes non-étudiants. Le taux de chômage de l'EPA chez les 15 à 29 ans en 2011 se situait à 11,8 %. Le taux était plus élevé chez les adolescentes (18,7 %), chez les adolescents (25,2 %), chez les hommes de 20 à 24 ans (15,7 %) et ceux qui n'avaient pas de diplôme d'études secondaires (23,0 %).

Un modèle de régression logistique a été utilisé pour prendre en compte les effets de la relation entre l'âge,

Tableau 3 Caractéristiques des jeunes NEET¹ au chômage de 15 à 29 ans

	Non-étudiants au chômage			
	en milliers	% de tous les jeunes	% de la population active ²	rapport de cotes ³
Tous les jeunes	391	5,7	11,8	..
Âge et sexe				
Hommes				
15 à 19	43	3,9	25,2	1,6*
20 à 24	106	9,0	15,7	1,3*
25 à 29 (réf.)	94	8,0	9,8	1,0
Femmes				
15 à 19	24	2,3	18,7	1,1
20 à 24	54	4,8	10,2	0,9
25 à 29	69	5,9	8,1	0,9
Niveau de scolarité				
Moins d'un diplôme d'études secondaires	80	4,6	23,0	1,8*
Diplôme d'études secondaires ⁴ (réf.)	165	6,5	14,3	1,0
Études postsecondaires non universitaires	97	6,3	8,8	0,7*
Diplôme universitaire	47	4,9	6,9	0,6*
Statut familial				
Célibataire (réf.)	291	5,6	13,7	1,0
Marié sans enfants	57	5,9	7,5	0,8*
Marié avec enfants	44	7,1	9,8	1,0
Vit avec son ou ses parents				
Oui	184	5,3	17,1	1,5*
Non (réf.)	207	6,3	9,2	1,0
Lieu de naissance				
À l'extérieur du Canada	55	4,8	10,8	1,1
Au Canada (réf.)	336	5,9	12,0	1,0
Vit dans une RMR				
Oui	268	5,4	11,3	0,9
Non (réf.)	123	6,7	12,9	1,0

* différence significative par rapport au groupe de référence (réf.) au niveau de 0,001

1. Ni étudiants ni employés.

2. Taux de chômage de l'EPA chez les jeunes non-étudiants (nombre de jeunes chômeurs exprimé en pourcentage des jeunes dans la population active).

3. Ce calcul de régression logistique indique si la valeur de certaines variables augmente ou diminue les risques des jeunes d'être sans emploi dans la population active.

4. Peut comprendre des études postsecondaires partielles.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA), 2011.

femmes de tous les groupes d'âge ne différait pas significativement de celui des hommes âgés de 25 à 29 ans⁴.

Le fait d'avoir un niveau de scolarité élevé diminuait significativement la probabilité d'être au chômage. Par exemple, le fait d'être titulaire d'un diplôme universitaire réduisait des deux tiers la probabilité d'être au chômage comparativement au fait d'avoir un diplôme d'études secondaires (rapport de cotes de 0,6). La recherche a montré que la poursuite d'études supérieures est positivement corrélée à des taux d'emploi plus élevés chez les jeunes (Hango et de Broucker, 2007).

Les jeunes qui étaient mariés et sans enfants étaient également significativement moins susceptibles d'être au chômage que les jeunes célibataires. Enfin, après la prise en compte d'autres facteurs, les jeunes vivant à la maison affichaient des probabilités considérablement plus élevées (1,5 fois) d'être au chômage que ceux ne vivant pas à la maison, ce qui témoigne peut-être de la difficulté des jeunes de vivre seuls sans emploi.

Les longues périodes de chômage ne sont pas courantes, mais elles frappent surtout les hommes

Sur les 391 000 jeunes chômeurs en 2011, 55 000 avaient cherché du travail pendant plus de six mois. Ce chiffre représente 1 % de tous les jeunes âgés de 15 à 29 ans et 14 % des chômeurs dans ce groupe d'âge. Cette population est trop petite pour permettre une analyse détaillée, mais de simples tableaux croisés montrent que la majorité comprend des jeunes plus âgés –

les études et d'autres facteurs pouvant être liés au chômage et à l'appartenance à la population active. Les résultats confirment que, comparativement aux hommes âgés de

25 à 29 ans, les membres des deux groupes d'âge les plus jeunes chez les hommes étaient significativement plus susceptibles d'être au chômage. Le taux chez les jeunes

88 % sont âgés de 20 à 29 ans (49 000 sur 55 000). Parmi les chômeurs de longue durée dans la vingtaine, 66 % sont des hommes (tableau 4). En outre, 54 % des jeunes chômeurs de longue durée dans la vingtaine ont un diplôme d'études secondaires ou moins, comparativement à 47 % de tous les jeunes de 20 à 29 ans⁵. Les jeunes hommes de 20 à 29 ans sont plus susceptibles que les femmes d'être titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou moins (51 % contre 42 %), et ceux ayant des niveaux inférieurs de scolarité ont moins de possibilités d'emploi et affichent des taux de chômage plus élevés (Hango et de Broucker, 2007; Martin, 2009).

Les enfants font croître le taux d'inactivité chez les femmes et le font baisser chez les hommes

La plus grande partie des jeunes qui ne sont ni étudiants ni employés sont inactifs : 7,5 % (513 000) de tous ceux âgés de 15 à 29 ans. Un nombre plus élevé de jeunes femmes que d'hommes sont inactives, soit 9,1 % (305 000) par rapport à 6,0 % (208 000) (tableau 5). Plus du tiers (117 000 ou 38,4 %) des femmes inactives sont mariées et ont des enfants, comparativement à 6,7 % des hommes inactifs (14 000). Comme la situation familiale a des effets différents sur les hommes et sur les femmes, les données sur les personnes inactives sont présentées en détail selon le sexe.

Encore une fois, il est instructif d'examiner les jeunes NEET inactifs en excluant la population étudiante. En d'autres termes, si un jeune n'est plus aux études, il est important de comprendre sa relation avec le marché du travail. Excluant les étudiants, quelles sont les caractéristiques de la population des jeunes inactifs?

Chez les non étudiants, 10,3 % des hommes et 16,9 % des femmes sont inactifs. En excluant les étudiants et après avoir tenu compte des effets des autres facteurs, nous constatons que le fait d'être marié et d'avoir des enfants augmente considérablement la probabilité d'être inactif pour une femme (3,1 fois) et diminue d'environ de la moitié la probabilité d'être inactif chez les hommes (0,6) par rapport au fait d'être célibataire. Le tiers (33,2 %) des non-étudiantes mariées ayant des enfants sont inactives, comparativement à 6,3 % de leurs homologues masculins. Cette constatation laisse entendre que de nombreuses jeunes mères sont, au moins temporairement, hors du marché du travail pour s'occuper de jeunes enfants.

Tableau 4 Jeunes au chômage de longue durée selon le sexe et le niveau de scolarité

	Tous les jeunes de 20 à 29 ans	Non au chômage de longue durée	En chômage de longue durée (plus de 6 mois)
	en milliers		
Total	4 658	4 609	49
	%		
Proportion qui était des hommes	51	51	66*
Proportion avec un diplôme d'études secondaires ou moins			
Les deux sexes	47	47	54
Hommes	51	51	58*
Femmes	42	42	45

* différence significative par rapport aux chômeurs qui ne sont pas en chômage de longue durée au niveau de 0,01
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2011.

Comme pour les chômeurs, un plus petit nombre d'adolescentes et d'adolescents sont inactifs, car la plupart sont encore aux études. Cependant, chez les adolescents qui ne sont plus étudiants, une fille et un garçon sur quatre sont inactifs. En comparaison avec les jeunes non-étudiants dans la vingtaine, les adolescents sont significativement plus susceptibles d'être inactifs (1,5 fois pour les garçons et 1,3 fois pour les filles).

Les faibles niveaux de scolarité sont corrélés à des taux plus élevés d'inactivité

En excluant les étudiants et après avoir tenu compte d'autres facteurs, nous observons que les jeunes ayant des niveaux de scolarité plus élevés sont moins susceptibles d'être inactifs. Par exemple, les jeunes ayant moins qu'un diplôme d'études secondaires affichaient le pourcentage le plus élevé d'inactivité (24,1 % des hommes et 42,3 % des femmes), tandis que ceux qui étaient titulaires d'un diplôme universitaire affichaient le plus faible pourcentage (4,6 % des hommes et 8,4 % des femmes). La probabilité d'être inactif est également significativement plus élevée pour les hommes et les femmes qui sont nés à l'extérieur du Canada.

Tableau 5 Caractéristiques des jeunes inactifs

	Inactifs			Hommes			Femmes		
	en milliers	en milliers	% de tous les hommes	% excluant les étudiants	rapport de cotes ¹	en milliers	% de toutes les femmes	% excluant les étudiants	rapport de cotes ¹
Tous les jeunes	513	208	6,0	10,3	..	305	9,1	16,9	..
Âge									
15 à 19	99	53	4,9	23,6	1,5*	46	4,3	26,2	1,3*
20 à 24	177	76	6,4	10,1	0,9	101	8,9	16,0	1,0
25 à 29 (réf.)	237	79	6,6	7,5	1,0	158	13,6	15,8	1,0
Scolarité									
Moins d'un diplôme d'études secondaires	163	72	7,7	24,1	2,5*	90	11,2	42,3	2,7*
Diplôme d'études secondaires ² (réf.)	203	86	6,4	10,9	1,0	117	9,9	20,9	1,0
Études postsecondaires non universitaires	95	35	4,5	5,6	0,6*	60	7,7	10,2	0,4*
Diplôme universitaire	52	14	3,5	4,6	0,5*	38	6,6	8,4	0,3*
Situation familiale									
Célibataire (réf.)	325	178	6,4	12,4	1,0	147	6,1	14,5	1,0
Marié sans enfants	57	15	3,7	4,2	0,4*	41	7,5	9,3	0,8*
Marié avec enfants	131	14	6,0	6,3	0,6*	117	30,5	33,2	3,1*
Vit avec parent(s)									
Oui	194	116	6,2	15,0	1,4*	78	4,8	15,7	0,9
Non (réf.)	319	92	5,8	7,3	1,0	227	13,1	17,3	1,0
Lieu de naissance									
À l'extérieur du Canada	120	35	6,4	11,7	1,6*	85	14,2	25,8	2,6*
Au Canada (réf.)	393	173	5,9	10,0	1,0	220	8,0	14,9	1,0
Vit dans une RMR									
Oui	341	139	5,5	9,8	0,9	203	8,3	15,7	0,9
Non (réf.)	171	69	7,3	11,3	1,0	102	11,5	19,7	1,0

* différence significative par rapport au groupe de référence (réf.) au niveau de 0,001

1. Ce calcul de régression logistique indique si la valeur de certaines variables augmente ou diminue les risques des jeunes non-étudiants d'être inactifs.

2. Peut comprendre des études postsecondaires partielles.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2011.

Il est difficile de connaître les activités de nombreux jeunes inactifs

Contrairement aux 6 % des jeunes NEET qui sont au chômage et à la recherche d'un emploi, l'activité principale des jeunes NEET inactifs est moins évidente. Cela peut expliquer en partie les connotations négatives associées globalement aux jeunes NEET, c'est-à-dire que le fait de n'être ni aux études, ni en emploi et ni à la recherche d'un emploi suppose un certain comportement inactif et improductif pouvant se solder par une situation négative ou problématique. « Il existe une perception largement répandue selon laquelle le fait de n'être ni employé, ni étudiant et ni en forma-

tion présente pour les jeunes un risque élevé d'exclusion sociale » (traduction, Yates et Payne, 2006, p. 329). Toutefois, avant d'affirmer que les jeunes NEET inactifs sont « à risque », il est important de déterminer ce qu'ils font.

L'Enquête sur la population active, la source de données utilisée pour établir l'indicateur NEET de l'OCDE, ne contient pas de questions sur les activités des jeunes inactifs menées en dehors du marché du travail. En outre, aucun renseignement n'est recueilli sur la durée des périodes d'inactivité qui, comme c'est le cas pour les périodes de chômage, pourraient constituer un problème si l'activité est contre-productive

ou inquiétante. Toutefois, une autre source de données, l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET), peut jeter un certain éclairage sur la durée de *n'importe quelle* période pendant laquelle une personne n'est ni étudiante, ni employée et ni en formation. Bien que le type de période ne soit pas connu (chômage ou inactivité), une recherche récente menée sur les jeunes NEET en utilisant les données de l'EJET a montré que presque 40 % des jeunes avaient été dans ce groupe pendant cinq mois ou plus au moins une fois au cours des cinq cycles de l'enquête, mais un petit nombre d'entre eux seulement semblent être dans un état permanent de détachement. L'auteur de l'étude en est venu à la conclusion que seulement un petit sous-groupe de jeunes Canadiens était devenu définitivement détaché du système scolaire ou du marché du travail (Drewes, 2011).

Un jeune inactif sur cinq déclare vouloir un emploi

Certains jeunes inactifs disent vouloir un emploi malgré le fait qu'ils ne sont pas à la recherche d'un emploi. Aux membres de ce groupe, l'EPA demande pourquoi ils n'ont pas cherché d'emploi pendant la semaine de référence. Ce renseignement donne un aperçu de l'activité principale et de la situation actuelle d'une partie de la population des inactifs. Chez les 513 000 jeunes inactifs, un cinquième (18 %) a déclaré vouloir un emploi tout en affirmant ne pas en avoir cherché un (tableau 6). Quelques-unes des raisons invoquées pour ne pas chercher d'emploi témoignent d'une situation quelque peu négative,

Tableau 6 Raisons pour lesquelles les jeunes NEET¹ inactifs qui ont déclaré vouloir du travail ne sont pas à la recherche d'un emploi et activité de ceux qui ne veulent pas d'emploi

	Les deux sexes		Hommes	Femmes
	en milliers	%	%	%
Tous les groupes d'âge - 15 à 29 ans Inactifs	513	100	100	100
Ont déclaré vouloir du travail	95	18	23	16
Découragés ²	5	1	1	1
Attendent un rappel/des réponses	10	2	4	1
Aux études ³	10	2	3	1
Maladie temporaire	12	2	3	2
Soins des enfants/ responsabilités familiales	22	4	2	6
Autres - Raisons inconnues	35	7	10	5
Ont déclaré ne pas vouloir de travail	418	82	77	84
Mise à pied temporaire ⁴	5	1	1	1
Début d'un emploi à long terme	21	4	6	3
Incapacité permanente de travailler	29	6	9	3
Étudiants ³	34	7	7	6
Autres non-étudiants (enfants à la maison)	103	20	3	32
Autres non-étudiants (pas d'enfants à la maison)	226	44	50	40

1. Ni étudiants ni employés.

2. Croient qu'aucun emploi n'est disponible.

3. Les étudiants ne sont pas considérés comme inactifs. Cependant, un petit pourcentage d'« autres étudiants » ne sont pas considérés comme des étudiants aux fins de la présente étude et sont donc des inactifs (voir *Sources des données et définitions*).

4. Englobe ceux qui prévoient commencer un futur emploi à court terme et ceux qui veulent un emploi mais aucun emploi n'est disponible.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2011.

comme le fait d'être découragé et de croire qu'aucun travail n'est disponible (1 %), le fait d'attendre d'être rappelé à un ancien emploi ou d'espérer des réponses d'employeurs (2 %) et le fait d'être trop malade pour chercher un emploi (2 %). Cependant, pour le plus important groupe (7 %) de jeunes inactifs qui veulent un emploi, les motifs pour ne pas chercher d'emploi ne sont pas connus.

La plupart des jeunes inactifs ne désiraient pas d'emploi

La plupart des jeunes inactifs n'ont pas déclaré vouloir un emploi (418 000) : 82 % dans l'ensemble, soit 77 % des hommes et 84 % des femmes. Pour environ la moitié de ce groupe, la principale activité pouvait être mise au jour et, à l'exception des jeunes frappés d'une incapacité permanente de travailler pour cause de maladie ou

d'invalidité, leur situation n'indiquait pas de détachement du travail ou de l'école. Par exemple, 26 000 (5 %) jeunes avaient un emploi qui devait commencer ou recommencer plus tard, 34 000 (7 %) fréquentaient d'autres écoles (voir *Sources des données et définitions*) et 103 000 (20 %) n'avaient déclaré aucune activité, mais avaient des enfants à la maison (97 400 étaient des femmes). Le dernier groupe inclut probablement les parents à la maison s'occupant des enfants.

En ce qui concerne les autres 226 000 jeunes inactifs sans enfants et ne voulant pas de travail (44 %), aucune information sur leur activité principale, présumée ou autre, n'était disponible. L'Enquête sociale générale (ESG) est une autre source de données pouvant aider à déterminer l'activité des jeunes inactifs. L'ESG contient une question s'adressant à tous les répondants et portant sur leur activité principale pendant la semaine précédente, ce qui permet d'obtenir une définition des jeunes NEET semblable à celle de l'OCDE, sans cependant être identique à celle-ci (voir *Sources des données et définitions*). Les résultats de l'ESG indiquent un taux NEET comparable à celui de l'EPA chez les jeunes. En 2010, 15 % des jeunes de 15 à 29 ans ont déclaré que leur activité principale n'était ni les études ni un emploi (NEET) au cours de la semaine précédente⁶ (tableau 7).

Parmi les jeunes NEET inactifs identifiés par l'ESG, 50 % ont déclaré que leur activité principale était de s'occuper des enfants, 10 %, les travaux ménagers, et 31 % étaient dans des catégories trop petites pour être prises en compte, comme un congé de maternité, du bénévolat et « Autre – Préciser ».

Tableau 7 Activité principale déclarée par les jeunes la semaine dernière¹

	Les deux sexes		Hommes	Femmes
	en milliers	%		%
Tous les groupes d'âge - 15 à 29 ans				
Total	6 781	100	100	100
Employés	2 961	44	47	40
Étudiants	2 783	41	39	43
NEET ²	1 037	15	14	17
Type de jeunes NEET	1 037	100	100	100
Au chômage	300	29	40	20
Inactifs	617	59	44	73
Non déclaré	120	12	16	7
Raison de l'inactivité	617	100	100	100
Soins des enfants	307	50	F	72
Travaux ménagers	64	10 ^E	F	F
Maladie de longue durée	F	F	F	F
Autre	188	31	62	15 ^E

1. Calculs fondés sur des données recueillies tous les mois à l'exception de mai à août.

2. Ni étudiants ni employés.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2010.

Dans ce dernier cas, les répondants étaient invités à préciser leur activité principale et les intervieweurs devaient consigner la réponse. Les réponses écrites courantes comprenaient les loisirs, les vacances du mois de mars ou la semaine de relâche et la pratique de sports. D'autre part, les congés sabbatiques, les stages, les travaux de rénovation, la détente et le chômage sont des exemples de réponses données⁷. Bien que les données de l'ESG ne permettent pas de déterminer si les jeunes inactifs voulaient ou ne voulaient pas un emploi, les renseignements sur les activités laissent entendre que peu de jeunes étaient oisifs.

Conclusion

Depuis la fin des années 1990, les pays membres de l'OCDE et quelques pays européens ont ajouté l'in-

dicateur NEET à leur analyse des jeunes sur le marché du travail. L'acronyme NEET renvoie à la proportion de la population des 15 à 29 ans qui ne sont ni employés ni étudiants. Les jeunes NEET se retrouvent dans deux groupes : ceux qui sont au chômage et qui sont activement à la recherche d'un emploi et ceux qui n'appartiennent pas à la population active (inactifs).

L'indicateur a vu le jour au Royaume-Uni, à une époque où on craignait que les jeunes défavorisés se découragent et soient victimes d'exclusion sociale. Des politiques d'intervention ont été mises en œuvre pour réduire les taux NEET. Dans ce contexte historique, l'indicateur NEET est associé aux jeunes à risque. Les critiques de l'indicateur laissent entendre que les jeunes NEET ne sont pas tous à risque et que le fait de cibler préci-

sément ce groupe peut nuire à d'autres groupes qui ont un plus grand besoin de politiques d'intervention (Yates et Payne, 2006; Roberts, 2011).

Le Canada a enregistré un taux NEET se situant entre 12 % et 14 % au cours de la dernière décennie, ce qui est relativement faible par rapport à d'autres pays du G7. En 2011, 13,3 % des jeunes faisaient partie du groupe NEET : 5,7 % étaient au chômage et 7,5 % étaient inactifs. Les autres étaient étudiants (43,7 %) ou employés (43,0 %). Le taux de chômage des moins de 30 ans, par rapport à l'ensemble de la population active, s'établissait à 11,8 %.

Pour les jeunes, le chômage est souvent une étape escomptée entre la fin des études et un emploi, et ses effets ne sont pas nécessairement nuisibles, en particulier s'il est de brève durée. Comparativement à d'autres pays, le Canada affichait de faibles proportions de chômage de longue durée chez les jeunes (1 % de tous les jeunes et 14 % des jeunes chômeurs). Les faibles niveaux de scolarité étaient significativement liés à des taux plus élevés de chômage et de chômage de longue durée. Les hommes de moins de 25 ans étaient également plus susceptibles d'être au chômage que les jeunes hommes de 25 à 29 ans ou que les jeunes femmes.

Chez ceux n'appartenant pas à la population active, 18 % ont déclaré vouloir un emploi malgré le fait qu'ils n'en ont pas cherché. Parmi les autres 82 % de jeunes NEET inactifs qui ne voulaient pas d'emploi, 5 % avaient pris des arrangements concernant un futur emploi, 6 % avaient une incapacité permanente de travailler, 7 % étaient des étudiants non traditionnels, 20 % n'avaient pas d'activité connue, mais avaient de jeunes enfants à la maison et 44 % n'avaient pas d'activité connue et n'avaient pas d'enfants à la maison. Selon des données correspondantes de l'ESG, de nombreux jeunes dans cette dernière catégorie « inconnue » déclarent un large éventail d'activités non rémunérées.

Les jeunes inactifs qui ne sont pas aux études avaient des niveaux de scolarité considérablement plus faibles que leurs homologues dans la population active, après la prise en compte d'autres facteurs. Cette situation donne à penser que certains jeunes inactifs peuvent avoir de la difficulté à trouver un emploi.

Les jeunes NEET Canadiens se sont révélés être un groupe hétérogène : nombre d'entre eux sont au chômage, probablement pour une brève période, et de nombreux autres sont inactifs. Toutefois, cela ne

revient pas à affirmer qu'aucun jeune NEET ne risque de se désengager, comme ceux qui traversent une longue période de chômage ou ceux qui veulent du travail, mais qui ont renoncé à chercher un emploi parce qu'ils croient qu'aucun emploi n'est disponible.

Perspective

■ Notes

1. Le Japon n'est pas pris en considération en raison d'une interruption, depuis 2004, dans la série (OCDE, 2011).
2. D'autres études ont montré que, depuis les années 1990, presque la moitié des étudiants de niveau postsecondaire occupaient un emploi pendant l'année scolaire (Marshall, 2010). Les données de la présente étude sont fondées sur les mois d'enquête de janvier, de février et de mars, qui sont des mois importants du semestre scolaire.
3. Les données de cette section renvoient à la moyenne des mois de janvier, février et mars (voir *Sources des données et définitions*).
4. Même si les adolescentes affichaient un taux de chômage élevé (18,7 %), la petite taille de l'échantillon d'adolescentes (24 000 ou 2,3 % de toutes les adolescentes) peut expliquer en partie l'absence de signification statistique.
5. L'analyse de la situation des jeunes touchés par des périodes de chômage de longue durée ne tient pas compte du petit nombre d'adolescents dans cette catégorie (6 000) afin de clarifier le lien entre la durée du chômage et le fait d'être titulaire d'un diplôme d'études secondaires, puisque la plupart des jeunes de 15 à 19 ans n'ont pas encore eu la chance de terminer leurs études secondaires.
6. Afin d'éviter les mois d'été, pendant lesquels de nombreux jeunes ne sont pas aux études, les totalisations de l'ESG sont fondées sur tous les mois de collecte sauf ceux de mai à août.
7. Même si les réponses écrites à la question sur l'activité principale ne sont pas versées dans le fichier principal, l'auteure a eu une permission spéciale pour consulter les réponses écrites.

■ Documents consultés

BELL, David N.F., et David G. BLANCHFLOWER. 2010. « *Young People and Recession: A Lost Generation?* », *Economic Policy*: 52nd Panel Meeting, 22 et 23 octobre 2010, University of Stirling, Stirling, Scotland, Centre for Economic Policy Research, 36 p., http://www.cepr.org/meets/wkcn/9/979/papers/Bell_%20Blanchflower.pdf (site consulté le 10 mai 2012).

BYNNER, John, et Samantha PARSONS. 2002. « Social exclusion and the transition from school to work: The case of young people not in education, employment, or training (NEET) », *Journal of Vocational Behavior*, vol. 60, n° 2, avril, p. 289 à 309, http://ac.els-cdn.com/S0001879101918688/1-s2.0-S0001879101918688main.pdf?_tid=9bd09db555df37fea914a89e64a8ef6a&acdnat=1335206463_100183e24ecc7c7cb113e518b10fb88a (site consulté le 10 mai 2012).

DREWES, Torben. 2011. *NEETs in Canada*. Présenté lors de la Conférence socioéconomique de 2011, 26 et 27 septembre à Gatineau. Peterborough (Ontario), Université Trent, p. 26.

DUBÉ, Vincent, et Claude DIONNE. 2005. « Toujours à la recherche d'un emploi », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 6, n° 5, mai, produit n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/10505/7932-fra.htm> (site consulté le 10 mai 2012).

DUBÉ, Vincent. 2004. « Les mal-aimés du marché du travail », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 5, n° 4, avril, produit n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/10404/6844-fra.htm> (site consulté le 10 mai 2012).

FURLONG, Andy. 2006. « Not a very NEET solution: Representing problematic labour market transitions among early school-leavers », *Work, Employment and Society*, vol. 20, n° 3, p. 553 à 569.

HANGO, Darcy, et Patrice DE BROUCKER. 2007. *Cheminevements des jeunes Canadiens des études au marché du travail : résultats de l'Enquête auprès des jeunes en transition*, n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 89 p., « Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation : documents de recherche », n° 054, <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-595-m/81-595-m2007054-fra.pdf> (site consulté le 10 mai 2012).

MACHIN, Stephen, et Alan MANNING. 1998. *The Causes and Consequences of Long-Term Unemployment in Europe*, n° 400, Londres, Centre for Economic Perfor-

mance, London School of Economic Performance and Political Science, 41 p., http://eprints.lse.ac.uk/20255/1/The_Causes_and_Consequences_of_Long-Term_Unemployment_in_Europe.pdf (site consulté le 10 mai 2012).

MARSHALL, Katherine. 2010. « Profils d'emploi des étudiants postsecondaires », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 11, n° 9, septembre, produit n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2010109/article/11341-fra.htm> (site consulté le 10 mai 2012).

MARTIN, Gary. 2009. « A portrait of the youth labor market in 13 countries, 1980–2007 », *Monthly Labor Review*, vol. 132, n° 7, juillet, p. 3 à 21, <http://www.bls.gov/opub/mlr/2009/07/art1full.pdf> (site consulté le 10 mai 2012).

NICKELL, Stephen. 1997. « Unemployment and labor market rigidities: Europe versus North America », *The Journal of Economic Perspectives*, vol. 11, n° 3, été, p. 55 à 74, <http://www.jstor.org/stable/pdfplus/2138184.pdf?acceptTC=true> (site consulté le 10 mai 2012).

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES. 2011. « Annex 3: Sources, Methods and Technical Notes, Chapter C: Access to Education, Participation and Progression », *Education at a Glance: OECD Indicators 2011*, 32 p., www.oecd.org/dataoecd/31/56/48669379.pdf (site consulté le 10 mai 2012).

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES. 2010. *Des débuts qui comptent! Des emplois pour les jeunes*, Paris, Éditions OCDE, p. 13, http://www.oecd-ilibrary.org/employment/prendre-un-bon-depart-des-emplois-pour-les-jeunes_9789264096110-fr (site consulté le 10 mai 2012).

QUINTINI, Glenda, et Sébastien MARTIN. 2006. *Starting Well or Losing Their Way? The Position of Youth in the Labour Market in OECD Countries*, OECD Social, Employment and Migration Working Papers, No. 39, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques, OECD Publishing, 72 p., <http://www.oecd-ilibrary.org/docserver/download/fulltext519d9df45dkd8.pdf?expires=1335361386&id=id&accname=guest&checksum=CD5C581D10686843733905433D56E57E> (site consulté le 10 mai 2012).

ROBERTS, Steven. 2011. « Beyond 'NEET' and 'tidy' pathways: Considering the 'missing middle' of youth transition studies », *Journal of Youth Studies*, vol. 14, n° 1, février, p. 21 à 39.

SOCIAL EXCLUSION UNIT. 1999. *Bridging the Gap: New Opportunities for 16–18 Year Olds Not in Education, Employment or Training*, Presented to Parliament by the Prime Minister by Command of Her Majesty, Londres, Her Majesty's Stationery Office (HMSO), 123 p., http://webarchive.nationalarchives.gov.uk/+http://www.cabinetoffice.gov.uk/media/cabinetoffice/social_exclusion_task_force/assets/publications_1997_to_2006/bridging_gap.pdf (site consulté le 10 mai 2012).

YATES, Scott, et Malcolm PAYNE. 2006. « Not so NEET? A critique of the use of 'NEET' in setting targets for interventions with young people », *Journal of Youth Studies*, vol. 9, n° 3, juillet, p. 329 à 344.

Vous déménagez?

Veillez nous faire parvenir votre nom, ancienne adresse, nouvelle adresse, numéro de téléphone et numéro de référence du client à : **Statistique Canada, Division des finances, Immeuble R.-H. Coats, 6^e étage, 100, promenade du Pré Tunney, Ottawa (Ontario), K1A 0T6**, ou composer le 1-800-267-6677 (Canada et États-Unis), ou bien soumettre votre changement d'adresse par télécopieur 1-877-287-4369 (Canada et États-Unis) , ou encore par courriel à infostats@statcan.gc.ca.

Veillez nous aviser quatre semaines d'avance pour éviter toute interruption de la livraison.

Quoi de neuf?

Études et rapports récents

■ Études de Statistique Canada

■ *La population rurale du Canada*

En 2011, moins du cinquième (18,9 %) de la population canadienne vivait en région rurale, comparativement à près de 9 sur 10 en 1851. La proportion de personnes vivant en milieu rural a progressivement diminué au cours des 160 dernières années. Plus de 6,3 millions de Canadiens vivaient en région rurale en 2011, ce qui est à peu près le même nombre qu'en 1991. Par ailleurs, la population ne vivant pas en milieu rural a continué d'augmenter. De 2006 à 2011, la population canadienne dans son ensemble s'est accrue de 5,9 %, un taux supérieur à celui de 1,1 % de la population rurale.

La taille de la population rurale varie au pays. En 2011, plus de 50 % de la population de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nunavut vivaient en région rurale.

Pour de plus amples renseignements, consultez *La population rurale du Canada depuis 1851* dans Recensement en bref, Statistique Canada, février 2012, disponible sur le site Web de Statistique Canada (www.statcan.gc.ca).

■ *Facteurs de croissance de la productivité du travail*

De 1997 à 2010, l'investissement dans le capital physique (p. ex. dans les machines et le matériel) a été un facteur clé de la croissance de la productivité du travail. L'investissement dans le capital physique a été plus important que les variations du capital humain et de la productivité multifactorielle.

Durant cette période, les augmentations les plus fortes de l'intensité du capital ont été enregistrées en Alberta et en Saskatchewan. Par ailleurs, la croissance de la productivité du travail qui s'est

produite à Terre-Neuve-et-Labrador pendant cette période s'explique mieux par l'accroissement de la productivité multifactorielle.

Selon ces nouvelles données sur la productivité pour les provinces, la plus forte croissance annuelle de la productivité du travail, soit 3,9 %, a été observée à Terre-Neuve-et-Labrador, tandis que la plus faible, soit 0,6 %, l'a été en Alberta. À l'échelle nationale, la productivité du travail s'est accrue de 1,3 % par année durant cette période.

Pour de plus amples renseignements, consultez le numéro du 12 mars 2012 du *Quotidien*, disponible sur le site Web de Statistique Canada (www.statcan.gc.ca).

■ *L'entrée et la sortie d'entreprises au Canada*

Cet article examine la population du secteur canadien des entreprises dans l'optique des profils d'entrée et de sortie d'entreprises de 2000 à 2008.

Au cours de cette période, les taux d'entrée annuels moyens étaient de 10,8 % et les taux de sortie annuels moyens, de 9,0 %. Toujours pendant cette période et calculés selon l'emploi total dans le secteur des entreprises, les taux d'entrée annuels moyens étaient de 1,9 % et les taux de sortie annuels moyens, de 1,6 %. Ces données montrent que la taille des entreprises entrantes et sortantes est relativement petite puisque les taux d'entrée et de sortie fondés sur le nombre d'entreprises sont significativement plus élevés que les taux d'entrée et de sortie basés sur le pourcentage de l'emploi.

De 2000 à 2008, les entreprises entrantes ont été 20 % plus nombreuses que les entreprises sortantes, ce qui a fait augmenter le nombre d'entreprises et l'emploi. Le taux d'entrée et le taux de sortie ainsi que la corrélation entre les deux variaient d'une industrie à l'autre.

Pour de plus amples renseignements, consultez « L'entrée et la sortie d'entreprises au Canada, 2000 à 2008 » dans *Aperçus économiques*, janvier 2012, disponible sur le site Web de Statistique Canada (www.statcan.gc.ca).

■ **La santé des enfants des Premières nations vivant hors réserve et des enfants métis**

Dans cet article, les données de l'Enquête sur les enfants autochtones de 2006 sont utilisées pour examiner la santé des enfants des Premières Nations vivant hors réserve et celle des enfants métis de moins de six ans. Les résultats montrent que 85 % des enfants des Premières Nations et 87 % des enfants métis étaient en excellente ou en bonne santé, comparativement à 90 % de l'ensemble des enfants canadiens. Les problèmes de santé chroniques les plus couramment déclarés étaient l'asthme, les difficultés de la parole ou du langage, les allergies et l'intolérance au lactose.

L'analyse semble indiquer qu'il existe un lien entre la santé de l'enfant et des facteurs sociaux comme le niveau de scolarité des parents, le revenu du ménage, l'usage du tabac à la maison, la sécurité alimentaire et les perceptions à l'égard du logement et des établissements de santé dans la collectivité.

Pour de plus amples renseignements, consultez « La santé des enfants des Premières nations vivant hors réserve et des enfants métis de moins de 6 ans » dans *Rapports sur la santé*, février 2012, disponible sur le site Web de Statistique Canada (www.statcan.gc.ca).

■ **Le Canada est-il en voie de devenir crédateur?**

Dans cet article, on se penche sur les variations du bilan net des investissements internationaux (BII net) du Canada depuis quatre générations. Il y est question de la différence entre la valeur des passifs financiers du Canada (la valeur des actifs détenus par des étrangers au Canada) et la valeur des actifs financiers du Canada (la valeur des actifs détenus par des Canadiens à l'étranger).

Le bilan financier net du Canada par rapport au reste du monde s'est amélioré considérablement. La valeur des actifs des Canadiens à l'étranger est passée, en pourcentage de la valeur des passifs extérieurs du

Canada, de 20 % en 1926 à 88 % en 2010. Cette augmentation est attribuable à l'augmentation des investissements des Canadiens à l'étranger plutôt qu'à une baisse des investissements d'étrangers dans les industries canadiennes.

Pendant les années 1990, la croissance des actifs financiers du Canada a été alimentée par une augmentation de 17,1 % par année, en moyenne, des investissements de portefeuille étrangers. Cette tendance s'est maintenue jusqu'au milieu de 2007, mais s'est inversée en 2009, alors que pour la première fois en 20 ans, les passifs financiers ont augmenté plus rapidement que les actifs financiers au Canada.

Pour de plus amples renseignements, consultez « Le Canada est-il en voie de devenir crédateur? » dans *Aperçus économiques*, février 2012, disponible sur le site Web de Statistique Canada (www.statcan.gc.ca).

■ **Expansion sur les marchés et croissance de la productivité**

Cet article traite du lien entre l'entrée sur de nouveaux marchés internationaux, l'entrée sur de nouveaux marchés intérieurs et la croissance de la productivité. On y compare les résultats des entreprises qui sont entrées sur de nouveaux marchés à ceux des entreprises qui ont maintenu le statu quo et à ceux des entreprises qui sont sorties de certains marchés pour se tourner vers d'autres marchés.

Les résultats semblent indiquer que la croissance de la productivité des entreprises manufacturières canadiennes qui entrent sur de nouveaux marchés internationaux est semblable à celle de leurs concurrents qui entrent sur de nouveaux marchés intérieurs. De plus, la croissance de la productivité des entreprises qui sortent du marché de l'exportation pour entrer sur de nouveaux marchés intérieurs fléchit peu. Les auteurs constatent également que les entreprises qui entrent sur de nouveaux marchés avaient tendance à être plus innovatrices, à être plus sensibles aux pressions concurrentielles et à mieux s'adapter.

L'article est fondé sur les données de l'Enquête sur le milieu de travail et les employés (EMTE) et de l'Enquête annuelle des manufactures (EAM) de Statistique Canada.

Pour de plus amples renseignements, consultez *Expansion sur les marchés et croissance de la productivité : les nouveaux marchés intérieurs sont-ils aussi importants que les marchés internationaux* dans la Série de documents

de recherche sur l'analyse économique (AE), Statistique Canada, mars 2012, disponible sur le site Web de Statistique Canada (www.statcan.gc.ca).

■ **La population Canadienne en 2011**

Le Recensement de 2011 a dénombré 33 476 688 personnes au Canada, c'est-à-dire presque deux fois plus qu'en 1961 et 10 fois plus qu'en 1861. De 2006 à 2011, la population du Canada a augmenté de 5,9 %, ce qui représente une augmentation de 0,5 point de pourcentage par rapport à la période de 2001 à 2006.

Parmi les pays du G8, c'est le Canada qui a connu la plus forte croissance démographique de 2006 à 2011. La migration nette est à l'origine d'environ deux tiers de la croissance observée au Canada.

La population a crû dans toutes les provinces et dans presque tous les territoires de 2006 à 2011. Dans l'ensemble du pays, c'est le Yukon qui a connu la plus forte croissance et, parmi les provinces, c'est l'Alberta.

Pour de plus amples renseignements, consultez *La population canadienne en 2011 : effectifs et croissance démographique* dans Chiffres de population et des logements, Recensement de 2011, février 2012, Statistique Canada, disponible sur le site Web de Statistique Canada (www.statcan.gc.ca).

■ **Les choix de travail autonome des enfants d'immigrants**

La présente étude porte sur la variation des tendances du travail autonome chez les parents immigrants et leurs enfants. Elle examine la relation entre le travail autonome et trois facteurs déterminants : les différences entre les gains attendus d'un travail autonome et d'un emploi rémunéré, les difficultés sur le marché du travail et les enclaves ethniques. Les tendances du travail autonome chez les parents nés au Canada et leurs enfants ont également été analysées aux fins de comparaison.

Les résultats indiquent qu'il y a eu une baisse marquée des gains tirés d'un travail autonome par rapport aux gains tirés d'un emploi rémunéré parmi tous les groupes. En outre, les difficultés sur le marché du travail n'ont pas nécessairement incité les personnes à devenir travailleurs autonomes. Finalement, l'effet des enclaves ethniques variait selon le sexe et le groupe ethnique. Étant donné ces trois

résultats, l'étude laisse supposer que les enfants d'immigrants deviennent travailleur autonome par choix plutôt que par nécessité, contrairement à leurs parents immigrants.

La présente étude utilise des données du Recensement de 1981 pour établir la cohorte des parents et des données du Recensement de 2006 pour établir la cohorte des enfants. Chaque cohorte est composée de personnes âgées de 25 à 44 ans.

Pour de plus amples renseignements, consultez *Choix ou nécessité : les immigrants et leurs enfants choisissent-ils le travail autonome pour les mêmes raisons ?* dans Directions des études analytiques : documents de recherche, Statistique Canada, mars 2012, disponible sur le site Web de Statistique Canada (www.statcan.gc.ca).

■ **Le travail autonome et les enfants d'immigrants**

Les résultats indiquent que les enfants de sexe masculin nés au Canada de parents immigrants avaient en 2006 un taux de travail autonome inférieur à celui des leurs pères immigrants en 1981. Par ailleurs, les taux de travail autonome ont augmenté chez les filles nées au Canada de parents immigrants par rapport à leurs mères.

Le repli du taux de travail autonome enregistré chez les enfants de sexe masculin nés au Canada de parents immigrants a aussi été observé chez les enfants de sexe masculin de parents nés au Canada. Chez les deux groupes, cette baisse était liée aux études plus longues, au plus petit nombre de mariages et au plus petit nombre d'enfants.

De façon similaire, la hausse du taux de travail autonome observée chez les filles d'immigrants a aussi été enregistrée chez les filles de parents nés au Canada.

Bien que les tendances du travail autonome soient semblables chez les enfants d'immigrants et les enfants de parents nés au Canada, le taux de travail autonome était plus élevé chez les pères immigrants et leurs fils que chez leurs homologues canadiens.

La présente étude utilise des données des recensements de la population du Canada de 1981 et de 2006 pour examiner le taux de travail autonome parmi les générations subséquentes lorsque les deux générations étaient âgées de 25 à 44 ans.

Pour de plus amples renseignements, consultez *Leurs propres patrons : les enfants d'immigrants sont-ils plus susceptibles que leurs parents d'être des travailleurs autonomes?* dans Directions des études analytiques : documents de recherche, Statistique Canada, mars 2012, disponible sur le site Web de Statistique Canada (www.statcan.gc.ca).

■ **Le bénévolat au Canada**

En 2010, 47 % des Canadiens de 15 ans et plus ont fait du bénévolat, ce qui représente une hausse de 6,4 % comparativement à 2007 et une hausse de 12,5 % comparativement à 2004. En dépit de l'augmentation du nombre de bénévoles, le nombre d'heures de bénévolat est demeuré pratiquement inchangé par rapport à 2007. En 2010, 10 % des bénévoles réalisaient 53 % des heures de bénévolat.

Le présent article utilise des données de l'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation de 2010 pour décrire les caractéristiques socio-économiques des bénévoles canadiens. En 2010, les personnes âgées de 15 à 24 ans étaient plus portées à faire du bénévolat (58 %) que celles âgées de 25 à 34 ans (46 %) et de 35 à 44 ans (54 %).

La moitié des Canadiens ayant un emploi ont fait du bénévolat, comparativement à 34 % des chômeurs et 44 % des personnes inactives. Toutefois, les personnes inactives ont enregistré considérablement plus d'heures de bénévolat que leurs homologues ayant un emploi.

En 2010, 58 % des personnes ayant un revenu de 120 000 \$ ou plus ont fait du bénévolat par rapport à 33 % des personnes dont le revenu du ménage était de moins de 20 000 \$.

Pour de plus amples renseignements, consultez « Le bénévolat au Canada » dans *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada, mars 2012, disponible sur le site Web de Statistique Canada (www.statcan.gc.ca).

■ **Études d'autres organisations**

■ **Les Américains au sommet des TI**

La croissance de la productivité s'est accélérée aux États-Unis après 1995, en particulier dans les secteurs qui produisent des technologies de

l'information (TI) ou qui font un usage intensif de celles-ci. Les multinationales américaines ont aussi été plus productives que les multinationales européennes. De l'avis des auteurs, les gains de productivité que confèrent les TI aux entreprises américaines découlent des pratiques américaines de « gestion des personnes ».

Tant les entreprises américaines basées aux États-Unis que les multinationales américaines actives en Europe ont des scores plus élevés pour ce qui est des pratiques de gestion des personnes (promotions, récompenses, embauches, licenciements, etc.). Il pourrait exister un lien entre ces scores et la croissance de la productivité liée aux TI des entreprises américaines, car les pratiques de gestion des personnes pourraient permettre aux entreprises de mieux tirer profit des TI.

Cette étude utilise les données du Bureau national de la statistique du Royaume-Uni et celles d'un panel d'entreprises de sept pays européens.

Pour consulter cet article, voir « Americans Do IT Better : US Multinationals and the Productivity Miracle » par Nicholas Bloom, Raffaella Sadun, et John Van Reenen, dans *American Economic Review*, février 2012.

■ **La satisfaction des employés de la fonction publique canadienne**

Dans cet article, on s'appuie sur les résultats du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2005 pour examiner les facteurs de satisfaction des fonctionnaires. L'hypothèse de départ est que la satisfaction des fonctionnaires est liée à six facteurs déjà relevés dans des analyses antérieures.

Selon les résultats, les facteurs qui influent sur la satisfaction des employés de la fonction publique du Canada sont la confiance dans les possibilités de promotion, la juste classification, le respect des normes de service à la clientèle, l'équilibre travail-vie, la reconnaissance par les superviseurs, les relations d'équipe, la gestion de l'information et la croyance que la haute direction fera usage de la rétroaction qu'elle reçoit.

Pour consulter cet article, voir « Canadian public service employee satisfaction and its main drivers » par Alexandra Hickey et Scott Edward Bennet, dans *Canadian public administration*, mars 2012.

■ **L'inégalité mène-t-elle aux crises financières?**

L'inégalité de revenu et le crédit ont augmenté de manière significative aux États-Unis depuis les années 1970, amenant certains à penser qu'ils sont liés à la récente crise financière. Cet article examine la relation entre l'inégalité de revenu, le crédit et les crises financières aux États-Unis.

Selon les analyses, s'il y a bel et bien un lien entre les boums du crédit et les crises financières, il n'y en a aucun entre l'inégalité croissante de revenu et les boums du crédit. Les deux principaux déterminants des boums du crédit sont plutôt les faibles taux d'intérêt et l'expansion économique.

Pour consulter ce document, voir *Does inequality lead to a financial crisis?* par Michael D. Bordon et Christopher M. Meissner, dans NBER Working Paper Series, 17896 National Bureau of National Research, mars 2012.

■ **Prix des logements et taux de natalité**

Cet article examine les liens entre les prix des logements et les décisions des ménages américains en matière de fécondité. Selon les résultats, il y aurait un lien entre les prix des logements et les taux de natalité. Chez les femmes propriétaires, l'augmentation des prix des logements coïncide avec une augmentation de la fécondité pendant la période à l'étude. Chez les non-propriétaires, par contre, l'augmentation des prix des logements est associée à une baisse de la fécondité pendant la période à l'étude.

De l'avis des auteurs, si des augmentations à court terme des prix des maisons font augmenter les naissances chez les propriétaires et les font baisser chez les non-propriétaires, cela signifie que certaines personnes utilisent la valeur nette de leur logement pour financer l'atteinte de leurs objectifs de procréation.

Cet article utilise les données du Vital Statistics Natality File (1990-2007), du Federal Housing Agency Housing Price Index, de la Current Population Survey et du recensement des États-Unis de 1990.

Pour consulter ce document, voir « House Prices and Birth Rates: The Impact of the Real Estate Market on the Decision to Have a Baby » par Lisa J. Dettling et Melissa Schettini Kearney, NBER Working Paper, *NBER Digest Online*, février 2012.

■ **Boums du logement et centres-villes**

Selon cette étude, bien que le boum américain de l'immobilier qui s'est produit de 1996 à 2006 soit souvent considéré comme un phénomène national, la croissance des prix variait beaucoup à l'intérieur des différentes régions métropolitaines et entre celles-ci. De plus, l'effondrement du marché de l'immobilier qui est survenu après 2006 a durement frappé les régions qui avaient connu des boums.

Les résultats indiquent que la croissance des prix a été plus vive dans les centres-villes et qu'elle était centralisée dans les régions métropolitaines où les gens mieux nantis étaient plus susceptibles de vivre en banlieue. Certaines données semblent indiquer que la croissance a été plus marquée dans les centres-villes plus pauvres en raison de l'embourgeoisement des zones urbaines dégradées, ce qui a pour effet de déplacer les résidents à plus faible revenu.

La variation de la croissance des prix des logements observée dans 300 régions métropolitaines s'expliquait à 70 % par les prix initiaux, les conditions météorologiques, la densité et le niveau de scolarité des habitants. La centralisation était un puissant prédicteur de la croissance des prix dans les régions métropolitaines au cours de cette période.

Pour consulter ce document, voir *Housing Booms and City Centers* par Edward L. Glaeser, Joshua D. Gottlieb et Kristina Tobio, NBER Working Paper, 17914 National Bureau of National Research, mars 2012.

■ **Quels facteurs expliquent les tendances observées dans l'évolution de la dette des ménages Canadiens?**

Au cours des 30 dernières années, l'endettement hypothécaire et non hypothécaire s'est accru plus rapidement que le revenu dans tous les groupes d'âge. Le ratio de la dette des ménages canadiens au revenu disponible est aujourd'hui d'environ 150 %. Cet article examine les principaux facteurs de l'augmentation de la dette des ménages depuis la fin des années 1990.

L'article attribue l'expansion du crédit hypothécaire et du crédit à la consommation à la croissance générale du revenu, à la faiblesse des taux d'intérêt, au renchérissement des maisons et à l'innovation financière. De plus, l'augmentation du crédit à la consommation a coïncidé avec une poussée des prêts non hypothécaires garantis par des actifs immobiliers.

Les résultats indiquent que le vieillissement démographique a eu un effet modérateur sur l'accroissement du crédit depuis la fin des années 1990, mais pas suffisamment pour contrer l'endettement plus élevé des ménages des plus jeunes cohortes.

Cet article utilise les données de l'enquête Canadian Financial Monitor d'Ipsos Reid.

Pour consulter cet article, voir « What Explains Trends in Household Debt in Canada? » par Allan Crawford et Umar Faruqi, *Banque du Canada*, 2011-2012.

■ ***Pourquoi les femmes font-elles moins breveter?***

S'appuyant sur les données de la 2003 National Survey of College Graduates, cet article cherche à comprendre pourquoi les femmes détiennent une si faible proportion des brevets aux États-Unis. Les Américaines représentent 7,5 % des brevetés et 5,5 % des titulaires de brevets commercialisés.

Selon l'étude, 7 % de l'écart entre les hommes et les femmes titulaires de brevets tient à la probabilité moindre pour les femmes de posséder un grade en science ou en génie. Ne pas être titulaire d'un grade en science ou en génie explique 15 % de l'écart, 78 % de celui-ci étant par ailleurs attribuable au fait que les femmes titulaires d'un grade en science ou en génie déposent moins de brevets. Les auteurs constatent que chez les femmes titulaires d'un grade en science ou en génie, l'essentiel de l'écart découle de la sous-représentation des femmes en génie et dans les emplois en développement et design.

La sous-représentation des femmes parmi les propriétaires de brevets aux États-Unis donne à penser qu'on exploite mal le talent innovateur des femmes. Les auteurs estiment qu'il serait possible en comblant le fossé hommes-femmes au chapitre du brevetage d'accroître de 2,7 % le PIB par habitant des États-Unis.

Pour consulter ce document, voir *Why Don't Women Patent?* par Jennifer Hunt et al., NBER Working Paper, 17888 National Bureau of National Research, mars 2012.

Perspective

À venir

Certains sujets à venir

■ **L'évolution de la richesse au cours du cycle de vie**

Cet article se base sur les données de l'Enquête sur la sécurité financière et de l'Enquête sur les finances des consommateurs pour étudier l'évolution de la richesse financière des Canadiens au cours de leur cycle de vie.

■ **Le report de la retraite**

Un report important de la retraite depuis le milieu des années 1990 ayant déjà été constaté, ce nouvel article examine comment a évolué la durée anticipée de vie en emploi par niveau de scolarité et selon diverses raisons de prise de la retraite (à la suite d'une mise à pied, d'une maladie ou pour s'occuper d'un proche).

■ **Qualité des emplois des jeunes travailleurs**

Cet article se base sur les données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu pour examiner l'évolution de la qualité des emplois occupés par les jeunes travailleurs de 1993 à 2009.

■ **Le jeu en 2012**

Cette fiche d'information présente les faits et chiffres les plus récents sur le jeu au Canada. Elle examine la participation au jeu et les taux de dépenses selon le revenu du ménage. L'analyse est basée sur l'Enquête sur la population active, les comptes trimestriels des revenus et des dépenses et l'Enquête sur les dépenses des ménages.

■ **La syndicalisation en 2012**

Cette fiche d'information présente les faits et chiffres les plus récents sur la syndicalisation au Canada. Elle examine les taux de syndicalisation, les gains, les règlements salariaux, l'inflation, et les grèves et lockouts. L'analyse repose principalement sur les données de l'Enquête sur la population active.

Perspective

Varia

Dans le présent numéro : Les absences du travail en 2011

MISES À JOUR ANTÉRIEURES

La retraite – Été 2006
Le salaire minimum – Été 2010
Les absences du travail – Été 2011
Jeux de hasard – Hiver 2011
La syndicalisation – Hiver 2011

INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

Impôt foncier – Automne 2003
Inégalité du patrimoine par province – Printemps 2005
Le tourisme – Été 2005
La construction résidentielle – Automne 2005
L'éducation – Hiver 2005
La dette des particuliers – Printemps 2007
Population active : différences interprovinciales selon le niveau de scolarité – Été 2008

CONTACTS

Données administratives

Données régionales et administratives
Services aux clients
613-951-9720

Enquêtes-entreprises

Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière
Services aux clients
613-951-9497

Enquêtes annuelles sur les industries de services
Services aux clients
613-951-4612

Enquête sur les perspectives du monde des affaires
Claude Robillard
613-951-3507

Recensement

Caractéristiques de la population active
Réjean Lasnier
613-951-8659

Statistique du revenu
Eric Olson
613-951-0220

Enquêtes sur l'emploi et le revenu

Enquête sur la population active
Marc Lévesque
613-951-4090

Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail
Sylvie Picard
613-951-4003

Programme de statistiques sur l'assurance-emploi
Gilles Groleau
613-951-4091

Grands règlements salariaux
Direction de l'information sur les milieux de travail
(Ressources humaines et Développement social Canada)
Services aux clients
819-997-3117 ou 1-800 567-6866

Le revenu du travail
Anna MacDonald
613-951-3784

Enquête sur la dynamique du travail et du revenu
Enquête sur la sécurité financière
Enquête sur les dépenses des ménages
Services aux clients
613-951-7355 ou 1-888-297-7355

Enquête sociale générale

Les études, le travail et la retraite
Le vieillissement et le soutien social
Emploi du temps
Services aux clients
613-951-5979

Enquêtes sur les régimes de pension

Enquête sur les régimes de pension au Canada
Bruno Pépin
613-951-4023

Enquête trimestrielle des caisses de retraite en fiducie
Gregory Sannes
613-951-4034

Enquêtes spéciales

Enquête sur la formation et l'éducation des adultes
Services aux clients
613-951-7608 ou 1-800-307-3382

Enquête nationale auprès des diplômés
Services aux clients
613-951-7608

Les absences du travail en 2011

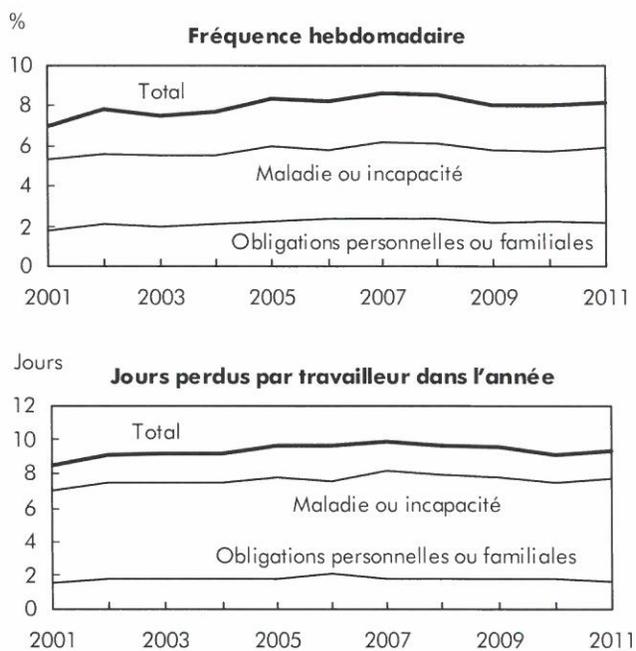
Il existe plusieurs genres d'absences. Certaines absences, telles que les vacances annuelles, sont généralement considérées comme étant bénéfiques, tant pour l'organisation que pour l'employé. Puisqu'elles sont habituellement prévues, leur incidence sur l'organisation peut être absorbée assez facilement; on peut dire la même chose des jours fériés. D'autres absences, comme celles attribuables à la maladie et aux obligations familiales, sont généralement inévitables, tout comme celles causées par le mauvais temps.

L'absentéisme, un terme utilisé pour décrire les absences évitables, habituelles ou imprévues, constitue une source d'irritation pour les employeurs et les collègues de travail. Ces absences perturbent le calendrier de travail et la production, et entraînent des coûts pour l'organisation et l'économie dans son ensemble. Bien que l'absentéisme soit généralement considéré comme un problème, il n'est pas facile à quantifier. La ligne de démarcation entre les absences évitables et inévitables est difficile à tracer, et l'absentéisme est souvent déguisé en absence légitime. L'Enquête sur la population active (EPA) permet de quantifier le temps perdu pour des raisons personnelles, à savoir la maladie ou l'incapacité, et les obligations personnelles ou familiales. Mais au sein de ces catégories, il est impossible de déterminer si une absence est évitable ou imprévue. Toutefois, on peut analyser les données de l'EPA sur les absences pour motifs personnels afin de déterminer les comportements ou les tendances qui montrent l'incidence de l'absentéisme (voir *Sources des données et définitions*).

Tendances récentes : de 2001 à 2011

Durant la première moitié des années 2000, la fréquence et le nombre de jours perdus pour des raisons personnelles (maladie ou incapacité, et obligations personnelles ou familiales) ont connu une tendance à la hausse. Durant la deuxième moitié des années 2000, les taux sont demeurés stables ou ils ont légèrement diminué. Cependant, les taux d'absence étaient sensiblement plus élevés en 2011 qu'ils ne l'étaient en 2001 (graphique A).

Graphique A Taux d'absence du travail, 2001 à 2011



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Au cours d'une semaine moyenne en 2001, si l'on exclut les femmes en congé de maternité¹, 7,0 % de l'ensemble des employés à temps plein occupant un seul emploi étaient absents du travail toute la semaine ou une partie de celle-ci pour des raisons personnelles. En 2011, ce chiffre a atteint 8,1 % (913 000) (tableau 1). Le temps total de travail perdu a également augmenté, passant de 3,4 % de la semaine de travail prévue en 2001 à 3,7 % en 2011, et il y a eu une légère augmentation par rapport à 2010. Extrapolé sur l'ensemble de l'année, le temps de travail perdu pour des raisons personnelles est passé d'un équivalent de 8,5 jours par travailleur en 2001 à 9,3 jours en 2011.

Variations des taux d'absence en 2011

L'absence attribuable aux raisons personnelles varie parmi les divers groupes de travailleurs. Plusieurs facteurs jouent un rôle, principalement les conditions de travail (l'environnement physique, le niveau de stress de l'emploi, les relations employeur-employé, les dispositions en matière de convention collective et les horaires de travail); l'existence de structures communautaires adéquates et abordables telles que les garderies et le transport en commun; les circonstances familiales, particulièrement la présence d'enfants d'âge préscolaire et d'autres membres de famille à charge; et la santé physique du travailleur, un facteur étroitement lié à l'âge. Il n'est pas facile de quantifier l'incidence de ces facteurs et d'autres facteurs importants, car bon nombre d'entre eux ne sont pas pris en compte dans l'EPA. Cependant, l'examen des absences personnelles en 2011 selon certaines caractéristiques démographiques, la profession et l'industrie, et d'autres attributs tels que l'adhésion syndicale et la situation d'emploi a permis d'en savoir davantage.

Différences démographiques

En 2011, en excluant les femmes en congé de maternité, environ 8,1 % des employés à temps plein se sont absentés de leur travail chaque semaine pour des raisons personnelles : 5,9 % en raison d'une maladie ou d'une incapacité et 2,2 % en raison d'obligations personnelles ou familiales (tableau 2). Par conséquent, les employés à temps plein ont perdu 3,7 % de leur temps de travail chaque semaine.

En moyenne, chaque employé à temps plein a perdu 9,3 jours en 2011 pour des raisons personnelles (7,7 jours en raison d'une maladie ou d'une incapacité et 1,6 jour en raison d'obligations personnelles ou familiales). Au total, les employés à temps plein ont ainsi perdu environ 105 millions de journées de travail. Les hommes ont perdu moins de jours que les femmes, soit 7,7 (6,4 en raison d'une maladie ou d'une incapacité et 1,4 en raison d'obligations personnelles ou familiales), contre 11,4 (9,4 et 2,0).

La présence d'enfants d'âge préscolaire a un effet important sur les absences du travail pour des obligations personnelles ou familiales. En 2011, les employés à temps plein dont la famille comptait au moins un enfant d'âge préscolaire ont perdu en moyenne 3,0 jours de travail, contre 1,4 jour dans le cas de ceux dont la famille ne comptait pas d'enfant.

Le nombre de jours de travail perdus pour cause de maladie ou d'incapacité tend à augmenter avec l'âge, passant d'une moyenne de 5,1 jours chez les jeunes (de 15 à 19 ans) à 11,5 jours pour les employés à temps plein de 55 à 64 ans.

Industrie et secteur

Les taux d'absence du travail varient selon le secteur (public ou privé) et l'industrie, la différence provenant essentiellement des absences attribuables à une maladie ou à une incapacité (tableau 3). Parmi les facteurs qui contribuent à ces variations figurent la nature et les exigences de l'emploi, la répartition des hommes et des femmes dans la main-d'œuvre, et le taux de syndicalisation — ce dernier étant un facteur déterminant de la présence de congés de maladie ou de congés pour obligations familiales payés.

Les employés à temps plein du secteur public (plus susceptibles d'être syndiqués ou d'être des femmes) ont perdu plus de temps de travail pour des raisons personnelles (12,9 jours) en 2011 que leurs homologues du secteur privé (8,2 jours).

Au niveau des principales branches d'activité (à deux chiffres), les employés ayant perdu le plus de jours de travail étaient ceux des services de soins de santé et d'assistance sociale (14,0 jours), de l'administration publique (12,8) et des transports et de l'entrepôt (12,3).

Les moyennes les plus basses ont été enregistrées par les travailleurs à temps plein des services professionnels, scientifiques et techniques (5,8), d'autres services (sauf les administrations publiques) (6,5) et des industries primaires (7,2).

Profession

Les facteurs liés aux taux d'absence par profession sont semblables à ceux liés à l'industrie (tableau 4). Encore une fois, comme dans la répartition par branche principale des industries, les différences découlent principalement du temps perdu pour cause de maladie ou d'incapacité.

Les employés à temps plein ayant enregistré le plus de jours de travail perdus en 2011 étaient ceux des professions de la santé (14,1) et des professions propres au secteur de la production (10,8). Par contre, dans le domaine des sciences naturelles et appliquées (5,8), les travailleurs dans les postes de gestion (6,8) et dans celui de la culture et des loisirs (7,3) ont affiché le moins de jours de travail perdus.

Source des données et définitions

Dans la présente étude, les données sont fondées sur les moyennes annuelles de l'**Enquête sur la population active** (EPA). Elles portent sur les employés à temps plein occupant un seul emploi. Les travailleurs à temps partiel, les travailleurs autonomes et les travailleurs familiaux non rémunérés sont exclus de l'étude parce que leur horaire de travail leur laisse généralement plus de flexibilité pour s'acquitter de leurs obligations personnelles ou familiales. De même, les personnes cumulant des emplois ne sont pas prises en compte parce qu'il est impossible de déterminer, à partir des données de l'EPA, à quels emplois précisément sont associés le temps perdu et la raison des absences. Les femmes en congé de maternité sont également exclues. Par contre, les hommes ayant pris des congés de paternité (au Québec seulement) et des congés parentaux rémunérés sont inclus dans le calcul jusqu'en 2006.

Certains gestionnaires de ressources humaines excluent de leurs statistiques sur la gestion des présences les personnes en congé de longue durée (plus d'un an) pour cause de maladie ou d'incapacité. Toutefois, Statistique Canada tient compte de ces travailleurs dans ses estimations des absences du travail s'ils se déclarent occupés (c'est-à-dire qu'ils continuent de recevoir une rémunération totale ou partielle de leur employeur). En 2011, le nombre de personnes occupées qui se sont absentes pour cause de maladie ou d'incapacité de longue durée s'élevait à 33 200 en moyenne au cours d'une semaine normale. Leur exclusion aurait fait passer de 5,9 % à 5,6 % la fréquence des absences hebdomadaires pour cause de maladie ou d'incapacité, de 3,1 % à 2,8 % le taux d'inactivité et de 7,7 à 7,0 le nombre de jours perdus par travailleur au cours de l'année.

Les **absences pour des raisons personnelles** sont divisées en deux catégories : « maladie ou incapacité » et « obligations personnelles ou familiales » (soins donnés à ses enfants, soins à un parent âgé et autres obligations personnelles ou familiales). Ces deux types d'absence représentaient 28 % du temps total perdu chaque semaine en 2011 par les travailleurs rémunérés à temps plein. Les vacances, qui représentaient 40 % du temps total d'absence du travail, ne sont pas comptabilisées dans cette étude, ni les jours fériés, qui représentaient 12 %. Les congés de maternité et les congés parentaux représentaient 12 % du temps d'absence, et les autres raisons, 7 %.

La **fréquence des absences** est le pourcentage des travailleurs rémunérés à temps plein ayant déclaré une absence au cours de la semaine de référence. Dans cette mesure, la durée de l'absence n'importe pas, que ce soit une heure, une journée ou une semaine entière.

Le **taux d'inactivité** représente la proportion d'heures perdues par rapport au nombre habituel d'heures hebdomadaires de travail des travailleurs rémunérés à temps plein. Cette mesure tient compte de la fréquence et de la durée des absences au cours de la semaine de référence.

Le nombre de **jours perdus par travailleur** est calculé en multipliant le taux d'inactivité par le nombre estimé de jours de travail dans l'année (250).

Motifs d'absence du travail selon l'EPA

L'EPA considère les motifs d'absence du travail suivants :

- maladie ou incapacité de l'enquêté
- soins à donner à ses enfants
- soins à donner à un parent âgé (60 ans ou plus)
- congé de maternité (femmes seulement)
- congé parental (hommes seulement, à partir de 2007)
- autres obligations personnelles ou familiales
- vacances
- conflit de travail (grève ou lock-out)
- mise à pied temporaire en raison de la conjoncture économique
- jour férié (légal ou religieux)
- mauvais temps
- début ou fin d'emploi durant la semaine
- travail à temps réduit (en raison du manque d'équipement, de l'entretien de l'usine ou de réparations, par exemple)
- autres

Les obligations personnelles ou familiales comprennent les soins donnés à ses enfants ou à un parent âgé, et d'autres obligations personnelles ou familiales.

Adhésion syndicale, situation d'emploi, taille du lieu de travail et durée d'occupation de l'emploi

Les travailleurs à temps plein syndiqués ou adhérents à une convention collective ont perdu plus de jours de travail en moyenne en 2011 pour des raisons personnelles que leurs homologues non syndiqués (13,2 contre 7,5) (tableau 5).

Les travailleurs ayant un emploi permanent (et donc plus susceptibles d'être syndiqués) ont perdu plus de jours de travail (9,6) que ceux dont l'emploi n'était pas permanent (7,0).

Le nombre de jours perdus avait tendance à augmenter avec la taille du lieu de travail, passant de 7,5 dans les lieux de travail comptant moins de 20 employés (entreprises plus susceptibles d'avoir un faible taux de

syndicalisation) à 11,1 dans les lieux de travail de plus de 500 employés (qui sont susceptibles d'avoir un taux de syndicalisation élevé).

Le nombre de jours perdus avait aussi tendance à augmenter avec la durée d'occupation de l'emploi, presque toutes les différences découlant du temps perdu pour cause de maladie ou d'incapacité. Ce nombre était de 6,2 jours chez les employés ayant occupé leur emploi pendant un an ou moins tandis qu'il était de 11,7 jours chez ceux ayant occupé leur emploi pendant plus de 14 ans (ce dernier groupe étant également susceptible d'être plus âgé).

Province et région métropolitaine de recensement

Les niveaux d'absence du travail variaient selon la région géographique (tableau 6), la plus grande partie des écarts découlant encore une fois du temps perdu pour cause de maladie ou d'incapacité.

Les employés à temps plein à Saskatchewan (11,0) ont perdu le plus de jours de travail en 2011, suivis de ceux du Nouveau-Brunswick, du Québec et de la Nouvelle-Écosse (10,8 chacun). Ceux de l'Alberta (7,9) et de l'Ontario (8,3) en ont perdu le moins.

Dans les régions métropolitaines de recensement, les travailleurs à temps plein de Gatineau (11,7), de Victoria (11,1) et de Montréal (10,8) ont perdu le plus de jours de travail en moyenne. Ceux de Guelph (6,8), de Toronto (7,1) et de Calgary (7,1) en ont perdu le moins.

Perspective

■ Nota

1. L'exclusion des congés de maternité a commencé en 1997 à la suite de la révision du questionnaire de l'Enquête sur la population active.

■ Documents consultés

SHIELDS, Margot. 2004. « Stress, santé et bienfaits du soutien social », *Rapports sur la santé*, vol. 15, n° 1, janvier, n° 82-003-X au catalogue de Statistique Canada, p. 9 à 41, <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-003-x/2003001/article/6763-fra.pdf> (site consulté le 27 mars 2012).

WILLIAMS, Cara. 2003. « Sources de stress en milieu de travail » *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 4, n° 6, juin, n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/00603/6533-fra.html> (site consulté le 27 mars 2012).

Tableau 1 Taux d'absence chez les employés à temps plein selon le sexe de 2001 à 2011¹

	Fréquence ²			Taux d'inactivité ³			Jours perdus par travailleur dans l'année ⁴		
	Total	Maladie ou incapacité	Obligations personnelles ou familiales	Total	Maladie ou incapacité	Obligations personnelles ou familiales	Total	Maladie ou incapacité	Obligations personnelles ou familiales
		%			%		jours		
Les deux sexes									
2001	7,0	5,3	1,8	3,4	2,8	0,6	8,5	7,0	1,5
2002	7,8	5,6	2,1	3,6	3,0	0,7	9,1	7,4	1,7
2003	7,5	5,5	2,0	3,7	3,0	0,7	9,2	7,5	1,7
2004	7,6	5,5	2,1	3,7	3,0	0,7	9,2	7,5	1,7
2005	8,3	6,0	2,3	3,9	3,1	0,7	9,7	7,8	1,8
2006	8,2	5,8	2,4	3,9	3,0	0,9	9,7	7,6	2,1
2007	8,6	6,2	2,4	4,0	3,2	0,7	9,9	8,1	1,8
2008	8,5	6,1	2,4	3,9	3,2	0,7	9,7	7,9	1,8
2009	8,0	5,8	2,2	3,8	3,1	0,7	9,5	7,8	1,7
2010	8,0	5,7	2,3	3,6	2,9	0,7	9,1	7,4	1,7
2011	8,1	5,9	2,2	3,7	3,1	0,7	9,3	7,7	1,6
Hommes									
2001	6,1	4,6	1,6	3,1	2,5	0,5	7,6	6,4	1,3
2002	6,7	4,8	1,9	3,2	2,6	0,6	8,0	6,5	1,6
2003	6,5	4,7	1,8	3,3	2,6	0,6	8,2	6,6	1,5
2004	6,6	4,6	2,0	3,2	2,6	0,7	8,0	6,4	1,6
2005	7,2	5,2	2,1	3,4	2,7	0,7	8,6	6,9	1,7
2006	7,2	5,1	2,1	3,5	2,7	0,8	8,7	6,7	1,9
2007	7,3	5,2	2,1	3,3	2,7	0,6	8,4	6,8	1,6
2008	7,3	5,1	2,2	3,3	2,7	0,6	8,2	6,7	1,6
2009	6,8	4,9	1,9	3,2	2,6	0,6	8,1	6,6	1,5
2010	6,7	4,7	2,0	3,1	2,5	0,6	7,6	6,2	1,4
2011	6,9	4,9	1,9	3,1	2,5	0,5	7,7	6,4	1,4
Femmes									
2001	8,2	6,2	2,0	3,9	3,2	0,7	9,8	8,0	1,8
2002	9,2	6,7	2,4	4,3	3,5	0,8	10,7	8,7	1,9
2003	8,9	6,6	2,3	4,3	3,5	0,8	10,7	8,8	1,9
2004	8,9	6,6	2,3	4,3	3,6	0,7	10,9	9,0	1,9
2005	9,6	7,0	2,6	4,5	3,7	0,8	11,2	9,2	2,0
2006	9,5	6,8	2,7	4,5	3,5	1,0	11,2	8,8	2,4
2007	10,3	7,5	2,8	4,8	4,0	0,9	12,0	9,9	2,1
2008	10,2	7,3	2,8	4,7	3,8	0,9	11,8	9,6	2,2
2009	9,5	7,0	2,5	4,5	3,7	0,8	11,4	9,3	2,0
2010	9,6	6,9	2,7	4,4	3,6	0,8	11,0	8,9	2,1
2011	9,7	7,0	2,6	4,6	3,8	0,8	11,4	9,4	2,0

1. À l'exclusion des congés de maternité. Par contre, les hommes ayant pris des congés de paternité (au Québec seulement) et des congés parentaux rémunérés sont inclus dans le calcul des taux d'absence jusqu'à 2006.

2. Le nombre de travailleurs absents divisé par l'ensemble des travailleurs.

3. Le nombre d'heures d'absence divisé par le nombre d'heures habituellement travaillées.

4. Le taux d'inactivité multiplié par le nombre de jours de travail dans une année (250).

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Tableau 2 Taux d'absence chez les employés à temps plein selon le sexe, l'âge, le niveau de scolarité et la présence d'enfants en 2011¹

	Fréquence ²			Taux d'inactivité ³			Jours perdus par travailleur dans l'année ⁴		
	Total	Maladie ou incapacité	Obligations personnelles ou familiales	Total	Maladie ou incapacité	Obligations personnelles ou familiales	Total	Maladie ou incapacité	Obligations personnelles ou familiales
		%	%		%	jours			
Âge									
Les deux sexes	8,1	5,9	2,2	3,7	3,1	0,7	9,3	7,7	1,6
15 à 19 ans	6,9	5,3	1,6	2,6	2,0	0,6	6,5	5,1	1,4
20 à 24 ans	6,4	4,7	1,7	2,4	1,8	0,5	5,9	4,6	1,3
25 à 34 ans	8,0	5,5	2,5	3,1	2,4	0,7	7,8	6,1	1,8
35 à 44 ans	8,3	5,6	2,6	3,5	2,8	0,7	8,8	7,0	1,8
45 à 54 ans	8,1	6,1	2,0	4,1	3,5	0,6	10,3	8,8	1,5
55 à 64 ans	9,4	7,3	2,1	5,3	4,6	0,7	13,2	11,5	1,7
65 ans et plus	6,9	5,2	1,8	4,1	3,4	0,7	10,2	8,5	1,6
Hommes	6,9	4,9	1,9	3,1	2,5	0,5	7,7	6,4	1,4
15 à 19 ans	6,9	5,5	1,4	2,6	2,1	0,5	6,5	5,3	1,2
20 à 24 ans	6,0	4,3	1,6	2,2	1,7	0,5	5,5	4,3	1,2
25 à 34 ans	6,6	4,6	2,0	2,5	2,0	0,6	6,3	5,0	1,4
35 à 44 ans	6,9	4,7	2,2	2,9	2,3	0,6	7,1	5,7	1,5
45 à 54 ans	6,9	5,1	1,8	3,4	2,9	0,5	8,4	7,2	1,2
55 à 64 ans	8,0	6,0	2,0	4,5	3,9	0,6	11,2	9,7	1,5
65 ans et plus	6,9	5,1	1,8	4,2	3,5	0,7	10,5	8,8	1,8
Femmes	9,7	7,0	2,6	4,6	3,8	0,8	11,4	9,4	2,0
15 à 19 ans	6,8	4,9	1,9	2,6	1,9	0,7	6,5	4,7	1,7
20 à 24 ans	7,0	5,1	1,9	2,6	2,0	0,6	6,5	5,1	1,5
25 à 34 ans	9,9	6,8	3,1	4,0	3,1	0,9	10,0	7,6	2,3
35 à 44 ans	9,9	6,8	3,1	4,4	3,5	0,9	11,0	8,7	2,3
45 à 54 ans	9,5	7,3	2,2	5,0	4,3	0,7	12,6	10,9	1,7
55 à 64 ans	11,2	8,8	2,4	6,3	5,5	0,8	15,8	13,8	2,0
65 ans et plus	7,0	5,3	F	3,8	3,3	F	9,6	8,1	F
Niveau de scolarité									
Les deux sexes	8,1	5,9	2,2	3,7	3,1	0,7	9,3	7,7	1,6
Moins d'une 9e année	8,2	6,3	1,8	4,4	3,9	0,5	11,1	9,8	1,3
Études secondaires partielles	9,1	6,9	2,2	4,8	4,1	0,7	12,0	10,2	1,8
Diplôme d'études secondaires	8,0	6,0	2,0	3,9	3,3	0,6	9,7	8,2	1,5
Études postsecondaires partielles	8,2	6,2	2,0	3,8	3,2	0,6	9,4	8,0	1,4
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	8,4	6,1	2,3	4,0	3,3	0,7	9,9	8,2	1,7
Diplôme universitaire	7,6	5,1	2,4	2,9	2,3	0,7	7,4	5,7	1,7
Présence d'enfants									
Les deux sexes	8,1	5,9	2,2	3,7	3,1	0,7	9,3	7,7	1,6
Avec enfants	8,6	5,7	2,9	3,8	3,0	0,8	9,4	7,4	2,1
D'âge préscolaire, moins de 5 ans	9,5	5,5	4,0	3,8	2,5	1,2	9,4	6,4	3,0
Enfants de 5 à 12 ans	8,6	5,7	2,9	3,7	2,9	0,7	9,1	7,3	1,8
Enfants de 13 ans et plus	7,9	5,9	2,0	3,9	3,3	0,6	9,7	8,2	1,5
Sans enfants	7,8	6,0	1,8	3,7	3,1	0,5	9,2	7,9	1,4

1. À l'exclusion des congés de maternité. Par contre, les hommes ayant pris des congés de paternité (au Québec seulement) et des congés parentaux rémunérés sont inclus dans le calcul des taux d'absence jusqu'à 2006.

2. Le nombre de travailleurs absents divisé par l'ensemble des travailleurs.

3. Le nombre d'heures d'absence divisé par le nombre d'heures habituellement travaillées.

4. Le taux d'inactivité multiplié par le nombre de jours de travail dans une année (250).

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Tableau 3 Taux d'absence chez les employés à temps plein selon l'industrie et le secteur en 2011¹

	Fréquence ²			Taux d'inactivité ³			Jours perdus par travailleur dans l'année ⁴		
	Total	Maladie ou incapacité	Obligations personnelles ou familiales	Total	Maladie ou incapacité	Obligations personnelles ou familiales	Total	Maladie ou incapacité	Obligations personnelles ou familiales
		%	%		%	jours		jours	
Ensemble des industries	8,1	5,9	2,2	3,7	3,1	0,7	9,3	7,7	1,6
Secteur public	10,5	8,0	2,6	5,2	4,3	0,8	12,9	10,9	2,0
Secteur privé	7,3	5,2	2,1	3,3	2,7	0,6	8,2	6,7	1,5
Industries des biens	7,2	5,0	2,2	3,3	2,7	0,6	8,3	6,8	1,5
Industries primaires	5,8	3,9	1,9	2,9	2,3	0,6	7,2	5,7	1,5
Agriculture	7,2	4,2	3,0	3,1	2,3	0,8	7,8	5,8	2,0
Autres	5,4	3,8	1,6	2,8	2,3	0,6	7,1	5,7	1,4
Services publics	6,9	4,8	2,1	2,9	2,2	0,7	7,3	5,5	1,8
Construction	6,6	4,6	2,0	3,1	2,5	0,6	7,6	6,2	1,5
Fabrication	7,9	5,6	2,4	3,6	3,0	0,6	9,1	7,5	1,5
Biens durables	7,8	5,4	2,4	3,4	2,8	0,6	8,6	7,1	1,5
Biens non durables	8,1	5,9	2,2	3,9	3,3	0,6	9,8	8,2	1,6
Industries des services	8,4	6,1	2,3	3,9	3,2	0,7	9,7	8,0	1,7
Commerce	7,0	5,0	2,0	3,1	2,6	0,6	7,9	6,4	1,4
Commerce de gros	6,8	4,6	2,1	2,8	2,2	0,6	7,0	5,6	1,4
Commerce de détail	7,1	5,2	1,9	3,3	2,7	0,6	8,2	6,8	1,4
Transport et entreposage	8,4	6,4	2,0	4,9	4,3	0,7	12,3	10,6	1,7
Finance, assurances, immobilier et location	8,2	5,8	2,3	3,4	2,8	0,6	8,5	6,9	1,6
Finance et assurances	8,4	5,9	2,4	3,5	2,8	0,6	8,7	7,1	1,6
Immobilier et location	7,4	5,3	2,1	3,2	2,5	0,6	8,0	6,3	1,6
Professionnels, scientifiques et techniques	7,0	4,4	2,6	2,3	1,7	0,6	5,8	4,3	1,5
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	8,8	6,7	2,0	4,1	3,4	0,6	10,1	8,6	1,6
Services d'enseignement	9,1	6,6	2,5	3,8	3,0	0,7	9,4	7,6	1,8
Soins de santé et assistance sociale	10,3	8,0	2,3	5,6	4,7	0,8	14,0	11,8	2,1
Information, culture et loisirs	7,5	5,6	1,9	3,4	2,9	0,6	8,6	7,2	1,4
Hébergement et restauration	6,0	4,3	1,7	3,0	2,4	0,6	7,6	6,1	1,5
Autres services	6,9	4,4	2,4	2,6	2,0	0,6	6,5	4,9	1,6
Administrations publiques	11,5	8,5	3,0	5,1	4,3	0,9	12,8	10,7	2,1
Fédérale	14,6	10,5	4,1	6,1	5,0	1,1	15,2	12,5	2,7
Provinciale	10,5	8,0	2,4	4,8	4,1	0,7	11,9	10,2	1,8
Locale et autres	8,5	6,3	2,2	4,2	3,5	0,7	10,5	8,8	1,7

1. À l'exclusion des congés de maternité. Par contre, les hommes ayant pris des congés de paternité (au Québec seulement) et des congés parentaux rémunérés sont inclus dans le calcul des taux d'absence jusqu'à 2006.

2. Le nombre de travailleurs absents divisé par l'ensemble des travailleurs.

3. Le nombre d'heures d'absence divisé par le nombre d'heures habituellement travaillées.

4. Le taux d'inactivité multiplié par le nombre de jours de travail dans une année (250).

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Tableau 4 Taux d'absence chez les employés à temps plein selon la profession en 2011¹

	Fréquence ²			Taux d'inactivité ³			Jours perdus par travailleur dans l'année ⁴		
	Total	Maladie ou incapacité	Obligations personnelles ou familiales	Total	Maladie ou incapacité	Obligations personnelles ou familiales	Total	Maladie ou incapacité	Obligations personnelles ou familiales
Ensemble des professions	8,1	5,9	2,2	3,7	3,1	0,7	9,3	7,7	1,6
Gestion	6,1	4,2	1,9	2,7	2,2	0,5	6,8	5,5	1,3
Affaires, finance et administration	9,5	6,8	2,7	4,1	3,3	0,7	10,1	8,4	1,8
Professionnels	7,9	5,3	2,6	3,0	2,3	0,7	7,5	5,7	1,8
Finance et administration	9,0	6,1	2,9	3,8	3,1	0,7	9,5	7,7	1,8
Personnel de bureau	10,2	7,6	2,6	4,5	3,8	0,7	11,2	9,4	1,8
Sciences naturelles et appliquées	7,0	4,6	2,4	2,3	1,7	0,6	5,8	4,4	1,4
Santé	9,9	7,9	2,0	5,6	4,8	0,8	14,1	12,0	2,1
Professionnels	6,5	3,8	2,7	2,4	1,5	0,9	6,0	3,8	2,1
Sciences infirmières	10,6	8,8	1,9	6,3	5,5	0,8	15,8	13,7	2,1
Personnel technique	9,5	7,4	2,2	5,2	4,3	0,9	13,0	10,7	2,2
Personnel de soutien	10,8	8,9	1,9	6,6	5,9	0,8	16,6	14,7	1,9
Sciences sociales et administration publique	9,0	6,4	2,6	3,5	2,7	0,8	8,8	6,9	2,0
Personnel du droit, des services sociaux et de la religion	9,6	6,8	2,8	3,9	3,0	0,9	9,7	7,6	2,1
Enseignants	8,5	6,0	2,5	3,2	2,5	0,7	8,0	6,2	1,8
Niveaux secondaire et primaire	10,3	7,4	2,9	3,9	3,0	0,8	9,7	7,6	2,1
Autres	4,4	3,0	1,5	1,8	1,3	0,5	4,6	3,3	1,3
Culture et loisirs	7,5	5,3	2,2	2,9	2,4	0,5	7,3	6,0	1,4
Ventes et services	7,3	5,5	1,8	3,7	3,1	0,6	9,3	7,8	1,5
Grossistes	5,3	3,5	1,8	2,1	1,6	0,5	5,2	3,9	1,3
Détaillants	7,0	5,2	1,9	3,5	2,8	0,7	8,6	7,0	1,6
Aliments et boissons	5,7	4,2	1,5	3,1	2,5	0,5	7,7	6,4	1,3
Services de protection	8,2	6,6	1,5	4,8	4,2	0,6	11,9	10,4	1,5
Garderie et soutien à domicile	9,6	6,5	3,1	4,1	3,1	1,0	10,3	7,9	2,5
Voyages et hébergement	8,5	6,7	1,9	4,5	3,9	0,6	11,3	9,7	1,6
Métiers, transport et machinerie	7,8	5,7	2,1	4,0	3,3	0,6	9,9	8,3	1,6
Entrepreneurs et contremaîtres	5,3	3,7	1,6	2,5	2,1	0,5	6,4	5,2	1,2
Métiers de la construction	8,1	5,5	2,5	3,7	2,9	0,8	9,2	7,2	2,0
Autres métiers	8,3	5,9	2,4	4,0	3,4	0,6	10,1	8,5	1,6
Conducteurs de matériel de transport	7,1	5,5	1,6	4,3	3,8	0,5	10,8	9,4	1,4
Aides et manœuvres	8,4	6,3	2,0	4,2	3,5	0,7	10,5	8,8	1,7
Propres au secteur primaire	6,1	4,2	1,9	3,1	2,5	0,6	7,7	6,1	1,6
Transformation, fabrication et utilité publique	8,8	6,4	2,4	4,3	3,7	0,7	10,8	9,1	1,7
Conducteurs de machines et monteuses	8,4	6,0	2,4	4,0	3,4	0,7	10,1	8,5	1,6
Manœuvres	10,4	8,0	2,4	5,5	4,8	0,7	13,7	11,9	1,8

1. À l'exclusion des congés de maternité. Par contre, les hommes ayant pris des congés de paternité (au Québec seulement) et des congés parentaux rémunérés sont inclus dans le calcul des taux d'absence jusqu'à 2006.

2. Le nombre de travailleurs absents divisé par l'ensemble des travailleurs.

3. Le nombre d'heures d'absence divisé par le nombre d'heures habituellement travaillées.

4. Le taux d'inactivité multiplié par le nombre de jours de travail dans une année (250).

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Tableau 5 Taux d'absence chez les employés à temps plein selon la taille du lieu de travail, la durée d'occupation de l'emploi, la situation d'emploi et l'affiliation syndicale en 2011¹

	Fréquence ²			Taux d'inactivité ³			Jours perdus par travailleur dans l'année ⁴		
	Total	Maladie ou incapacité	Obligations personnelles ou familiales	Total	Maladie ou incapacité	Obligations personnelles ou familiales	Total	Maladie ou incapacité	Obligations personnelles ou familiales
Taille du lieu de travail		%			%			jours	
Les deux sexes	8,1	5,9	2,2	3,7	3,1	0,7	9,3	7,7	1,6
Moins de 20 employés	6,9	4,6	2,2	3,0	2,4	0,6	7,5	6,0	1,6
20 à 99 employés	8,2	6,0	2,2	3,7	3,1	0,6	9,3	7,7	1,6
100 à 500 employés	8,9	6,7	2,3	4,3	3,6	0,7	10,6	9,0	1,7
Plus de 500 employés	9,2	6,9	2,3	4,4	3,7	0,7	11,1	9,3	1,8
Durée d'occupation de l'emploi									
Les deux sexes	8,1	5,9	2,2	3,7	3,1	0,7	9,3	7,7	1,6
1 à 12 mois	6,5	4,5	2,0	2,5	1,9	0,6	6,2	4,8	1,4
1 à 5 ans	7,9	5,7	2,1	3,5	2,8	0,6	8,6	7,1	1,6
5 à 9 ans	8,6	6,1	2,4	3,9	3,1	0,7	9,7	7,9	1,8
9 à 14 ans	9,3	6,5	2,7	4,3	3,5	0,8	10,8	8,8	2,0
Plus de 14 ans	8,8	6,7	2,2	4,7	4,0	0,6	11,7	10,1	1,6
Situation d'emploi									
Les deux sexes	8,1	5,9	2,2	3,7	3,1	0,7	9,3	7,7	1,6
Permanent	8,3	6,0	2,3	3,8	3,2	0,7	9,6	7,9	1,7
Non permanent	6,7	4,7	1,9	2,8	2,2	0,6	7,0	5,6	1,5
Affiliation syndicale									
Les deux sexes	8,1	5,9	2,2	3,7	3,1	0,7	9,3	7,7	1,6
Syndiqués	10,4	8,0	2,4	5,3	4,5	0,8	13,2	11,3	1,9
Non syndiqués	7,0	4,8	2,2	3,0	2,4	0,6	7,5	5,9	1,5

1. À l'exclusion des congés de maternité. Par contre, les hommes ayant pris des congés de paternité (au Québec seulement) et des congés parentaux rémunérés sont inclus dans le calcul des taux d'absence jusqu'à 2006.

2. Le nombre de travailleurs absents divisé par l'ensemble des travailleurs.

3. Le nombre d'heures d'absence divisé par le nombre d'heures habituellement travaillées.

4. Le taux d'inactivité multiplié par le nombre de jours de travail dans une année (250).

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Tableau 6 Taux d'absence chez les employés à temps plein selon la province, la région et la région métropolitaine de recensement (RMR) en 2011¹

	Fréquence ²			Taux d'inactivité ³			Jours perdus par travailleur dans l'année ⁴		
	Total	Maladie ou incapacité	Obligations personnelles ou familiales	Total	Maladie ou incapacité	Obligations personnelles ou familiales	Total	Maladie ou incapacité	Obligations personnelles ou familiales
Province et région		%			%		jours		
Les deux sexes	8,1	5,9	2,2	3,7	3,1	0,7	9,3	7,7	1,6
Provinces de l'Atlantique	8,7	6,3	2,4	4,2	3,6	0,7	10,6	8,9	1,7
Terre-Neuve-et-Labrador	7,6	5,4	2,2	4,1	3,4	0,7	10,2	8,5	1,8
Île-du-Prince-Édouard	8,4	6,1	2,3	3,9	3,3	0,6	9,9	8,3	1,5
Nouvelle-Écosse	9,1	6,6	2,5	4,3	3,6	0,7	10,8	9,0	1,8
Nouveau-Brunswick	8,9	6,7	2,3	4,3	3,7	0,7	10,8	9,2	1,7
Québec	8,8	6,5	2,3	4,3	3,7	0,6	10,8	9,3	1,5
Ontario	7,7	5,5	2,3	3,3	2,6	0,7	8,3	6,6	1,7
Prairies	8,0	5,8	2,3	3,5	2,8	0,7	8,8	7,0	1,8
Manitoba	9,1	6,5	2,7	4,1	3,3	0,8	10,2	8,2	1,9
Saskatchewan	9,5	6,6	2,8	4,4	3,5	0,9	11,0	8,8	2,2
Alberta	7,3	5,3	2,0	3,2	2,5	0,7	7,9	6,3	1,6
Colombie-Britannique	7,7	5,9	1,9	3,9	3,3	0,6	9,9	8,3	1,6
Ensemble des RMR	8,0	5,8	2,2	3,5	2,9	0,6	8,8	7,3	1,6
St. John's	8,6	5,8	2,8	4,2	3,4	0,8	10,4	8,4	2,0
Halifax	9,2	6,6	2,6	4,1	3,3	0,8	10,2	8,3	1,9
Saint John	8,0	5,8	2,2	3,9	3,1	0,8	9,9	7,9	2,0
Moncton	9,0	6,8	2,2	4,0	3,6	0,4	10,1	9,0	1,1
Saguenay	7,4	5,2	F	3,5	3,0	F	8,7	7,5	F
Québec	8,4	5,9	2,5	3,8	3,3	0,6	9,6	8,1	1,4
Montréal	9,1	6,7	2,4	4,3	3,7	0,6	10,8	9,3	1,5
Trois-Rivières	7,7	5,7	F	3,7	3,3	F	9,4	8,2	F
Sherbrooke	8,2	6,3	F	3,9	3,5	F	9,9	8,8	F
Gatineau	11,2	8,2	3,1	4,7	3,8	0,8	11,7	9,6	2,1
Ottawa	10,0	6,8	3,3	3,7	2,9	0,8	9,3	7,2	2,1
Kingston	8,5	6,3	F	3,8	3,1	F	9,6	7,8	F
Barrie	8,7	6,4	2,4	3,4	2,9	0,6	8,6	7,2	1,4
Brantford	8,2	6,0	F	4,0	3,4	F	10,1	8,5	F
Greater Sudbury/Grand Sudbury	8,6	6,1	F	4,1	3,4	F	10,3	8,5	F
Peterborough	7,8	5,9	F	3,4	2,9	F	8,4	7,3	F
Guelph	7,1	4,7	F	2,7	2,0	F	6,8	4,9	F
Toronto	6,9	4,9	2,0	2,9	2,3	0,6	7,1	5,7	1,5
Hamilton	7,6	5,1	2,4	3,6	2,8	0,7	8,9	7,1	1,8
St. Catharines-Niagara	8,0	5,7	2,3	3,6	2,9	0,7	9,0	7,3	1,7
London	7,7	5,3	2,4	3,3	2,6	0,7	8,2	6,5	1,7
Windsor	8,2	6,0	2,3	3,6	3,0	0,6	9,1	7,5	1,6
Kitchener-Waterloo	7,9	5,3	2,6	3,3	2,6	0,7	8,2	6,4	1,8
Oshawa	7,8	5,7	2,1	3,3	2,6	0,6	8,2	6,6	1,6
Thunder Bay	9,0	6,6	F	4,2	3,4	F	10,5	8,5	F
Winnipeg	9,2	6,7	2,5	4,0	3,3	0,7	10,0	8,3	1,7
Regina	9,7	6,6	3,0	4,0	3,2	0,8	10,0	8,0	2,0
Saskatoon	8,9	6,7	2,2	3,9	3,3	0,6	9,7	8,2	1,4
Calgary	7,0	5,2	1,8	2,9	2,3	0,6	7,1	5,8	1,4
Edmonton	7,7	5,7	2,0	3,3	2,6	0,6	8,1	6,6	1,5
Abbotsford	8,0	6,5	F	4,0	3,5	F	10,1	8,8	F
Vancouver	7,3	5,5	1,7	3,6	3,0	0,6	9,1	7,5	1,5
Victoria	9,1	6,8	2,4	4,4	3,7	0,7	11,1	9,2	1,8
Hors RMR	8,4	6,0	2,4	4,3	3,5	0,8	10,7	8,9	1,9
Centres de population	8,2	6,0	2,2	4,0	3,3	0,7	10,0	8,3	1,7

1. À l'exclusion des congés de maternité. Par contre, les hommes ayant pris des congés de paternité (au Québec seulement) et des congés parentaux rémunérés sont inclus dans le calcul des taux d'absence jusqu'à 2006.

2. Le nombre de travailleurs absents divisé par l'ensemble des travailleurs.

3. Le nombre d'heures d'absence divisé par le nombre d'heures habituellement travaillées.

4. Le taux d'inactivité multiplié par le nombre de jours de travail dans une année (250).

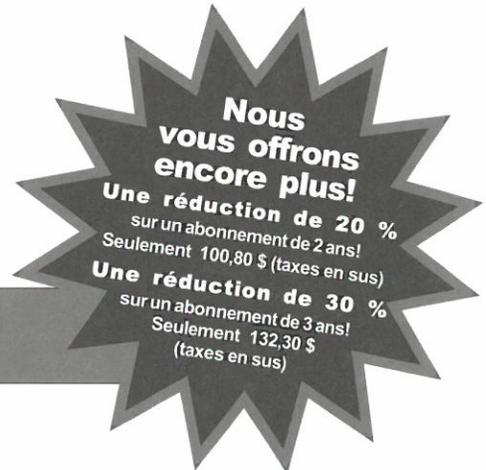
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE

LA REVUE PAR EXCELLENCE

sur l'emploi et le revenu de Statistique Canada

Oui, je désire recevoir L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE (N° 75-001-XPF au catalogue)



Abonnez-vous aujourd'hui à L'emploi et le revenu en perspective!

BON DE COMMANDE

ENVOYEZ À
Statistique Canada
Division des finances
100, promenade du
Pré Tunney, 6^e étage
Ottawa (Ontario)
Canada, K1A 0T6

TÉLÉPHONE
1-800-267-6677
Mentionnez PF027090

TÉLÉCOPIEUR
1-877-287-4369
613-951-0581

COURRIEL
Infostats@statcan.gc.ca

Nom _____

Entreprise _____ Service _____

Adresse _____ Ville _____ Province _____

Code postal _____ Téléphone _____ Télécopieur _____

Courriel _____

MODALITÉS DE PAIEMENT (cochez une seule case)

Veillez débitier mon compte : MasterCard VISA American Express

N° de carte _____ Date d'expiration _____

Signature _____

Détenteur de carte (en majuscules s.v.p.) _____

Paiement inclus _____ \$

Signature de la personne autorisée _____

Abonnement	Canada (\$ CA)	Quantité	Total \$ CA
1 an	63,00		
2 ans	100,80		
3 ans	132,30		

Total			
TPS (6%)			
TVP en vigueur			
TVH en vigueur (N.-É., N.-B., T.-N.-L.)			
Frais de port : États-Unis 24 \$ CA, autres pays 40 \$ CA			
Total général			

*Frais de port : aucuns frais pour les envois au Canada. À l'extérieur du Canada, veuillez ajouter les frais de port comme indiqué. Les clients canadiens ajoutent soit la TPS de 6% et la TVP en vigueur, soit la TVH (TPS numéro R121491807). Les clients de l'étranger paient en dollars canadiens tirés sur une banque canadienne ou en dollars US tirés sur une banque américaine selon le taux de change quotidien en vigueur. Les ministères du gouvernement fédéral doivent indiquer sur toutes les commandes leur code d'organisme RI _____ et leur code de référence RI _____

Vos renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Statistique Canada utilisera les renseignements qui vous concernent seulement pour effectuer la présente transaction, livrer votre(vos) produit(s), annoncer les mises à jour de ces produits et gérer votre compte. Nous pourrions de temps à autre vous informer au sujet d'autres produits et services de Statistique Canada ou vous demander de participer à nos études de marché.

Si vous ne voulez pas qu'on communique avec vous de nouveau pour des promotions ou des études de marché , cochez la case correspondante.



L'EMPLOI ET LE REVENU EN

PERSPECTIVE

Pour connaître ...

- la répartition du revenu et les tendances des salaires au pays
- le niveau d'instruction et la formation professionnelle des travailleurs
- les dernières recherches en cours dans le domaine de l'emploi et du revenu
- les nouveaux indicateurs du marché du travail et du revenu

... il vous faut

L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE

(N° 75-001-XPF au catalogue) de Statistique Canada.

Un abonnement annuel à **L'emploi et le revenu en perspective** (quatre numéros) ne coûte que 63 \$.

Pour vous abonner, écrivez à Statistique Canada, Division des finances, Immeuble R.-H. Coats, 6^e étage, 100, promenade Tunney's Pasture, Ottawa (Ontario) K1A 0T6. Vous pouvez aussi faire parvenir votre demande par télécopieur au 1 877 287-4369 (Canada et États-Unis), ou composer le 1 800 267-6677 (Canada et États-Unis) et porter la commande à votre compte VISA ou MasterCard, ou encore par courriel à infostats@statcan.gc.ca